

LES JEUX OLYMPIQUES

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES DU
SPORT ET OLYMPIADE
CULTURELLE

PATRIMOINES
ET SPORT
EN AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Les Jeux olympiques en région Auvergne-Rhône-Alpes :
patrimoines du sport et Olympiade culturelle

La collection

PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La collection « Patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes » vise à valoriser, donc à faire connaître, les actions patrimoniales et plus largement culturelles de l'État-ministère de la Culture dans cette grande région, en les explicitant par le texte et l'image, sur supports papier et numérique.

Entre 2015 et 2021, les neuf premiers volumes ont mis en lumière les actions de la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) et du service régional de l'archéologie (SRA) au sein de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), en présentant à un grand public sensibilisé à ces enjeux des campagnes de protection, des chantiers de restauration ou des chantiers de fouilles.

Ce nouveau volume intègre pour la première fois l'ensemble des missions de la DRAC, à l'occasion de l'événement unique et fédérateur que constitue la XXXIII^e Olympiade de 2024. Il aborde ainsi, outre les enjeux patrimoniaux (protection du patrimoine, lieux d'exposition, chantiers archéologiques), les champs de la création artistique, des industries culturelles et de l'action culturelle territoriale.

Gilles Soubigou

Conservateur en chef du patrimoine, conseiller pour l'action culturelle patrimoniale, coordinateur éditorial de la collection

Couverture : La vasque de la flamme des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble 1968 telle qu'on la voit aujourd'hui.

DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LES JEUX OLYMPIQUES

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES DU
SPORT ET OLYMPIADE
CULTURELLE

ET MUSÉES
EN CHANTIER
PATRIMOINES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PATRIMOINES ET SPORT
UNESCO
PROTÉGÉS
EN QUESTION
DES VILLES ET PAYS D'ART ET
D'HISTOIRE

SOMMAIRE

LES AUTEURS ET AUTRICES

Gilles Soubigou [G.S.]

Conservateur en chef du patrimoine, conseiller à l'action culturelle patrimoniale, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Elsa Belle [E.B.]

Chargée de projet Vah de Grenoble, service musée Stendhal-patrimoine culturel, Ville de Grenoble

Ludovic Bertagnolo [L.B.]

Directeur de la Maison des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville/Tremplin 92 Montagne et Olympisme

Alice de Bodinat [A.d.B.]

Coordinatrice de projets chez Dysturb

Maxime Bonnevie [M.B.]

Directeur général, Les Grands Ateliers Innovation Architecture

Josiane Boulon [J.B.]

Chargée d'études, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Fabienne Chognard [F.C.]

Directrice du Dôme Théâtre, Albertville

Géraldine Dabrigeon [G.D.]

Directrice Conservatrice du Site Le Corbusier, Firminy

Florence Delomier-Rollin [F.D.-R.]

Conseillère pour l'architecture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Jonas Devouassoux [J.D.]

Sportif de haut niveau (skicross) et chargé de dossiers crises sanitaires et sociales, Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Frédérique Fargier [F.F.]

Service Patrimoine Pays d'art et d'histoire Valence Romans Agglo

Patrick Froesch [P.F.]

Conseiller action culturelle et territoriale, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Bruno Gallice [B.G.]

Conseiller action culturelle et territoriale, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Étienne Grillot [E.G.]

Chargé de missions Montagne et Événements, Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Sébastien Lamouille [S.L.]

Chargé de projet Pah du Mont-Blanc, Communautés de communes Pays du Mont-Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Dorothée Lanno [D.L.]

Chargée d'études, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Frédéric Merme [F.M.]

Responsable de la médiation et des actions culturelles, centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape

Arnaud Meunier [A.M.]

Directeur de la MC2 de Grenoble

Florence de Peyronnet-Dryden [F.d.P.-D.]

Chargée d'études, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Anne-Lise Prez [A.-L.P.]

Conservatrice régionale des monuments historiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Guillaume Roquefort [G.R.]

Archéologue, Patrimoniae, Perpignan

Serge Vaucelle [S.V.]

Historien du sport, CRESCO, Université Toulouse 3

Aurélie Vertu [A.V.]

Chargée d'études, chargée de la protection des monuments historiques, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Marina-Pia Vitali [M.-P.V.]

Directrice des Patrimoines et des musées, Département de l'Ain

COORDINATION DU VOLUME :

Gilles Soubigou

Préface de la Préfète de Région 6

Introduction

Passions sportives, passions culturelles 8

PATRIMOINES DES JO ET DU SPORT

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 16

Les JO de Chamonix 1924 en un regard 18

Chamonix, berceau des Jeux olympiques d'hiver en 1924 .. 19

Focus : Chamonix 1924 : archives de la mémoire 22

Les JO de Grenoble 1968 en un regard 24

Les X^e Jeux olympiques d'hiver de Grenoble 1968 25

Focus : L'hôtel de ville de Grenoble 28

Les JO d'Albertville 1992 en un regard 30

Les XVI^e Jeux olympiques d'hiver d'Albertville 1992 31

Focus : La Maison des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville 34

Un chantier archéologique consacré au sport : la salle du jeu de paume du château de Suze-la-Rousse 36

Protéger le patrimoine sportif ? 40

Les défis de la protection du patrimoine sportif (1) : l'exemple de la région stéphanoise 42

Focus : Le stade de Firminy 45

Les défis de la protection du patrimoine sportif (2) : l'exemple de Clermont-Ferrand et des infrastructures Michelin 46

La patrimonialisation de l'architecture des sports et de la montagne en Isère, Savoie et Haute-Savoie 49

Lyon, des berges au rêve olympique 52

Focus : Le centre nautique du Rhône, dit « piscine du Rhône », label ACR et évolution d'un équipement sportif 55

LE MUSÉE IMAGINAIRE DU SPORT

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 58

UNIR LA CULTURE ET LE SPORT :

L'OLYMPIADE CULTURELLE 80

Le regard de... Dominique Hervieu, directrice en charge de la culture de Paris 2024 82

Lochieu, Nantua, Saint-Cyr-sur-Menthon, Cuisiat (Ain), « À vos musées ! Prêts ? Participez ! » 86

Vichy (Allier) et Roanne (Loire), « *MoneyTime*, basket et opéra » 88

Valence (Drôme), « Le patrimoine sportif en action ! » .. 89

Grenoble (Isère), « Du Courage ! » 92

Villefontaine (Isère) « Archi-Folies 2024 aux Grands Ateliers » 94

Firminy (Loire), « À vos marques, prêts, partez ! » 97

Métropole de Lyon et Saint-Étienne Métropole, « *#Championnes* » 99

Rillieux-la-Pape (Métropole de Lyon), « Écris ton haka » .. 101

Albertville (Savoie), « Les sueurs mêlées » 103

Lac d'Aiguebelette (Savoie), « Néo'lympiades » 106

Chamonix (Haute-Savoie), Centenaire des Jeux olympiques d'hiver de 1924 108

Le regard de... Janine Martin-Prades, artiste 111

Écritures de la montagne et du sport 116

MAIS AUSSI...

L'Alpinisme sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO 122

ANNEXES
Glossaire 126

Pour aller plus loin 128

Carte 130



Le projet « Écris ton Haka »
du centre chorégraphique national
de Rillieux-la-Pape (Métropole de
Lyon) pour l'Olympiade culturelle
2023-2024.

PRÉFACE

Le 26 juillet 2024 s'ouvrent les Jeux de la XXXIII^e Olympiade, dits « Jeux de Paris 2024 », ville désignée lors de la 131^e session du Comité international olympique (CIO) à Lima (Pérou) en septembre 2017. L'État s'est fortement engagé aux côtés de la Ville de Paris pour que ce projet devienne réalité et que tout soit prêt pour accueillir ce qui est, tous les quatre ans, le plus grand événement multisports du monde.

Pendant un peu plus d'un mois, la France va recevoir le monde, et la région Auvergne-Rhône-Alpes va prendre part à cet accueil. Soixante-treize équipements sportifs de notre région ont été sélectionnés pour être Centres de préparation des Jeux (CPJ), labellisés « Terre de Jeux 2024 ». En juin, le relais de la flamme olympique passe par Valence, Vichy, Saint-Étienne et Chamonix (la flamme paralympique passant en août à Thonon-les-Bains, Vichy et Lyon) et, en juillet-août, deux de nos grands stades sont mis à contribution pour les épreuves olympiques de football : le stade de Lyon et le « Chaudron », le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Étienne. Notre région s'est pleinement impliquée, forte de son expérience, elle qui a déjà reçu à trois reprises les Jeux olympiques d'hiver, en 1924, 1968 et 1992, et dont la candidature (dossier des Alpes françaises) pour les recevoir une nouvelle fois en 2030 est la seule retenue pour un dialogue ciblé avec le Comité international olympique.

Les Jeux olympiques sont plus qu'un simple événement sportif, ils constituent une célébration de l'unité, de la diversité et de l'excellence. Ces valeurs sont partagées par le monde de la culture, qui s'est fortement impliqué dans la préparation de ce moment qui sera, n'en doutons pas, inoubliable. Je veux saluer l'exceptionnelle mobilisation des artistes, des créateurs, des médiateurs et des institutions culturelles dans notre région, pour que ces Jeux puissent, selon les mots de Pierre de Coubertin, « unir à nouveau [...] les muscles et l'esprit ». Je tiens aussi à remercier l'implication des agents de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), qui ont fait en sorte que, pour les Journées européennes du patrimoine ou dans le cadre de l'« Olympiade culturelle », tous les habitantes et les habitants de notre région, et notamment les plus jeunes, vivent pleinement cette fête des Jeux. Et maintenant, place au sport, et place à la culture !

Fabienne Buccio

Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Préfète du Rhône



[1]



[2]

[1] Mosaique des jeux du cirque, calcaire et marbre, 497 x 302 cm, II^e siècle apr. J.-C. (Lyon, Lugdunum - musée et théâtres romains, 2000.0.1209). Découverte en 1806 à Lyon, restaurée au XIX^e siècle, il s'agit de l'une des plus célèbres images de course de chars dans l'Empire romain.

[2] La « Pyramide » de Vienne (Isère). Cette construction ornait au II^e siècle la *spina** du cirque de Vienna. Située place Fernand-Point, elle est classée parmi les monuments historiques dès 1852.

1. Il ne s'agissait pas des seuls concours sportifs organisés en Grèce. Pausanias décrit la « période », ensemble de quatre jeux qui coexistent à partir du VI^e siècle av. J.-C. : les Jeux olympiques à Olympie, les Jeux isthmiques à Corinthe, les Jeux néméens à Némée et les Jeux pythiques à Delphes. Les Panathénées, festivités organisées chaque année à Athènes, mêlaient concours sportifs et artistiques. Les Jeux olympiques furent interdits par Théodose II en 394.

2. Citons, de manière non exhaustive, les ruines des thermes de Royat, de Montbrison-Moingt, de Montélimar et de Menthon-Saint-Bernard ainsi que les vestiges des thermes d'Aix-les-Bains.

3. On trouve le verbe « desporter » ou « deporter » dans Rabelais, *Gargantua* (1534), Livre I, Chap. XXIII.

Introduction

PASSIONS SPORTIVES, PASSIONS CULTURELLES

« Au temps de la splendeur d'Olympie [...], les lettres et les arts harmonieusement combinés avec le sport assuraient la grandeur des Jeux Olympiques. Il doit en être de même à l'avenir. »

Pierre de Coubertin, « L'Olympiade romaine », *Le Figaro*, 5 août 1904

L'origine antique des Jeux olympiques – nés, comme leur nom l'indique, dans le sanctuaire grec antique d'Olympie, au VIII^e siècle av. J.-C.¹ – résonne avec force dans notre région, où les témoignages de la passion sportive sont nombreux, à commencer par d'importants vestiges antiques [1]. Les sites de l'amphithéâtre de Lyon, du cirque de Vienne [2], de plusieurs complexes thermaux où l'on s'adonnait à des activités physiques², ainsi que les très riches collections des musées archéologiques de Rhône-Alpes et d'Auvergne, témoignent de la passion romaine et gallo-romaine pour les jeux et les loisirs physiques, ainsi que du rôle de divertissement qu'ils revêtaient déjà pour un public avide de compétitions. Le Moyen Âge ne fut pas moins sportif, même si les exercices physiques étaient alors surtout liés aux pratiques guerrières et militaires — lutte, joute, tournoi, tir à l'arc ou à l'arbalète —, ce qui n'empêcha pas l'invention de la soule (un jeu de ballon), du croquet ou du jeu de paume (voir p. 36-39). À l'Époque moderne, ces pratiques sportives se perpétuent, de nouvelles apparaissant aussi, notamment dans le domaine équestre ou dans celui de l'escrime. Le terme « sport » émerge aussi progressivement, sous la forme « desport », qui exprime un ébattement physique³. Dans notre région, une spécificité remarquable demeure celle des joutes nautiques organisées dès la Renaissance [3] sur le Rhône et la Saône et encore maintenues vivantes aujourd'hui par plusieurs associations. Autre spécificité régionale, l'ascension en montagne (que l'on n'appelle pas encore l'alpinisme) se développe un peu plus tard, au XVIII^e siècle, d'abord sur des enjeux scientifiques



[3]

[3] Théodore Levigne, *Marie de Médicis assistant à une joute nautique à Lyon en 1548*, 1899, huile sur toile, 104 x 158 cm (Nice, musée national du Sport, 2021.6.1).

et touristiques, avant de se définir progressivement comme une discipline sportive à part entière (voir p. 120-123).

Au XIX^e siècle, dans un contexte national d'éducation populaire et d'hygiénisme*, les équipements sportifs deviennent des enjeux sociaux, architecturaux et urbanistiques forts, ce qu'ils resteront tout au long du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui. L'enseignement sportif devient obligatoire à l'école dès 1869⁴, la promotion des valeurs sportives n'étant pas exempte d'ailleurs d'une dimension nationaliste, revancharde et militariste⁵, la pratique sportive au sein de la jeunesse formant les soldats et les colonisateurs de demain [4]. Établissements scolaires et communes doivent alors s'équiper en infrastructures adaptées. Des équipements ouverts à tous, dans un esprit de mixité sociale et de démocratisation, apparaissent lorsque des politiques publiques volontaristes se mettent en place. Gymnases, stades, piscines maillent le territoire, d'abord dans les métropoles puis dans des communes plus modestes, soutenues par l'action publique, marquée par l'étape essentielle que constitue la création d'un sous-secrétariat d'État aux Loisirs et aux Sports par le Front populaire (1936), confié à Léo Lagrange. Parallèlement, d'autres équipements, privés, sont réservés aux élites, comme dans les villes balnéaires et thermales, nombreuses dans notre région. On y construit champs

4. Décret de Victor Duruy du 3 février 1869, confirmé et amplifié par la loi George du 27 janvier 1880.

5. Dimensions fortement présentes chez Coubertin lui-même. Voir Patrick Clastres, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 2005/2 (n°22), p. 51-71. Rappelons que, sous la III^e République, l'éducation physique est d'abord rattachée au ministère de la Guerre avant d'être rattachée au ministère de l'Instruction publique en 1921.



[4]

[4] Adolphe Rivet, Médaille « La Patrie encourage la Jeunesse à la pratique des exercices virils », bronze, 6,8 cm, fin XIX^e-début XX^e siècle (Le Puy-en-Velay, musée Crozatier, 2013.0.2.12.695).

[5] Le fronton du Gymnase Berthelot à Valence. Construit en 1902, il accueillait le Gymnase civil de Valence, association fondée par un Alsacien, Édouard lung, après la défaite de 1870, et plus ancienne association sportive drômoise. Le bâtiment fut inauguré par le Président de la République, Émile Loubet, signe de l'importance donnée à l'éducation physique de la jeunesse sous la III^e République.

6. Si la pétanque méridionale, apparue dans les années 1910, la concurrence fortement, le fabricant mondial de boules de pétanque n'en reste pas moins une entreprise de la Loire, Obut, ouverte à Saint-Bonnet-le-Château en 1955.

7. Maryannick Chalabi et Jean-François Lyon-Caen, *Stations de sports d'hiver. Urbanisme & architecture*, Lyon, Éditions Lieux Dits, 2012.



[5]

de courses [6], tirs au pigeon, golfs, voire *plazas de toros* [7]. Ces équipements s'adressent à une clientèle payante qui pratique les sports d'intérieur et de plein air, comme témoigne encore l'imposant aménagement de l'entrée de la plage d'Aix-les-Bains par l'architecte Roger Pétriaux, de style Art déco, inauguré en 1933 [8]. Ailleurs fleurissent les initiatives privées d'associations sportives qui font construire des gymnases [5], piscines, sociétés de tirs ou écoles de natation. Les sports populaires, synonymes de sociabilité, de loisirs et peu à peu de tourisme, se développent en effet de manière remarquable. La boule lyonnaise est à l'origine de la création de nombreux clubs qui essaient dans le Rhône, le Dauphiné, la Savoie et l'Auvergne⁶. Rebaptisée « sport-boules », elle a été répertoriée à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France en 2012. La pratique du vélo se développe, avec la production de la manufacture française d'armes et cycles de Saint-Étienne, nom qu'elle adopte en 1891. C'est dans cette ville que Paul de Vivie, dit « Vélocio », invente le cyclotourisme. Enfin, et peut-être surtout, dans une région essentiellement montagnaise, les équipements de sports d'hiver se multiplient à partir des années 1930, avec une qualité architecturale souvent remarquable, fortement ouverte à l'expérimentation, et qui constitue aujourd'hui un précieux patrimoine régional⁷.



[6]



[7]



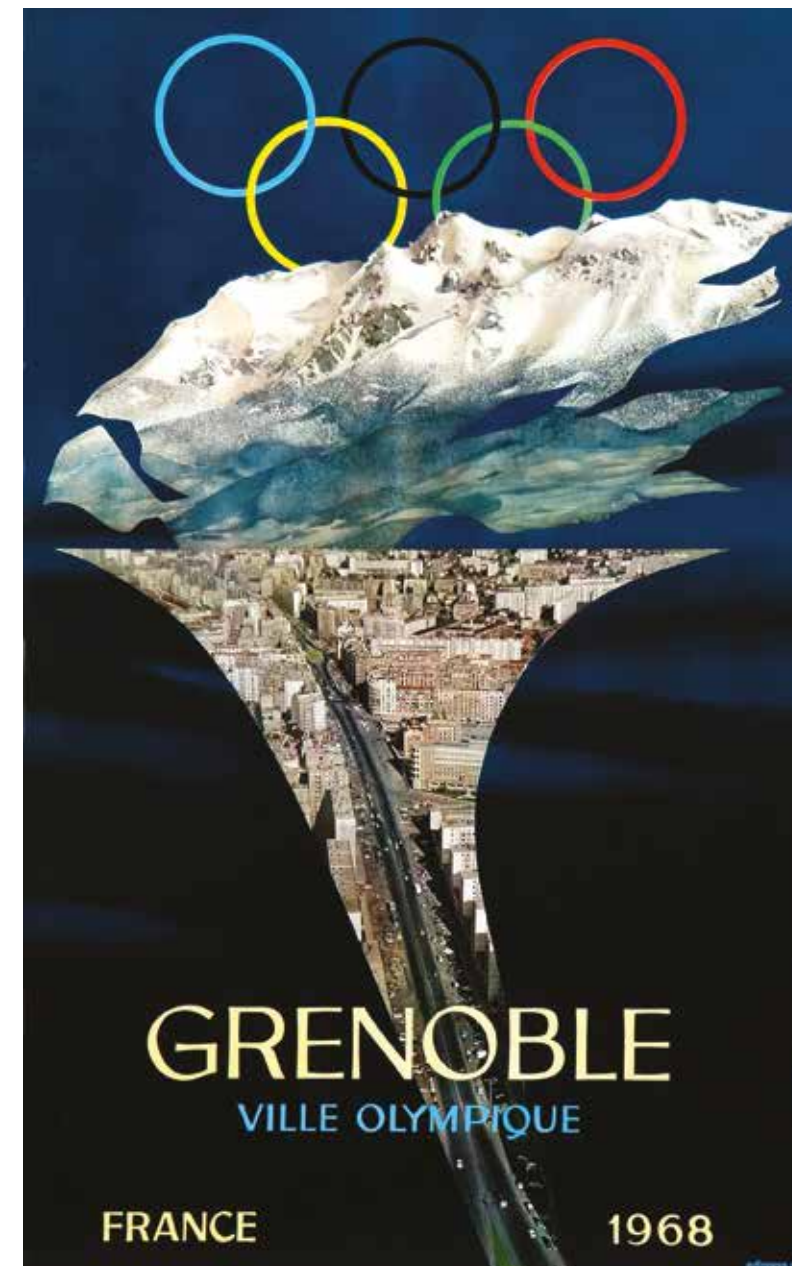
[8]

[6] Carte postale représentant l'Anodrome (disparu) du parc de Sainte-Luce à Charbonnières-les-Bains (métropole de Lyon). Entre 1886 et les années 1920, des courses d'ânes étaient proposées aux curistes.

[7] La *Plaza de toros* de Vichy (Allier), carte postale, v. 1920 (coll. part.). Cette arène a été détruite après la dernière tauromachie en 1991.

[8] La Plage d'Aix-les-Bains (la douche), carte postale, v. 1935-1940 (coll. part.). Pensé comme un établissement mondain, ce complexe sportif payant est inauguré le 14 juillet 1933.

[9] Jacques Rollet (maquettiste), *Grenoble Ville olympique*, affiche, 100 x 62 cm, 1968 (Grenoble, Musée dauphinois, 68.86.766). La chaîne de Belledonne et le boulevard Joseph-Vallier dessinent la silhouette d'une flamme olympique.



[9]

Auvergne-Rhône-Alpes, terre de Jeux

Cette géographie du territoire régional, marquée par la présence de massifs montagneux, notamment alpins, explique l'organisation, à trois reprises, des Jeux olympiques d'hiver dans des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les premiers Jeux olympiques d'hiver de l'histoire sont organisés à Chamonix-Mont-Blanc (Haute-Savoie) en 1924, année où pour la seconde fois les Jeux olympiques d'été se déroulent à Paris (voir p. 18-23). En 1968, les X^e Jeux olympiques d'hiver [9] se déroulent à Grenoble (Isère), dans un contexte d'organisation très politique et technocratique (voir p. 24-29). Dix ans plus tôt, en 1958, avait été créé un haut-commissariat à la Jeunesse et au Sport, confié à Maurice Herzog, devenu ensuite ministre de la Jeunesse et des Sports, confirmant une volonté politique soutenue, dans l'après-guerre, de reconnaître et d'encourager les vertus sociales des pratiques sportives, mais aussi d'affirmer la place mondiale de la France dans nombre de disciplines. Enfin, en 1992, les XVI^e Jeux olympiques d'hiver sont accueillis à Albertville (Savoie), ville dont l'architecture et l'urbanisme se métamorphosent à cette occasion (voir p. 30-35). De ces trois éditions des Jeux olympiques d'hiver subsistent des témoignages plus ou moins nombreux, plus ou moins bien conservés, parfois à l'abandon, parfois reconvertis avec plus ou moins de succès et devenus des enjeux de mémoire et de patrimonialisation (voir p. 40 et suiv.).

En 2024, cent ans après les Jeux de 1924, Paris accueille de nouveau les Jeux olympiques et paralympiques d'été. Mais c'est l'ensemble du territoire national qui est concerné par cette grande fête du sport. Dans notre région, le parcours de la flamme olympique traverse la Drôme (20 juin), l'Allier (21 juin) et la Loire (22 juin), puis la Haute-Savoie, transitant symboliquement par Chamonix pour fêter le centenaire des Jeux olympiques d'hiver le 23 juin. Celui de la flamme paralympique passe par Thonon-les-Bains (25 août), Lyon et Vichy (26 août). La torche olympique et paralympique [10] qui a été créée pour l'occasion par le designer Mathieu Lehanneur (designer), notons-le, en partie fabriquée à l'usine Arcelor Mittal de Châteauneuf (Loire), et polie dans la Vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, par l'entreprise AFTS. Par ailleurs, des centres d'entraînement se trouvent sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui accueille des épreuves de football masculin et féminin au stade de Lyon et au stade Geoffroy-Guichard de Saint-Étienne. Dans la dynamique de préparation de jeux, l'« Olympiade culturelle », lancée en 2022, a labellisé des initiatives sur tout le territoire régional (voir p.82-109).

Culture et sport : l'enjeu de la création et de l'action culturelle

Depuis la tenue des premiers Jeux olympiques modernes, à Athènes en 1896, la question de la dimension culturelle de cette manifestation sportive s'est posée. Pierre de Coubertin, fondateur des Jeux [11], arguant que des disciplines artistiques, notamment de chant et de musique, existaient pendant l'Antiquité - notamment lors des Jeux pythiques -, convoqua en 1906 une conférence pour réconcilier le sport et les arts, « *unir les muscles et la pensée* » selon ses termes et proposer en conséquence au CIO* de créer « *cinq concours d'architecture, de sculpture, de musique, de peinture et de littérature pour toutes œuvres inédites, directement inspirées par l'idée sportive, ces concours devant être désormais annexés à la célébration de chaque Olympiade* »⁸. Sept olympiades, entre 1912 (Stockholm) et 1948 (Londres), ont ainsi comporté des épreuves artistiques réservées aux amateurs⁹, baptisées par Coubertin le « Pentathlon des Muses ». C'est d'ailleurs un Grenoblois, Géo-Charles (1892-1963), qui remporta l'épreuve de littérature des Jeux de 1924 à Paris. Le musée qui lui est consacré à Échirolles conserve des œuvres d'art à sujets sportifs qui témoignent de son attachement à la rencontre entre la culture et les sports. À partir des Jeux de 1952 (Helsinki), le Pentathlon est remplacé par une exposition artistique, puis supprimé lorsque, en 1954, le CIO* décide que chaque comité d'organisation devra mettre en place un programme artistique et culturel en lieu et place des épreuves imaginées par Coubertin¹⁰. Cette attente est intégrée à la Charte olympique, qui proclame comme premier de ses sept principes fondamentaux que « *Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de*

8. P. de Coubertin, *Mémoires olympiques*, Lausanne, Bureau international de pédagogie sportive, 1931, p. 81.

9. Nous ne résistons pas, pour l'anecdote, à rappeler que la première médaille d'or attribuée en catégorie « littérature mixte » aux JO de Stockholm en 1912 fut attribuée à Pierre de Coubertin lui-même, qui avait concouru avec une « Ode au sport », en français et en allemand, signée d'un double pseudonyme, « Georges Hohrod et M. Eschbach ». On pense que la version française était due au baron et la traduction allemande à son épouse Marie Rothan, née en Allemagne à Francfort-sur-le-Main, près du village d'Eschbach.

10. Le CIO* et les villes organisatrices des jeux signent un contrat dont le chapitre 10 stipule : « *En complément à l'atmosphère festive des Jeux Olympiques, le programme culturel des Jeux Olympiques inclut des projets et des événements qui présentent les cultures locale, nationale et internationale, favorisent le dialogue interculturel et célèbrent les valeurs olympiques pour toucher le public le plus large possible.* ».

[10] Mathieu Lehanneur (designer), Torche olympique des Jeux de Paris 2024, acier recyclé, H. 70 cm. 2000 exemplaires de cette torche serviront pour le parcours de la flamme jusqu'à Paris.

[11] Anonyme, Charles-Pierre de Frédy, baron de Coubertin (1863-1937), négatif sur verre 1915 (Washington DC, Library of Congress, LC-B2-3302-6 [P&P]).



[10]



[11]

vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels ». Le point 39 de la Charte stipule que « *Le COJO* organisera un programme de manifestations culturelles qui doit couvrir au moins toute la période d'ouverture du village olympique. Ce programme sera soumis à l'approbation préalable de la commission exécutive du CIO.* » L'Olympiade culturelle de Paris 2024 est l'héritière de cette disposition et prend la suite de la *Cultural Olympiad* de Londres 2012, de la programmation culturelle (*programacao cultural*) de Rio de Janeiro de 2016 et l'Agora olympique de Tokyo 2020. Déployée en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023-2024, elle démontre comment le croisement de la culture et des pratiques sportives se retrouve à de multiples niveaux, la culture et le sport contribuant ensemble à « faire territoires ». *G.S.*

*CIO, COJO, hygiénisme, spina : voir glossaire, p. 126.



Patrimoines des JO et du sport en Auvergne- Rhône-Alpes

L'actuel Palais des Sports de Grenoble, ancien stade de glace des Jeux olympiques d'hiver de 1968 (architectes Pierre Junillon et Robert Demartini, ingénieur Nicolas Esquillan).

LES JO DE CHAMONIX 1924

EN UN REGARD



25 JANVIER – 5 FÉVRIER 1924



16 NATIONS



9 SPORTS



16 ÉPREUVES



260 ATHLÈTES DONT 13 FEMMES



48 MÉDAILLES (DONT 3 FRANÇAISES)



OUVERTURE PROCLAMÉE PAR **GASTON VIDAL**, SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE FRANÇAIS



PREMIERS JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE L'HISTOIRE



[1]

[1] Auguste Matisse, affiche de la Semaine internationale des sports d'hiver de la VIII^e Olympiade, 1924 (Turin, Museo Nazionale della Montagna, MTUR 37).

CHAMONIX, BERCEAU DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN 1924

Pourquoi Chamonix ?

Dans le cadre de l'organisation des Jeux olympiques de Paris en 1924, le CIO* valide la proposition des représentants français relative à l'organisation d'épreuves de sports d'hiver. Cependant, craignant que celles-ci nuisent à l'organisation des Jeux nordiques*, les pays scandinaves s'opposent à leur inscription au programme olympique, conditionnant la participation de leurs athlètes. C'est pourquoi on parle alors de la Semaine internationale des sports d'hiver de la VIII^e Olympiades de l'ère moderne sous le patronage du CIO [1]. Ce n'est que lors de la cession du CIO de Lisbonne en 1926 que Chamonix sera considérée comme l'organisatrice des I^{ers} Jeux olympiques d'hiver.

Trois villes se portent candidates pour accueillir cette « Semaine internationale des sports d'hiver » : Chamonix, Gérardmer et Luchon Superbagnères. Le choix se porte sur Chamonix en raison notamment de sa capacité hôtelière et son accès ferroviaire à même d'accueillir athlètes, organisateurs et public.

Le déroulé des Jeux

Le 25 janvier 1924, une cérémonie d'ouverture est organisée entre le centre-ville de Chamonix et le Pavillon des Sports, chaque délégation nationale défilant à la suite d'un porte-drapeau. La compétition s'ouvre après la prestation du serment olympique prononcée par le porte-drapeau français Camille Mandrillon et la proclamation d'ouverture par le sous-secrétaire d'État à l'Enseignement technique français, Gaston Vidal.

Les sports au programme sont peu nombreux : hockey sur glace, patinage de vitesse (500 m, 1 500 m, 5 000 m et 10 000 m), patinage artistique, curling, bobsleigh, ski de fond (18 km et 50 km), ski militaire (ancêtre du biathlon), saut à ski et combiné nordique (épreuve composée du saut à ski et du ski de fond). Le ski alpin n'est alors pas encore présent et seul le patinage artistique comprend des épreuves incluant des femmes pour les programmes dames et couples mixtes.



[2]

[2] Carte postale représentant le Tremplin olympique de Chamonix, 1924 (Chamonix-Mont-Blanc, Musée Alpin, 2014.0.60).

Les plus grands équipements sportifs du monde

Pour l'occasion, Chamonix lance de nombreux travaux, à hauteur de 2 millions de francs. Il s'agit de construire ou de moderniser des infrastructures sportives afin d'accueillir les différentes épreuves.

En rive gauche de l'Arve, la [patinoire](#) avec ses 36 000 m² incluait également le [Pavillon des Sports](#). C'est là que se sont déroulées les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que les départs et arrivées des épreuves de fond et de ski militaire. Cet espace rebaptisé en 1984 « Parc Olympique » par Juan Antonio Samaranch, Président du CIO*, ne conserve quasiment aucun vestige de l'infrastructure de 1924, il demeure cependant le cœur sportif de la ville, puisqu'il regroupe la patinoire, l'anneau de vitesse, la Maison des Sports Karine Ruby¹, le Foyer de ski de fond Robert Baisse et le Centre Sportif Richard Bozon intégrant notamment la piscine et la salle multisport Pierre de Coubertin. Au pied du glacier des Bossons, le [tremplin de saut à ski du Mont](#) [2] a été conçu pour battre tous les records de longueur. Si le vainqueur de l'épreuve olympique effectua un saut de 50 mètres en compétition, lors du concours d'exhibition, il établit le record du monde à 58,50 mètres avec un élan plus long de 25 mètres. Le tremplin de saut à ski du Mont est encore ponctuellement utilisé aujourd'hui. Longue de 1 369,88 m, large de 1,20 m et d'un dénivelé négatif de 156,29 m, la [piste de bobsleigh](#) des Pèlerins était alors

¹ Karine Ruby (1978-2009) était une snowboardeuse chamoniarde qui fut notamment championne olympique de slalom géant à Nagano en 1998.



[3]



[4]

[3] Vestiges de la piste de bobsleigh des Pèlerins aujourd'hui.

[4] L'affiche du Centenaire des 100 ans des Jeux olympiques d'hiver à Chamonix-Mont-Blanc, célébré en 2024.

² L'art de la construction en pierre sèche est inscrit depuis 2018 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

* CIO, Jeux nordiques : voir glossaire, p. 126.

la plus sophistiquée du monde. Avec une pente moyenne de 11 % et 19 courbes, la descente se montrait très technique. Cette piste a, par la suite, accueilli différentes compétitions jusqu'à sa fermeture à cause de deux tragiques accidents survenus en 1950. Aujourd'hui, seuls quelques tronçons de la piste subsistent dans la forêt au-dessus du hameau des Pèlerins [3], en raison de sa démolition lors du percement du tunnel du Mont-Blanc et la construction de sa route d'accès. Ces vestiges, pour certains en cours de restauration, permettent notamment d'apprécier cette remarquable construction en pierre sèche². Le parcours des épreuves en ski s'est effectué sur trois boucles, 18 et 50 km pour le fond et 30 km pour le ski militaire, au départ du pavillon des sports sur des pistes en direction de Charamillon au nord-est et Vers le Nant au sud-ouest.

Bilan et héritage

Le succès de cet événement (plus de 10 000 spectateurs payants) renforça la notoriété internationale de Chamonix et l'engagement naissant du pays du Mont-Blanc dans le développement des sports d'hiver et du tourisme hivernal. Les Scandinaves dominent la majorité des épreuves, raflant 30 médailles. La Norvège récolte 17 médailles, dont 4 en or. D'ailleurs, le skieur norvégien Thorleif Haug devient le premier triple champion olympique de l'histoire en remportant le 18 km, le 50 km et l'épreuve combinée. La France empoche 3 médailles de bronze pour les équipes de patrouille militaire et de curling ainsi que pour le couple Andrée Joly et Pierre Brunet en patinage artistique.

En 2024, Chamonix célèbre les 100 ans de cette « Semaine internationale des sports d'hiver » [4]. Ce centenaire (voir p. 108) est notamment l'occasion de mettre un coup de projecteur sur le patrimoine architectural sportif en rapport à cette Olympiade. En lien avec la labellisation Pays d'art et d'histoire du territoire du Mont-Blanc en 2023, la protection, la valorisation et la restauration de ce patrimoine, partiellement disparu ou très modifié, perpétuera le souvenir d'un événement majeur de l'histoire chamoniarde. *S.L.*

FOCUS

CHAMONIX 1924 : ARCHIVES DE LA MÉMOIRE

Les premiers Jeux olympiques d'hiver, ainsi baptisés de manière rétrospective, se sont tenus il y a tout juste un siècle. Ils ont laissé peu de traces matérielles, en revanche de nombreuses archives et photographies témoignent de cette première expérience. Ces deux pages en présentent une sélection.



[1]



[2]

[1] Affiche P.L.M. de la Semaine internationale des sports d'hiver de la VIII^e Olympiade [le saut à ski], 1924 (coll. part.).

[2] Roger Soubie, affiche P.L.M. de la Semaine internationale des sports d'hiver de la VIII^e Olympiade [le patinage artistique], 1924 (coll. part.).

[3] La patinoire de Chamonix-Mont-Blanc en 1924 (Chamonix-Mont-Blanc, archives municipales, photothèque historique, fonds Gay-Couttet).

[4] Auguste Couttet, match Canada-USA (hockey sur glace), photographie, 1924 (Chamonix-Mont-Blanc, Musée Alpin, 2015.0.543).

[5] Le skieur chamoniard Denis Couttet lors de la course de fond des Jeux olympiques de 1924, carte postale (Chamonix-Mont-Blanc, Musée Alpin, 2014.0.275).

[6] Carte postale représentant la tribune officielle du stade olympique et les spectateurs assistant aux épreuves, v. 1924 (coll. part.).



[3]



[4]



[5]



[6]

LES JO DE GRENOBLE 1968

EN UN REGARD

15

6-18 FÉVRIER 1968



37 NATIONS



10 SPORTS



35 ÉPREUVES



1158 ATHLÈTES (DONT 211 FEMMES)



106 MÉDAILLES (DONT 9 FRANÇAISES)



UN CRISTAL DE NEIGE AU MILIEU
DE TROIS ROSES ROUGES



« SHUSS » LE SKIEUR



OUVERTURE PROCLAMÉE PAR CHARLES DE GAULLE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FLAMME OLYMPIQUE ALLUMÉE PAR ALAIN CALMAT
(PATINEUR ARTISTIQUE)



PREMIÈRE RETRANSMISSION TÉLÉVISÉE EN COULEUR
ET EN MONDOVISION DES ÉPREUVES



[1]



[2]

[1] Cérémonie d'ouverture du 6 février 1968 dans le stade provisoire, photographie (Grenoble, Archives municipales et métropolitaines, 11Fi2839).

[2] Jean Brian affiche X^e Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, 95 x 63 cm, 1968 (coll. part.).

LES X^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE GRENOBLE 1968

Un coup de bluff ?

Dans le sillage d'Innsbruck (Autriche) en 1964, Grenoble devient la deuxième ville à accueillir des olympiades hivernales dont l'organisation était traditionnellement confiée à des stations de sports d'hiver [1]. La candidature de Grenoble, officiellement déposée le 30 décembre 1960, est liée à l'initiative des édiles municipaux, soutenue par les autres communes d'accueil (les stations de sports d'hiver de Chamrousse, l'Alpe d'Huez, Autrans, Méaudre et Villard-de-Lans) et par le préfet de l'Isère. Selon certains auteurs, en 1964, Grenoble obtient les Jeux olympiques de 1968 grâce au film de présentation réalisé par Jack Lesage... et grâce au bluff ! Les édiles n'hésitent pas à affirmer que la ville, malgré son retard en matière d'infrastructures et d'équipements, est prête à accueillir la manifestation.

Au début des années 1960, l'équipement de la ville n'est en effet plus adapté à son importante croissance démographique et le développement urbain ne s'inscrit dans aucune prospective. L'État missionne l'architecte urbaniste Henry Bernard pour élaborer le plan directeur d'urbanisme de la ville et des vingt communes voisines. Ce plan, dit plan Bernard, est rendu en 1963 et officialisé en 1965. Dès lors, la préparation des JO doit permettre d'accélérer la réalisation des infrastructures manquantes. Plusieurs propositions du plan Bernard, vivement critiqué par la nouvelle majorité municipale d'Hubert Dubedout élue en 1965, sont néanmoins retenues pour organiser la manifestation au sein de l'espace urbain. Ainsi, la suppression de l'aérodrome et le recul de la voie ferrée vers le sud autorisent-ils la création du stade d'ouverture (provisoire) et de la gare routière. Celle-ci, réalisée par Jean Prouvé, est appelée à devenir le palais des expositions Alpexpo [3]. La réalisation de quatre amorces d'autoroute, la construction de deux nouveaux ponts et l'aménagement de deux entrées de ville permettent le désenclavement de Grenoble.

Le grand chantier des Jeux

Les travaux des Jeux olympiques sont réalisés en un temps très court, entre l'été

1965 et la fin de l'année 1967. Ils bénéficient, grâce aux efforts du préfet de l'Isère, d'un concours financier très important de l'État. Des interventions artistiques, financées notamment grâce à la procédure dite du 1 % artistique*, sont présentes dans chaque bâtiment et confiées à des artistes de renom : Calder, Marta Pan, Barre, Lardera, Vasarely, Dawasne et Bishoffshausen. Elles complètent les quinze sculptures réalisées par des artistes internationaux dans le cadre du premier Symposium français de sculptures tenu en 1967 et implantées dans l'espace public.

Le parc Paul-Mistral accueille le nouvel **hôtel de ville** (voir p. 28-29) conçu par Maurice Novarina ainsi que le stade de glace et l'anneau de vitesse pour accueillir les épreuves de glace qui se déroulent à Grenoble. Pour le **stade de glace**, les architectes Pierre Junillon et Robert Demartini et l'ingénieur Nicolas Esquillan, proposent un édifice dont la conception répond à la contrainte d'un chantier très court : fondations, façades et couverture sont indépendants et sont construits concomitamment. L'édifice, comparé à un oiseau prenant son envol, présente deux voûtes en voile de béton entrecroisées qui reposent sur quatre piliers porteurs. Cette structure libère un volume intérieur exempt de piliers qui accueille des tribunes de 12 000 spectateurs et une patinoire centrale. Aujourd'hui, le stade de glace, baptisé palais des Sports Pierre Mendès France (illustration p. 16), accueille différentes manifestations et notamment des concerts ; les anciens comme les nouveaux grenoblois ont fréquenté au moins une fois l'édifice. **L'anneau de vitesse**, originellement orné d'une œuvre monumentale de Vasarely, n'est plus en glace depuis le milieu des années 1990 mais reste un lieu très fréquenté pour des activités sportives.

Au sud de la ville, deux ensembles importants confiés à Maurice Novarina voient le jour : le **centre de presse** et le **Village olympique** [4]. Le premier, devenu cité Malherbe, accueille alors les journalistes de presse et de télévision pour retransmettre les épreuves en couleur et en mondovision*. Le second abrite les athlètes et les officiels ainsi que des habitations. Aujourd'hui, ces deux ensembles sont occupés par des logements. La patte de Novarina y est facilement identifiable : au sein d'aménagements paysagers et piétons, les bâtiments sont construits en béton et partiellement recouverts d'essentage* de bois.

L'enveloppe financière des JO permet également la construction d'équipements culturels. Le **Musée dauphinois** s'installe dans le couvent Saint-Marie-d'en-Haut rénové. Le **Conservatoire de musique** se dote d'un nouveau bâtiment implanté à proximité immédiate de la Maison de la Culture (actuelle MC2) construite par André Wogenscky. Celle-ci se situe à l'emplacement de la nouvelle centralité de la ville imaginée par Henri Bernard. Adoptant la forme d'une proue de bateau posée



[3]

[3] Jean Prouvé, Gare routière des Jeux olympiques, actuel palais des expositions Alpexpo.



[4]

[4] Maurice Novarina, Village olympique de Grenoble, photographie ancienne (Grenoble, Archives municipales et métropolitaines, 11Fi3083).

[5] André Wogenscky, Maison de la Culture de Grenoble (avec son extension de la fin des années 1990).



[5]

sur une esplanade surélevée, la **Maison de la Culture** [5], baptisée Le Cargo avant sa rénovation/extension des années 1990, est inaugurée par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, pendant la quinzaine des JO.

À ces réalisations, s'ajoutent celles de nouveaux équipements après abandon et démolition de bâtiments obsolètes : **gare ferroviaire**, **hôtel de police**, **caserne des pompiers**, **hôpital sud** et **poste centrale**.

L'héritage de 68

L'organisation et l'accueil des JO ont ainsi permis la réalisation très rapide d'équipements et d'infrastructures d'envergure dont l'implantation a créé une nouvelle organisation de l'espace urbain. La manifestation a renforcé l'image d'une ville au cœur des montagnes, l'un des moteurs de son attractivité et jalon supplémentaire de ses prétentions au titre de « capitale des Alpes ». Les bâtiments construits à cette occasion sont aujourd'hui tous en usage. Le Palais des sports, la Maison de la Culture, le Conservatoire de musique, le Village olympique et Alpexpo sont labellisés Architecture contemporaine remarquable. La récente inscription de l'hôtel de ville au titre des monuments historiques signe probablement le basculement de ces édifices de la seconde moitié du XX^e siècle dans notre bien commun qu'est le patrimoine. **E.B.**

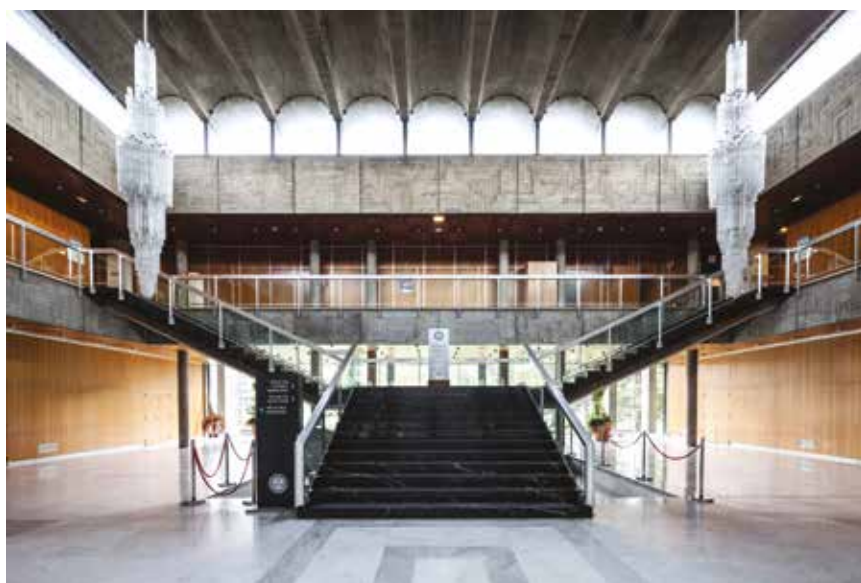
* 1 % artistique, essentage, mondovision : voir glossaire, p. 126.

FOCUS

L'HÔTEL DE VILLE DE GRENOBLE

Au seuil des années 1960, les services municipaux souffrent de l'exiguïté de l'hôtel de Lesdiguières qu'ils occupent depuis 1719. La construction d'un nouvel hôtel de ville [1], adapté à la taille et la démographie de la cité, s'inscrit dans le plan d'urbanisme directeur d'Henry Bernard et dans la dynamique suscitée par l'organisation des Jeux olympiques en 1968. Le nouvel édifice, inauguré le 18 décembre 1967, s'élève en lisière du parc Paul-Mistral et à l'une des trois entrées de ville.

L'hôtel de ville se caractérise par une conception d'ensemble alliant architecture, mobilier et œuvres d'art. Sa réalisation est confiée à des grands noms de l'architecture et du design : Maurice Novarina, Jean Prouvé et Joseph-André Motte. Maurice Novarina fait appel à sept artistes pour la réalisation de huit œuvres : Alicia Penalba, Charles Gianferrari, Etienne Hajdu, Raoul Ubac, Pierre Sabatier, Emile Gilioli et Alfred Manessier.



[2]



[1]

[1] Hôtel de ville de Grenoble, vue d'ensemble.
[2] Hall d'honneur : escalier et lustres monumentaux.



[3]

[3] Salle des mariages : tapisserie d'Alfred Manessier, cloisons mobiles de Pierre Sabatier et décors de Joseph-André Motte.

*ACR, calepinage, corniche, beffroi, brutalisme, péristyle, raidisseurs : voir glossaire, p. 126.

La forme générale de l'édifice repose sur l'opposition d'un volume horizontal bas, appelé la galette, et d'une tour de 40 m de hauteur. Celle-ci, dans une tradition remontant aux beffrois* du Moyen Âge, signale le pouvoir municipal dans la ville. Le mur-rideau, réalisé par Jean Prouvé, autorise la création d'une trame graphique forte, alternant baies étroites et larges et dont la verticalité est accentuée par des raidisseurs* pare-soleil montant de fond. La galette abrite au 1^{er} étage les bureaux des élus répartis sur une galerie ouverte sur le rez-de-chaussée surélevé où sont logés les espaces d'accueil du public et de réception (hall d'accueil du public, salon de réception, hall d'honneur [2], salle des mariages [3] et salle du conseil municipal). Les services se situent dans les 9 étages restants de la tour. Ceux-ci sont supportés par deux piliers, qui renferment les circulations verticales, et une poutre-caisson monumentale visibles depuis le hall d'accueil du public. En 1968, le maire Hubert Dubedout défend cette distribution par la nécessité d'incarner dans l'espace la proximité entre les élus et les administrés.

L'édifice présente une palette restreinte de matériaux : le béton, traité dans le style brutaliste* et de manière plastique par l'intermédiaire de différents calepinages*, diverses essences de bois en revêtement, le marbre au sol, l'aluminium et le verre. Depuis l'intérieur, l'édifice se caractérise par sa transparence, la finesse des menuiseries et ses larges vues vers l'extérieur.

De nombreuses références à l'antique, liées à la formation de Maurice Novarina aux Beaux-Arts, parsèment la construction. Les deux escaliers monumentaux extérieurs, les piliers jumelés qui forment un péristyle* autour de la galette et leur couronnement par une corniche* évoquent le temple grec. À l'intérieur, la cour d'honneur commande la distribution des espaces du rez-de-chaussée surélevé. À l'instar de la villa romaine, elle est ornée de la mosaïque de Gianferrari et occupée en son centre par une fontaine surmontée de la sculpture en bronze d'Hajdu. Implantées au rez-de-chaussée surélevé, les œuvres d'art moderne insèrent la courbe, le déséquilibre et la couleur dans des espaces marqués par la ligne droite, la symétrie et un éventail chromatique réduit. Deux lustres monumentaux dans le hall d'honneur, fabriqués spécialement pour l'édifice et réalisés en cristal de Murano, parachèvent le décor.

L'hôtel de ville a été peu transformé et une partie de son mobilier d'origine a été conservé. Labellisé ACR* depuis 2003, il est inscrit au titre des monuments historiques depuis le 25 janvier 2023. E.B.

LES JO D'ALBERTVILLE 1992

EN UN REGARD

15

8-23 FÉVRIER 1992



64 NATIONS



12 SPORTS



57 ÉPREUVES



1801 ATHLÈTES (DONT 488 FEMMES)



171 MÉDAILLES (DONT 9 FRANÇAISES)



UNE FLAMME OLYMPIQUE
AUX COULEURS DE LA SAVOIE



« MAGIQUE » LE LUTIN (JEUX OLYMPIQUES)
ET « ALPY » (JEUX PARALYMPIQUES)



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
CHORÉGRAPHIÉE PAR PHILIPPE DECOUFLÉ



OUVERTURE PROCLAMÉE PAR FRANÇOIS MITTERRAND,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FLAMME OLYMPIQUE ALLUMÉE PAR MICHEL PLATINI
(FOOTBALLEUR) ET FRANÇOIS CYRIL GRANGE
(ENFANT, ÂGÉ DE 9 ANS)



LE SKI DE BOSSE ET LE SHORT TRACK
FONT LEUR ENTRÉE AU PROGRAMME OLYMPIQUE

LES XVI^e JEUX OLYMPIQUES D'HIVER D'ALBERTVILLE 1992



[1]

[1] Alain Doré (agence Desgrippes Gobé & Associés), affiche des XVI^e Jeux olympiques d'hiver, 1992 (coll. part.).

Pourquoi Albertville ?

Pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 1992 [1], la candidature d'Albertville, sous-préfecture de 17 000 habitants, est sélectionnée en 1986 par le CIO*. Albertville représente la Savoie entière, en recherche d'un « effet vitrine » des Jeux, et affiche le soutien de toute la vallée de la Tarentaise et de ses prestigieuses stations de ski : Courchevel, Val-d'Isère, Tignes... C'est sur ce vaste domaine skiable, déjà très équipé, que se répartissent les 12 autres sites qui accueilleront les épreuves, après aménagements des voies de communication et modernisation des infrastructures. Albertville occupe aussi une place stratégique de carrefour des vallées alpines au pied des Alpes et des voies de communication. Elle dispose enfin d'une réserve foncière prévue pour le développement du sport et qui permet la construction immédiate des installations olympiques nécessaires, sans expropriations.

Les équipements sportifs

Sur cette réserve de 10 hectares, en zone Ouest, est construit le **Parc olympique**, qui comprenait le **Village des sponsors** (bungalows et tentes temporaires) et un ensemble d'équipements conçus dans un souci de reconversion ultérieure, la Ville ne voulant pas hériter de structures surdimensionnées et coûteuses en fonctionnement. Les projets ont fait l'objet de concours architecturaux, dans un délai contraint de seulement 5 ans pour la livraison des bâtiments et dans un contexte de complexification des procédures de marchés publics¹. Le premier bâtiment à sortir de terre est le **siège du Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO*)**, de l'architecte Jean-Louis Chanéac, également auteur du plan-masse du site olympique. L'édifice abrite 300 salariés travaillant à la coordination matérielle des Jeux. Une fois ceux-ci terminés, il est devenu une extension du Lycée professionnel du Grand Arc. Le parc olympique est dominé par la silhouette de la **Halle olympique** [2], ou Halle de Glace, construite par l'architecte Jacques Kalisz. C'est le symbole des Jeux et de leur volonté de démontrer une excellence en termes d'ingénierie. Une exostructure* en treillis d'acier bleue de la société Eiffel reposant sur huit points d'appui porte une boîte blanche de verre et d'acier. D'une capacité de 9000 places à l'époque des

1. Marie Beauvalet-Boutouyrie, « L'aventure olympique. Les architectures des Jeux d'hiver d'Albertville 1992 : des projets inaboutis ? », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère*, 12/2021.



[2]



[3]

[2] Jacques Kalisz, Halle Olympique (ou Halle de Glace) d'Albertville.

[3] Serge Constantinoff et Bernard Ritaly, Anneau de vitesse d'Albertville.

Jeux, 12 compétitions olympiques s'y sont déroulées sur la patinoire olympique. La Halle est ensuite devenue un pôle sportif utilisé par les scolaires et les clubs locaux. Des salons et expositions y sont régulièrement organisés et l'Espace Tremplin 92, consacré à la mémoire des Jeux, y a ouvert (voir p. 34-35). Construit par les architectes Serge Constantinoff et Bernard Ritaly, l'Anneau de vitesse [3], piste dédiée aux épreuves de patinage de vitesse, comporte une tribune à la toiture retenue par des haubans. Le stade offrait 10 000 places en comptant des gradins de bois installés tout autour de la piste et démontés ensuite. Dix compétitions se sont disputées sur trois pistes de 400 m mises en glace. Après les Jeux, le système de réfrigération a été démonté et l'Anneau est devenu un stade d'athlétisme homologué aux normes internationales². Le Théâtre des cérémonies était constitué en 1992 par un stade temporaire métallique de 35 000 places, utilisé pour les cérémonies d'ouverture et de clôture confiées au jeune chorégraphe Philippe Decouflé. Ce stade a été démonté après les Jeux³. La vasque olympique s'y trouvait ; elle a été déplacée depuis devant la Halle Olympique. Le mât central [4], pivot des spectacles conçus par Decouflé, a été conservé. Le reste du site a été transformé en espace de jeux et de sports⁴.

Les équipements civiques et culturels

Une programmation culturelle accompagnant traditionnellement les Jeux, Albertville s'était engagée à accueillir une manifestation culturelle d'envergure. Parallèlement au travail du COJO*, la Ville met en œuvre une requalification du centre-ville avec la création d'un lieu de spectacle. Le quartier de la Poste, qui se vidait alors de ses habitants, est entièrement remodelé pour créer la Place de l'Europe [5], dessinée par l'architecte Jean-Jacques Morisseau. Œuvre typique du postmodernisme*, l'architecture s'organise autour de l'hémicycle à colonnades d'inspiration antique mais faisant un large usage du verre. Les façades sur la place adoptent un vocabulaire néoclassique. Les façades arrière font usage du trompe-l'œil, une technique picturale traditionnelle en Savoie. Sur la place se dresse la statue de l'Europe

2. Comprenant donc au centre un terrain de football et de rugby, ainsi que des espaces pour le lancer du javelot, du disque, du poids. Sous la tribune se trouve une salle de boxe. Les tribunes peuvent actuellement accueillir 1800 spectateurs assis.

3. Revendu à Barcelone, il a été utilisé pour les Jeux olympiques d'été de 1992.

4. Comprenant un terrain de football, un terrain de rugby, un pas de tir à l'arc et une piste de skate-board, utilisés par les associations locales et les habitants, notamment les plus jeunes.



[4]

[4] Le mât central du Théâtre des cérémonies, emblème des JO d'hiver, toujours en place à Albertville.

[5] Jean-Jacques Morisseau, la Place de l'Europe.

5. Le Dôme-Théâtre comprend également un studio de répétition et les loges d'artistes. La scène étant précédée d'une fosse d'orchestre, ce lieu est donc conçu pour accueillir aussi bien des pièces de théâtre que des opéras, des spectacles de danse et des concerts. La salle comprend actuellement 644 places.

6. Qui ouvrit en deux temps, une première salle en 1992 pour les Jeux et une seconde sept ans plus tard.

7. Le présent texte réutilise les éléments du dossier de candidature d'Albertville au label Ville d'art et d'histoire (2003) et a été relu par le service Ville d'art et d'histoire (nos remerciements s'adressent à Sébastien Porcheret).

*CIO, COJO, exostructure, Postmodernisme : voir glossaire, p. 126.

par Pierre Margara, en bronze, qui pèse 1,2 tonnes. La place est animée par des terrasses, des galeries marchandes, des petits passages couverts qui la relient aux rues commerçantes vers la rue Gambetta et la rue de la République. On y trouve un cinéma, un parking souterrain et surtout un vaste complexe culturel. Coiffé de sa coupole en cuivre, le Centre culturel du Dôme, également dessiné par Morisseau, est divisé entre le Dôme Théâtre, remarquable par sa charpente entièrement en bois et sa salle de spectacle à l'italienne de 650 places⁵, le Dôme Médiathèque qui dispose d'une surface de 2000 m² répartis sur trois niveaux ouverts par de larges baies vitrées et enfin le Dôme Cinéma⁶.

Albertville a donc relevé le défi olympique et les Jeux ont été un succès : près d'un million de billets ont été vendus, toutes les compétitions ont pu avoir lieu, aucun problème majeur n'a été signalé ni en matière de transport ni en ce qui concerne l'hébergement. L'« Après-Jeux » ayant été planifié dès les origines de la candidature, il n'existe pas de friche olympique à proprement parler et la reconversion de tous les équipements ainsi que leur utilisation profitent encore, vingt ans après, aux habitants et au développement économique et touristique de la Savoie. Les témoignages des Jeux olympiques de 1992 étaient au cœur de la candidature d'Albertville au label « Ville d'art et d'histoire » en 2003. Cependant, la mémoire olympique se cherche encore à Albertville, comme dans d'autres sites savoyards où se rencontrent des vestiges des Jeux de 1992 : la piste de bobsleigh de La Plagne, les tremplins de saut à ski de Courchevel ou la patinoire de hockey de Méribel. G.S.⁷



[5]

FOCUS

LA MAISON DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER D'ALBERTVILLE



[1]

À ce jour, 12 des 13 sites ayant accueilli des épreuves des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville sont toujours utilisés dans le cadre d'une offre récréative et/ou sportive. Cette vision sur le long terme et la prise en compte des usages futurs dès la phase de conception de ces équipements faisaient pleinement partie du cahier des charges de réalisation. L'un des exemples les plus probants est celui de la Halle Olympique, théâtre des épreuves de short-track et de patinage artistique. Après quelques belles années post-JO rythmées par l'accueil d'événements sportifs et culturels d'ampleur et par l'exploitation de ses équipements sportifs, le bâtiment fait l'objet en 2015 puis 2018 de deux phases d'extension/réhabilitation visant à lui donner un nouveau dynamisme. Réaménagement de sa structure initiale pour une salle événementielle modulable de 7500 m² pensée pour intensifier l'accueil d'événements culturels, sportifs et économiques de grande ampleur, décalage et réfection de la patinoire, création d'un nouveau mur d'escalade, d'un restaurant,

[1] La scénographie de l'espace Tremplin 92.



[2]

[2] Le travail de conservation préventive en réserve.



[3]

[3] Un costume d'échassier de la cérémonie d'ouverture, dessiné par le costumier Philippe Guillotel.

*conservation préventive : voir glossaire p. 126.

de deux salles séminaires et de locaux visant à accueillir la Maison du Tourisme ainsi qu'un espace d'interprétation olympique en sont le résultat final. Ce projet s'inscrit dans la dynamisation du quartier olympique et a pour objectifs de donner à la Halle une attractivité régionale et l'image d'une structure incontournable du territoire, que ce soit à l'échelle locale et touristique.

Une scénographie axée sur l'héritage des JO

Bien conscientes de l'importance de l'héritage laissé par les Jeux de 1992, les collectivités composant le territoire olympique financent depuis plus de 30 ans le travail de la Maison des Jeux olympiques (MJO) d'hiver d'Albertville et de la Savoie. L'action de cette association, missionnée pour faire vivre cette mémoire, se matérialise à travers la valorisation d'une scénographie, la mise en place d'actions de médiation et la sauvegarde d'une collection d'objets d'époque.

La deuxième phase d'extension de la Halle intègre ainsi le déménagement de la MJO (basée jusque lors au centre-ville d'Albertville), la présence de cette institution ayant tout son sens dans une ancienne structure olympique en cours de dynamisation locale et touristique. Le projet s'oriente ainsi vers une refonte totale de la scénographie existante au profit d'un centre d'interprétation ludique et interactif [1]. Un consensus s'établit pour la création d'un espace de médiation à vocation mémorielle et promotionnelle intégrant la valorisation de l'histoire des olympiades d'Albertville et le dynamisme actuel du territoire d'accueil, ce en tant qu'héritage de ces Jeux. Le nom de Tremplin 92, Montagne et Olympisme, en référence à l'effet « tremplin » des JO sur le territoire est donné à cette nouvelle scénographie. Afin de toucher un public large, la qualité visuelle est intégrée comme une composante clé (contenu aéré, couleur attractive...) et le déploiement de dispositifs immersifs et sensoriels visant à rendre la scénographie attractive au regard des tendances actuelles apparaît comme un enjeu majeur.

Attenante à l'espace Tremplin 92, une réserve [2] a également été aménagée en 2023 afin d'accueillir la collection de la MJO composée d'arts graphiques, d'objets d'époque, de costumes et d'accessoires des cérémonies d'ouverture et de clôture [3]. Ces quatre dernières années, ces 2500 objets ont fait l'objet d'un programme assidu de mise en conservation préventive* afin d'en assurer la pérennité et la valorisation. L.B.



[1]

[1] Vue du jeu de paume de Suze-la-Rousse depuis l'angle sud-est. L : 32 m 50 x l : 10 m 60 l x h : 5 m 20. Le château, le jeu de paume et le parc sont la propriété du Département de la Drôme et classés au titre des monuments historiques par arrêté du 27 février 1964.

1. Nous remercions la confiance et l'aide financière depuis 2015, du département de la Drôme, l'EPCC Châteaux de la Drôme sous le contrôle des services de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et avec le soutien scientifique du GIS « Jeu et sociétés ». Cette entité regroupe des enseignant(e)s, des enseignant(e)s-chercheur(e)s et des chercheur(e)s issus de quatre universités (l'Université de Paris, l'Université Sorbonne Paris Nord, l'Université Paris Nanterre et Sorbonne Université), spécialisés sur les questions liées au jeu dans des approches pluridisciplinaires en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS).

2. G. Roquefort, *Suze-la-Rousse, Lieu-dit La garenne (rapport final d'opération)*, Manguio, 2016, 2 vol. ; G. Roquefort et S. Vaucelle, *Suze-la-Rousse, Renaissance d'un Jeu de Paume (rapport final d'opération, GIS 2016-2017)*, Perpignan, 2017.

3. Dans la famille des jeux de paume, il existe différentes formes de pratiques, dont certaines sont jouées sur des espaces ouverts relativement vastes (60 à 80m de longueur sur 20 de large), ne comportant ni mur ni filet mais une simple corde posée au sol pour séparer les équipes. Il s'agit alors de la « longue paume ».

UN CHANTIER ARCHÉOLOGIQUE CONSACRÉ AU SPORT : LA SALLE DE JEU DE PAUME DU CHÂTEAU DE SUZE-LA-ROUSSE (DRÔME)

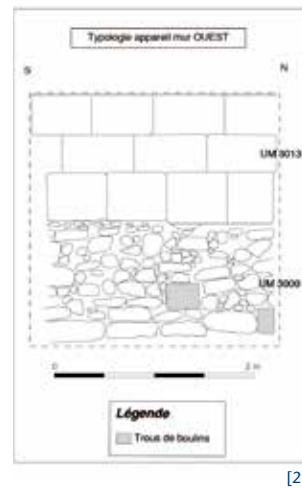
« Le jeu de balle doit se faire presque toujours en public ; et c'est un de ces spectacles auxquels la multitude apporte beaucoup d'ornement ».
Baldassarre Castiglione, *Livre du courtisan*, 1528.

Les recherches¹ menées depuis 2015² sur le jeu de paume de Suze-la-Rousse [1] s'inscrivent dans un cadre d'études inédites sur un patrimoine ancien, consacré à la pratique physique « d'ostentation » permettant d'affirmer l'apparence sociale d'un individu. Il y a peu encore, les seules informations concernant cette activité étaient celles transmises par le *Trattato del giuoco della palla* d'Antonio Scaino da Salò (1524-1612), publié à Venise en 1555.

Construit au milieu du XVI^e siècle, une légende raconte que le jeu de paume de Suze-la-Rousse aurait été bâti en seulement « trois jours », lors du passage du jeune roi de France Charles IX, le 21 septembre 1564, en compagnie de la reine Catherine de Médicis et de la famille royale, qui s'apprêtaient à faire étape au château des La Baume-de-Suze. Ils accomplissaient un voyage long de deux années et demie sur près de 4000 km, pour reconstruire l'unité du royaume après la première guerre de religion. Consacrée en totalité pour la pratique d'un jeu de balle et de raquettes, cette salle est l'objet d'études archéologiques et historiques depuis 2015. Les recherches ont révélé que la mise en œuvre de cet ouvrage a nécessité la mobilisation de moyens conséquents, conférant un caractère prestigieux à cette plus ancienne salle de « courte paume » (qualifiée de « jeu à dedans ») de tout l'espace européen, une salle non couverte aux dimensions royales³.

Situé à Suze-la-Rousse en Drôme provençale, à la périphérie d'un château médiéval transformé en palais de la Renaissance, ce bâtiment aurait été édifié au milieu du XVI^e siècle, avant d'être « actualisé » pour le passage de la cour royale. Il est l'un des aménagements d'un parc de 25 hectares, agrémenté pour les divertissements aristocratiques et la formation des gentilshommes. Les travaux menés par Rostaing de La Baume autour des années 1543-1556 ont répondu à l'impératif courtois de proposer un espace de pratique physique adapté à l'esprit de l'époque, valorisant un nouvel « art de jouer » promu par la nécessité de « plaire à la cour »⁴.

Les investigations de terrain ont permis d'établir qu'une mise en œuvre conséquente avait été réalisée afin de réduire les incidents topographiques, par extraction du substrat molassique*. Ce dernier, de structure alvéolaire, est visible au premier niveau du bâtiment (excepté pour le mur sud), dans les parties couvertes par les galeries (aujourd'hui disparues), sous la forme d'un appareil fruste destiné à recevoir un corps enduit dépourvu de gobetis* préparatoire. Au-dessus de ce bâti [2], un autre matériau provenant des carrières voisines de Saint-Restitut ou de La Baume-de-Transit, a été utilisé. Cet appareil quadrangulaire bien dressé apparaît sous la forme de carreaux ou de boutisses parpaigues*, malgré l'introduction de blocs aux dimensions « cyclopéennes », induisant l'utilisation d'engin de levage (cage à écureuil ?), lors de leur acheminement au sommet du mur. La face de parement soignée de cet appareil suggère que la fonction ludique du site était manifeste dès son origine, afin d'assurer une qualité de rebond aux balles ou « esteufs ». Le mur sud de « bricole » comprend un élément décisif du jeu : un « tambour » formant une saillie, qui permettait de dévier les trajectoires des balles. Deux portes permettaient d'accéder au jeu. Une à l'est, l'autre au nord [3]. Plus que de simples passages, ces deux ouvertures disposaient d'une fonction symbolique manifeste. La première située à l'est, de facture Renaissance, fait écho à la cour d'honneur du château, rompant ainsi avec l'allure martiale des remparts extérieurs, confirmant une probable synchronie entre les deux campagnes de construction : château/jeu de paume. La seconde entrée au nord-est de facture plus modeste. De par sa position et l'absence de décor, elle fait figure de « poterne », tant elle semble se dérober au regard du spectateur. Ces deux ouvertures s'ouvraient sur des galeries disparues, dont il subsiste des traces d'aménagement sur les murs est et nord. Ces coursives étroites, d'une largeur de 2,10 m à l'est et 1,82 m environ à l'ouest [4], évoquent l'exemple du jeu écossais de Falkland Palace inauguré en 1539. Aujourd'hui totalement évidé de ses équipements originels, le bâtiment comportait des galeries en bois couvertes de toits de planches sur trois de ses côtés, et prenait le jour par les « ouverts » - sorte de vastes ébrasements masqués par des filets - afin de protéger



[2] Planche des différents appareils constituant le jeu de paume. Le matériau utilisé pour l'appareil du haut (3013) provient des carrières de Saint-Restitut, le second (3000), provient de la molasse* locale.

4. S. Vaucelle, *L'Art de jouer à la cour. Transformation des jeux d'exercice dans l'éducation de la noblesse française (XIII^e-XVIII^e s.)*. Thèse d'histoire, EHESS Paris, 2004 ; G. Roquefort et S. Vaucelle, « Suze-la-Rousse : un jeu de paume entre symbolisme et pouvoir ». *Bulletin Monumental*, n°175-3, 2017, p. 257-262.



[3]



[4]

[3] Porte ouverte sur le jeu de paume.

[4] Vue intérieure de la galerie nord (proposition de restitution 3D).

5. G. Roquefort et S. Vaucelle, « Drôme, Suze-la-Rousse : « le plus excellent » jeu à dedans de la Renaissance ». *Études Drômoises*, n° 91, 2022, p. 3-7.

*boutisses parpaigues, gobetis, molasse : voir glossaire p. 126.

les spectateurs. Sur le mur sud, il n'est pas exclu qu'une hypothétique galerie haute était présente, afin d'accueillir les courtisans depuis ces espaces protégés.

À l'intérieur des galeries, de la terre cuite architecturale a été exhumée au niveau du sol de circulation des galeries, comme des tuiles et des dalles de sols standardisées (13 x 26 cm), dont certaines étaient badigeonnées. Il n'était en effet pas rare que les carreaux et les murs soient teints de rouge, ou assombrés à la couleur de « l'ardoise », afin de mieux distinguer la trajectoire de balles blanchies pour le jeu. Pour ce faire, on recourait aux pigments d'oxydes de fer, de sang de bœuf ou encore de charbon. Hormis de rares traces de badigeon sur quelques dalles, aucun autre aménagement au sol n'est apparu (lignes de « chasse », tracé...). L'aire de jeu était entièrement couverte de carreaux de terre cuite. Une corde à franges – sorte de filet de jeu – était accrochée au milieu du terrain pour séparer les deux camps. Les visiteurs peuvent retrouver les traces de ces aménagements (portes d'accès, négatif des galeries, point d'ancrage du filet, *oculus* d'éclairage). Une « dépouille » – vestiaire – complétait cette installation.

Sur une surface de jeu de près de 360 m², les échanges de balle pouvaient avoir lieu entre les deux équipes composées de 3 à 4 joueurs. On s'y entraînait physiquement, selon une organisation collective qui reproduisait symboliquement le déroulement d'une bataille. À l'aide d'une raquette cordée dont l'invention était toute récente et venait d'Italie – on jouait précédemment à main nue (la paume) ou avec un battoir – chaque joueur devait renvoyer la balle au-delà du filet, attaquer le camp opposé (« le dehors ») et défendre son territoire (« le dedans »). Des cibles permettaient de décider de l'avancée d'un score qui se comptait sur un mode sexagésimal en « 15, 30, 45 et jeu ». Il fallait viser certaines zones de marque dans les ouvertures des galeries, dont la plus importante était « la grille » – sorte de fenêtre de fond de court protégée par le tambour.

La recherche a relevé l'extrême similitude de la géométrie de cet espace ludique avec celle du jeu royal construit au Louvre pour Henri II en 1552, que l'on connaît par des récits du massacre de la Saint-Barthélemy ou par un traité italien (Antonio Scaino, *Trattato del giuoco della pala*, 1555). Quand ce prêtre de Bologne représente le « *giuoco della Louvre de Pariggi* », il stabilise dans ses dessins la forme d'un jeu « *alla francese* » (avec trois galeries et un tambour), forme évolutive de jeux de balle plus anciens, qui ne comportaient pas toujours de galeries, parfois une ou deux seulement. Loin de constituer une codification impérative, l'ouvrage de 1555 livre la trace d'un patrimoine oublié et foncièrement divers. Dans ce monde des cours royales et princières de l'Europe renaissante, les espaces ludiques étaient donc très variés, même si la forme du « jeu à dedans avec tambour » – celle que l'on admire aujourd'hui à Suze-la-Rousse – marque un tournant dans l'histoire du phénomène sportif⁵. [G.R., S.V.]

Introduction

PROTÉGER LE PATRIMOINE SPORTIF ?

« Va-t-on sérieusement mettre côte à côte Chambord et le maillot de Zidane, le retable d'Issenheim et une banderole de supporters, les gradins d'une tribune et le chœur de la Sainte-Chapelle ? » s'interroge avec humour l'ethnologue Christian Bromberger¹, qui a fait du match de football l'un de ses objets d'études. Faut-il opposer sport et patrimoine ? Faut-il s'étonner d'associer ces deux notions dans le cadre d'une politique culturelle publique telle que la protection au titre des monuments historiques ? Alors que la deuxième moitié du XX^e siècle consacre l'élargissement et l'éclatement de la notion de patrimoine, que l'on protège des hauts fourneaux, des usines et des microscopes électroniques, ne faudrait-il pas s'étonner plutôt de la faible présence du patrimoine lié au sport parmi les monuments historiques ? En effet, alors que la France compte 45 000 immeubles concernés par cette servitude publique, seuls 80 sont des équipements sportifs.

Et encore ...

Parmi eux, on trouve en premier lieu les monuments liés aux sports qu'on pourrait qualifier de « plus anciens », comme le jeu de paume, les haras ou les manèges, et en second lieu des édifices plus récents signés par des architectes incontournables de la première moitié du XX^e siècle. Parmi ces exemples emblématiques, on trouve bien sûr en Auvergne-Rhône-Alpes le stade de Gerland [1] réalisé par Tony Garnier, inscrit au titre des monuments historiques en 1967, ou encore le stade de Firminy-Vert, œuvre de Le Corbusier, achevé entre 1966 et 1968 par André Wogensky et classé en 1984, 20 ans à peine après sa livraison. En dehors de ces grands noms, on trouve très peu d'exemples de protection des infrastructures sportives qui fleurissent pourtant sur le territoire après la Seconde Guerre mondiale et pendant toute la V^e République.

Alors que, dès les années 1990, Georges Vigarello consacre un article au Tour de



[1] Le stade de Gerland à Lyon, architecte Tony Garnier, 1913-1920, carte postale, s.d. (v. 1930) (coll. part.).

1. Christian Bromberger, « Qu'est-ce que le patrimoine sportif ? », conférence prononcée lors des 6^{èmes} Rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport, Marseille et Nice, 27-29 mars 2017, et mise en ligne sur Academi.edu, 2023 : https://www.academia.edu/32056341/Christian_Bromberger_Quest_ce_que_le_patrimoine_sportif_consulté_le_31_mars_2024.



[2] La piscine de l'ASM du site sportif de Montlosier, créé en 1919 à Clermont-Ferrand par l'entreprise Michelin, et sa fontaine en béton (Archives Michelin). *Nunc est bibendum*.

3. *L'Abus monumental ?* est le titre donné par Régis Debray aux « Entretiens du Patrimoine » tenus au Théâtre de Chaillot du 23 au 25 novembre 1998, dont les actes ont été publiés l'année suivante chez Fayard.

2. Georges Vigarello, « Le Tour de France », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1997, p. 3802-3807.

*Maître d'ouvrage : voir glossaire, p. 126.

France dans les *Lieux de mémoire* de Pierre Nora², quelles sont les raisons de cette absence parmi les protections au titre des monuments historiques ? Et comment penser et organiser cette politique de protection au sein de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes en 2024 ? Il s'agit en effet de lui donner du sens, de ne pas sombrer dans l'« abus monumental » dénoncé par Régis Debray³, mais de se poser la question de la conservation des qualités architecturales d'un patrimoine dont l'usage se poursuit. Les articles qui suivent illustrent par des exemples la façon dont le ministère de la Culture, via la conservation régionale des monuments historiques (CRMH), s'est saisi de ces problématiques et tente d'y répondre en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces réflexions devraient aboutir, au mois de juillet 2024, à une première présentation devant une commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) consacrée en partie à cette thématique.

À travers l'exemple du Forez, les politiques d'équipements publics de la V^e République sont interrogées, telle que le programme « Mille Piscines », lancé en 1969 par le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, et qui donnera lieu notamment à la fabrication des piscines Tournesol, dont plusieurs exemples demeurent en Isère, dans la Loire (Sorbiers), ou à Clermont-Ferrand. En contrepoint, l'étude du modèle Michelin à Clermont-Ferrand [2] pose la question de la disparition progressive d'une partie de ce patrimoine, liée notamment à l'évolution des normes et des usages. Année olympique oblige, la région ayant accueilli trois fois les Jeux olympiques d'hiver au cours du XX^e siècle – en 1924 à Chamonix, en 1968 à Grenoble et en 1992 à Albertville – la protection des équipements sportifs liés à ces événements mondiaux a été envisagée en lien avec celle du patrimoine lié à la montagne et au développement des sports d'hiver. Enfin, l'aménagement des berges du Rhône par la ville de Lyon présente également plusieurs pistes de réflexion qui aboutiront peut-être sur de futurs monuments historiques. L'exemple lyonnais évoque également les partis de restauration choisis lors des travaux dont la piscine de Gerland a été l'objet de 2021 à 2024.

Car la protection n'est finalement qu'un point de départ.

Plus que jamais, la question de la réaffectation du patrimoine à des usages et à des pratiques contemporaines se pose pour les maîtres d'ouvrage*, qui doivent être accompagnés dans cette réflexion. Cette question se pose notamment pour le patrimoine lié au sport, avec des réponses diverses apportées par les porteurs de projet, que l'État accompagne et dont il faut tenir compte dès l'instruction des demandes de protection. **A.-L.P.**

Les défis de la protection du patrimoine sportif (1) :

L'EXEMPLE DE LA RÉGION STÉPHANOISE

Les bâtiments fermés ou les aménagements de plein air liés au sport, au sens où nous l'entendons communément aujourd'hui – c'est-à-dire des espaces qui permettent une activité sportive dûment soumise à des règles, encadrée par une fédération et déterminée par la présence d'un équipement normé –, représentent une portion congrue des monuments historiques. Au niveau national, les édifices repérés au titre du sport dans les bases de données, parmi les 45 000 monuments historiques en France et en considérant plus largement les sports anciens et ceux apparentés aux loisirs, dépassent à peine le chiffre de 80.

Cet état des lieux pose question mais s'explique aisément. Un grand nombre de sports s'exerçant en plein air n'ont jamais nécessité d'infrastructure, tout au plus un bornage ou un aménagement mobile. Par ailleurs, l'activité sportive au sens moderne ne s'est démocratisée qu'à la fin du XIX^e siècle. Auparavant, elle nécessitait du temps et des moyens que peu de Français pouvaient s'offrir en dehors de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie. Ces activités ont laissé quelques beaux – bien que rares – monuments protégés tels que haras et manèges. L'eau s'offrait au thermalisme plus qu'à la natation, sauf à considérer les joutes très localisées en France ou l'aviron. Si le patrimoine de l'hygiène du corps et plus particulièrement le thermalisme a donc été largement reconnu déjà, ce n'est pas le cas du patrimoine sportif. Pourtant ce dernier est une réalité et son étude et sa compréhension ont permis de mieux

l'appréhender, comme le montre l'étude du cas spécifique du patrimoine sportif public ligérien*, qui a fait par le passé l'objet de protections emblématiques au titre des monuments historiques.

Les équipements de la III^e République

Le sport, bien que pratiqué depuis l'Antiquité, n'a vu un regain d'intérêt pour la majorité de la population que sous la III^e République, grâce à la richesse grandissante apportée par la révolution industrielle et la pensée hygiéniste qui pénètre l'école publique. C'est en 1887 que se crée l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques sous la houlette de Georges de Saint-Clair. Les unions sportives s'étant développées depuis 1870, notamment l'Union des sociétés de gymnastique de France en 1873. Le lien avec l'hygiène se manifeste bien dans les équipements de bains-douches couplés à des gymnases, dont témoigne encore le gymnase de la Veüe à Saint-Étienne, dans un bâtiment de style sobrement orientalisant, construit au début du XX^e siècle. L'élan est donc donné à la fin du XIX^e siècle pour toutes les fédérations qui vont rédiger les règles de leurs sports respectifs et qui s'appuieront ensuite sur les contrats d'association issus de la loi du 1^{er} juillet 1901 pour multiplier les clubs sur tout le territoire. Le sport, qui se diffuse et qui prend progressivement ses lettres de noblesse en se détachant de l'hygiénisme pour devenir un partenaire de la santé et des loisirs, se développe cependant de façon anarchique. Une première tentative de réglementation des fédérations se fait jour sous le gouvernement de Vichy. Réécrite par la suite, elle traduit cependant une volonté désormais maintenue de reprise en main par l'État, qui deviendra, avec les collectivités territoriales, un important pourvoyeur de fonds pour la construction des infrastructures sportives au cours des Trente Glorieuses. La loi Mazeaud du 29 octobre 1975 impose finalement un contenu homogène d'activités sportives aux programmes scolaires, un centre de formation des enseignants, une réglementation pérenne liée aux institutions et aux fédérations, à l'organisation des compétitions.



[1] André Wogenscky, piscine de Firminy-Vert (actuelle piscine André-Wogenscky), 1971. Inscrite au titre des monuments historiques en 2005.

Les équipements de la V^e République

De ce fait, les infrastructures sportives se développent considérablement après la Seconde Guerre mondiale. La ville de Firminy qui s'équipe d'un stade (1968) et d'une piscine (1971) dans le cadre de la conception plus large du quartier de Firminy-Vert est exemplaire. Saint-Étienne n'est pas en reste avec le stade Geoffroy-Guichard, déjà ancien, mais qui connaît plusieurs campagnes d'agrandissement. Elle lance ensuite la construction du palais des Sports (Pierre Dufau, 1970). Dans le cadre de l'« Opération Mille Piscines » lancée par le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs et dont l'architecte Bernard Schoeller (1929-2020) fut le concepteur, la commune de Sorbiers inaugure sa piscine Tournesol en 1976. Bien que ces projets aient nécessité plusieurs années de préparation, cet épisode constructif se concentre sur un petit segment temporel même au regard du développement de la pratique du sport.

Patrimonialisation et enjeux d'adaptation

Dans le cadre de la protection au titre des monuments historiques, les édifices liés au sport doivent répondre aux critères habituels : une architecture remarquable qui se distingue dans le corpus, d'éventuels décors et un intérêt

historique. Ce dernier point ne pouvant généralement n'être lié qu'au sport, il est souvent mineur. Par ailleurs, l'authenticité d'un bâtiment, se concevant au regard de la conservation de ses éléments originels ou d'adjonctions très qualitatives, est le point essentiel pour une décision de protection. Un monument historique ne peut être un monument reconstruit ou par trop dénaturé. Ce point pose aussi problème pour les bâtiments du sport (et plus largement du spectacle) et explique la faible proportion de décisions effectives de protection.

Les bâtiments liés au sport sont récents, il s'agit de constructions modernes qui ne répondent plus aux mêmes garanties de solidité que les bâtiments anciens construits en pierre ou en brique et dont la résistance est assurée dans la durée par la pression de leur poids propre. À partir de la révolution industrielle, les édifices utilisent des matériaux modernes dont l'évolution dans le temps est toujours observée aujourd'hui par les ingénieurs. Ils ont nécessité l'établissement de normes évolutives pour parer aux déconvenues qui se faisaient jour et visent une recherche croissante de sécurité pour les établissements recevant du public (ERP). En effet, hors les risques d'effondrements qui avaient pu être en grande partie anticipés par les bâtisseurs, de nouveaux risques sont apparus. La fréquentation également croissante de ces espaces par un public toujours plus dense a incité le législateur à durcir progressivement la réglementation. La législation a évolué au gré de plusieurs catastrophes dont certaines ont touché des édifices sportifs : l'incendie de la station de métro de Ménilmontant (1906), celui du cinéma Le Select à Rueil-Malmaison (1954) ou de la discothèque de Saint-Laurent-du-Pont en Isère (1970) ou l'effondrement des tribunes du stade de Furiani (Haute-Corse) en mai 1992. Ce dernier événement eut pour conséquence l'intégration des infrastructures de plein air à toutes les contraintes appliquées aux espaces fermés. À cette contrainte sécuritaire s'ajoute les impératifs économiques et commerciaux. Les compétitions nationales et internationales exigent toujours plus de place dans des bâtiments fonctionnels aux coûts de construction limités.

L'exemple du « Chaudron » à Saint-Étienne est révélateur de ce double enjeu. Le stade, dessiné par les architectes stéphanois Thierry Meyer et Michael Saidoun, est inauguré en 1931, mais avec des tribunes Est et Ouest partiellement couvertes et des tribunes Nord et Sud en terre, ces dernières seront construites en dur en 1936, une tribune est ajoutée en 1950, les pistes disparaissent et une autre tribune voit le jour en 1957 quand le stade devient essentiellement un stade de football, enfin un couverture entoure le terrain au-dessus des tribunes à partir de 1968. L'usage du stade échappe alors largement aux seuls Stéphanois. Si presque un siècle d'activité sportive sur ce site lui confère une aura historique au regard du sport, l'édifice, sans cesse modifié, ne peut pour ces raisons prétendre à une protection au titre des monuments historiques. Au contraire, le stade de Firminy est proche de ce qu'avait envisagé Le Corbusier dès 1955. André Wogenscky qui reprit en main tout le projet avec celui de la piscine et du centre culturel après le décès du Corbusier en 1965, maintint l'idée que ces infrastructures appartiendraient aux Appelous* et aux habitants des environs pour des activités variées, loin de ce que les besoins des compétitions exigent aujourd'hui. La piscine de Firminy [1] a été inscrite en tant que représentative de cette période où les concepteurs souhaitaient que l'architecture contribue à l'épanouissement des masses. Elle fut équipée au mieux pour le sport et les baigneurs, mais aussi d'un solarium comme dans les meilleurs établissements parisiens. Après de nombreux débats, sa protection vient rendre hommage à son authenticité à un moment où la municipalité fait finalement le choix de la conservation au lieu du remplacement des équipements (bassin, plongeoirs et aspect des revêtements). Il ne fait cependant guère de doute que les prestigieuses signatures des deux architectes-concepteurs aient joué un rôle important dans la protection et le sauvetage de ces deux monuments.

Quelques perspectives de protections nouvelles

Le palais des sports de Saint-Étienne [2] – désormais Palais des Spectacles –, couvert par une géode*, a conservé



[2] Pierre Dufau, palais des Sports de Saint-Étienne, 1970.

l'essentiel de sa structure originelle. Il doit sa conservation à sa qualité constructive qui lui a permis d'être utilisé pendant près de 40 ans avant d'être fermé. La commune, qui possède désormais d'autres infrastructures, est consciente de la valeur patrimoniale de cette réalisation originale et futuriste pour l'époque. Elle souhaite une restauration répondant aux nouvelles normes, mais dans le respect de l'esprit qui présida à sa réalisation. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'édifice fait l'objet d'une procédure d'inscription qui pourrait aboutir en 2024 permettant l'accompagnement scientifique et technique de la CRMH*. La piscine Tournesol de Sorbiers, bien que conservée avec soin par la commune durant presque un demi-siècle, représentative de la politique de démocratisation du sport, mais également exemple réussi de création originale, remise aux normes et restaurée à deux reprises, est désormais concurrencée par le projet d'un nouveau centre aquatique intercommunal. Pour des raisons économiques, ce doublon d'infrastructure ne permettra probablement pas le maintien de cette unique piscine Tournesol du territoire ligérien. J.B.

*Appelous, géode, ligérien : voir Glossaire p. 126.

[1] Le stade de Firminy-Vert aujourd'hui.

1. Dans le cadre d'un vaste dessin conçu par les architectes urbanistes Charles Delfante, Marcel Roux et André Sive.
2. Comprenant une Maison des Jeunes accolée à un stade et à un théâtre de plein air, une église, un théâtre et une piscine.
3. Il écrit dès 1929 dans *Les Cités-jardins de la banlieue* que « le sport [...] a pour mission d'être la contrepartie inséparable de l'industrialisme moderne ».
4. Ce projet comprenait un stade de 100 000 places installé dans le bois de Vincennes, capable de rivaliser avec le stade olympique de Berlin (arch. Werner March, 1936).
5. Commande du roi Fayçal II en 1956 pour accueillir les Jeux olympiques d'été de 1960 (qui eurent finalement lieu à Rome), ce complexe sportif devait comprendre un stade, des courts de tennis, des piscines et un gymnase (seul édifice construit entre 1978 et 1980).
6. Cet espace, situé sur le toit-terrasse, est devenu en 2013 un centre d'art contemporain, le MAMO, à l'initiative du designer marseillais Ora-Ito.

FOCUS

LE STADE DE FIRMINY



[1]

En 1955, Eugène Claudius-Petit, maire de Firminy, fait appel à Le Corbusier pour contribuer au projet d'urbanisme de « Firminy-Vert », un quartier moderne qui sort de terre¹. Le Corbusier projette un « centre civique »² ; à sa mort, le 28 août 1965, seule la Maison de la Culture est achevée. Le stade, commencé en 1966, est terminé selon ses plans en 1969 par Fernand Gardien et André Wogenscky. Le Corbusier s'intéresse depuis longtemps à l'architecture sportive. Adeptes de la natation et de la marche, il théorise sa pensée³ mais ses réalisations restent rares : un projet de stade monumental pour Paris en 1936⁴, le gymnase du complexe sportif de Bagdad⁵ et le gymnase couvert de l'Unité d'habitation de Marseille (1952)⁶. À Firminy, le stade présente une tribune de 3800 places en béton armé (avec vestiaires intégrés), partiellement couverte par un auvent également en béton [1]. Il épouse le creux d'une ancienne carrière au pied de la Maison de la Culture avec laquelle il communique par des escaliers. Au centre se trouve un terrain de football et de rugby, entouré de la piste du stade, ovale, de 400 m de long. Classé monument historique en 1984, restauré une première fois en 1987, il a fait l'objet de nouveaux travaux en 2014-2024 pour accueillir des manifestations liées aux JO 2024. Stade d'entraînement à l'origine, il est devenu un stade de pratiques sportives, conforme aux attentes des fédérations. La piste a été mise aux normes, la gestion des flux visiteurs/sportifs a été retravaillée et un nouvel éclairage a été créé. G.S.

Les défis de la protection du patrimoine sportif (2) :

L'EXEMPLE DE CLERMONT-FERRAND ET DES INFRASTRUCTURES MICHELIN

Les constats dressés dans la région stéphanoise sur le défi que représente la protection du patrimoine sportif dépassent la sphère ligérienne et peuvent être appliqués à d'autres secteurs géographiques. Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, établir un contrepoint avec une ville industrielle comme Clermont-Ferrand peut s'avérer éclairant. La construction des infrastructures sportives clermontoises est grandement liée à une culture d'entreprise, celle de la firme Michelin.

Le modèle social Michelin et la création de l'ASM

Dans les premières années du XX^e siècle, la firme Michelin connaît un essor extraordinaire, fondé notamment sur une gestion paternaliste de la main-d'œuvre. Cette dernière passe par la mise en œuvre de salaires élevés associés à un système de primes et sur la création d'un modèle social, basé sur un accès au logement, à l'hygiène, aux soins, à l'éducation et enfin aux loisirs sportifs. En effet, entre 1902 et la fin des années 1920, nombre de structures d'aide et de protection sont mises en place par Michelin. Service médical, clinique et sanatorium sont construits dès 1902, les écoles Michelin offrent une éducation de la maternelle à l'apprentissage à partir de 1912 et une coopérative de produits alimentaires et de première nécessité est créée en 1910. Enfin, la cité de la Plaine, comprenant près de

1200 logements, est construite au nord-est de Clermont-Ferrand entre 1925 et 1927.

C'est dans ce contexte que l'Association sportive Michelin (ASM) est créée le 11 octobre 1911 par Marcel Michelin. En voulant inculquer la pratique sportive au personnel de l'usine, Michelin souhaite promouvoir son image au travers de compétitions sportives nationales et internationales. Les couleurs du club, jaune et bleu, sont celles de la firme Michelin. Club omnisports, l'ASM est d'abord composée de trois sections : le cross-country, le football et le rugby. Par la suite, d'autres disciplines, comme l'escrime, le cyclisme, le tennis ou encore le boulistique viennent compléter l'offre de l'association. En 1922, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques interdit aux associations sportives de faire figurer le nom de firmes industrielles ou commerciales dans leur dénomination. Aussi l'ASM devient-il l'acronyme de l'Association sportive montferrandaise.

La piscine Montlosier et le stade Marcel Michelin

Deux structures sportives demeurent emblématiques de l'ASM dans l'esprit de nombre de Clermontois. La première est située au sein du site sportif de Montlosier, créé en 1919 en plein centre-ville de Clermont-Ferrand et conçu comme un vaste complexe accueillant salle des fêtes, gymnase et terrain de basketball. Il s'agit de la première piscine couverte de l'agglomération clermontoise, qui prend place dans le centre Montlosier en 1922 [1]. Elle est composée d'un bassin mesurant 20 mètres par 10, et est ouverte à tous, hommes et femmes, selon des plages horaires réglementées. Des photographies d'archives datant des années 1920-1930 témoignent de la fréquentation du lieu. Une fontaine en béton en forme de Bibendum trône à l'extrémité de la piscine et assure le renouvellement en eau du bassin. Rapidement, la piscine Michelin devient un lieu populaire pour l'apprentissage de la nage. En témoignent également les bouées bibendums, objets à la fois ludiques et cocasses, aidant à l'apprentissage de la nage, mais qui semblent vouloir rappeler que l'accès aux activités sportives et au bien-être est redevable de



[1] Nageuses à la piscine de l'ASM (archives Michelin).

l'évergétisme Michelin. Disparue dans les années 1980, la piscine Michelin n'aura pas été protégée comme un monument du patrimoine sportif clermontois. Seule la fontaine a été conservée et fait partie des collections de l'Aventure Michelin. Elle accueille désormais les visiteurs dans la première salle du musée.

Le stade de l'ASM [2] situé avenue de la République est construit dès 1911. Il s'agit d'abord d'un terrain permettant

d'accueillir les matchs de rugby et de football. Des tribunes en bois à destination des spectateurs sont montées de part et d'autre du terrain. Une piste d'athlétisme, des courts de tennis, un boulo-drome viennent compléter les installations. Tout au long de son histoire, le stade a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux afin de répondre à l'évolution des normes d'accueil du public et d'augmenter la jauge. L'année 1968 voit la construction de



[2] Inauguration du stade Marcel Michelin le 17 décembre 1911 (Archives Michelin).

la première tribune d'ampleur, sur le côté ouest du terrain, correspondant à l'actuelle tribune Limagrain. En 1999, la tribune baptisée « Tribune Auvergne » vient remplacer les historiques places populaires. Les années 2000 et 2010 sont marquées par plusieurs campagnes de travaux : en 2001-2002, le terrain d'entraînement de l'équipe professionnelle est construit à l'arrière de la tribune Auvergne. Entre 2006 et 2016, de nombreux aménagements achèvent la modernisation du stade.

L'exemple de Clermont-Ferrand illustre la manière dont l'entreprise Michelin a exercé un quasi-monopole sur les équipements sportifs de la ville, voire sur la pratique sportive. Jusque dans les années 1960, l'ASM possède les meilleurs équipements sportifs et reste le premier club sportif de la ville et de la région clermontoise. Le stade Marcel Michelin est l'unique stade de Clermont-Ferrand jusqu'en décembre 1995, date de l'inauguration du stade municipal Gabriel-Montpiéd. La seule association du club avec une autre fédération est la création d'une section natation avec la ville de Chamalières, le Chamalières Montferrand Natation, né en 1978, quelques années après l'ouverture de la piscine de Chamalières, et alors que Michelin prévoit la disparition de son emblématique piscine de la rue Montlosier.

Conserver la mémoire d'infrastructures largement modifiées ou disparues

Aujourd'hui disparu, le bâtiment de la piscine Montlosier n'aura pu être préservé. Si le stade Marcel Michelin continue d'accueillir dans un même lieu les rencontres de l'ASM Clermont Auvergne depuis 1911, les multiples modifications du stade sont incompatibles avec une protection au titre des monuments historiques.

Sur les quelques dizaines d'infrastructures sportives actuellement protégées au titre des monuments historiques réparties sur l'ensemble du territoire français, peu d'entre elles ont été protégées avant les années 1970. La récente prise en considération du patrimoine sportif n'a pas empêché la disparition de nombre d'infrastructures emblématiques, qui auraient sans doute mérité une reconnaissance au titre des monuments historiques. Comme d'autres typologies de patrimoines dont la protection demeure souvent problématique – le patrimoine industriel et le patrimoine carcéral en sont deux exemples éloquentes – la reconversion de ces édifices reste l'un des principaux enjeux. Si le regard sur le patrimoine sportif tend aujourd'hui à évoluer et offre de belles perspectives de protections nouvelles, il convient également de questionner la manière de conserver la mémoire des infrastructures disparues. Comment incarner ces patrimoines bâtis disparus, mais encore vivaces dans la mémoire de ceux qui les ont fréquentés ? Les fonds d'archives photographiques, les documents imprimés relatifs à ces infrastructures ou encore les retranscriptions de témoignages oraux d'utilisateurs sont quelques pistes de conservation et de transmission de ce patrimoine.

Enfin, serait-il possible d'envisager ces patrimoines comme relevant du domaine du patrimoine culturel immatériel ? Si les pratiques sportives entrent dans le champ du patrimoine culturel immatériel, encore faut-il que ces pratiques témoignent d'une culture locale. D.L.

LA PATRIMONIALISATION DE L'ARCHITECTURE DES SPORTS ET DE LA MONTAGNE EN ISÈRE, SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE



[1] Les vestiges de la piste de bobsleigh des Jeux olympiques d'hiver de Chamonix 1924, aujourd'hui.

Les Jeux olympiques de Paris 2024 sont l'occasion pour les services patrimoniaux français de donner un nouveau souffle à la recherche et la réflexion autour du patrimoine lié au sport. En Auvergne-Rhône-Alpes, les départements occupés par le massif alpin sont particulièrement concernés par cette thématique en raison du lien étroit entre la montagne et le sport, et ce depuis la fin du XIX^e siècle. On présentera ici quelques pistes d'approche à partir

des typologies d'édifices concernés, des problématiques liées à leur préservation, des enjeux actuels dans un environnement sujet à de profondes mutations.

Il convient de souligner que ces édifices sont liés d'une part à la pratique du sport en lui-même, mais bien souvent aussi à toute une infrastructure liée au développement de cette pratique, ce qui permet de définir diverses typologies, ou ensembles architecturaux dans la mouvance patrimoniale. Par ailleurs, on rappellera que la connaissance de ce patrimoine particulier est le fruit de la synergie des divers acteurs, privés ou publics, œuvrant dans la région – efforts communs aboutissant à des publications, inventaires, labellisations et, plus rarement, à une protection au titre des monuments historiques pour les édifices comportant un intérêt suffisant, voire public, au point de vue de l'histoire et/ou de l'histoire de l'art.

Dans les départements de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, on peut recenser quatre grandes typologies. À commencer par les **équipements sportifs** proprement dits, liés aux diverses disciplines. On pensera de prime abord à celles liées aux sports d'hiver, mais le sport continue en toute saison. Ainsi, les installations ne se limitent pas aux pistes de tremplin à ski, aux patinoires ou anneaux de vitesse, ou aux pistes de bobsleigh : on citera pour exemple les piscines dites piscines Tournesol (on en compte sept en Isère et une en Haute-Savoie), dont certaines ont été labellisées ailleurs en France. Cependant, la spécificité de la façade alpine invite à mettre plus particulièrement en valeur les installations liées aux sports d'hiver. L'un des critères de protection au titre des monuments historiques étant la singularité, c'est notamment sur ce point que le service de la CRMH* porte son attention, surtout que les Alpes offrent la particularité d'avoir hébergé trois olympiades d'hiver, sans compter de nombreux autres championnats et compétitions : les Jeux de Chamonix en 1924, ceux de Grenoble en 1968, et ceux d'Albertville en 1992 (voir p. 18-35). Des installations sportives ont été

créées de toutes pièces à l'occasion de ces événements, certaines à titre provisoire, d'autres avec une vocation pérenne. Ainsi, à Chamonix, subsistent encore le tremplin à ski du Mont, toujours utilisé de nos jours, ainsi que les vestiges de la piste de bobsleigh [1]. L'immense patinoire de 36 000 m², en revanche, a été remplacée par d'autres équipements sportifs, et on ne comptera pas ici les pistes de ski de fond ou ski alpin, trop éphémères, et n'ayant engendré ni bâti ni parc à caractère patrimonial. Les Jeux de Grenoble ont donné naissance à de nombreuses constructions : subsistent encore de nos jours le très beau Stade de Glace (actuel palais des Sports, label ACR*) avec son immense voûte de voile de béton, l'anneau de vitesse reconverti en piste d'athlétisme, le tremplin à ski de Saint-Nizier-de-Moucherotte [2], le tremplin du Claret à Autrans et la piste de luge de Villard-de-Lans. Quant aux très nombreux équipements liés aux Jeux d'Albertville, ils restent aujourd'hui en fonctionnement, comme les patinoires de Pralognan-la-Vanoise et de Méribel, les tremplins de Courchevel, ou la piste de bobsleigh de La Plagne. D'autres ont été reconvertis, comme le stade de patinage de vitesse d'Albertville, transformé en stade d'athlétisme au lendemain des Jeux.

Ces événements sportifs majeurs ont entraîné d'autres projets de construction, des **projets d'urbanisme** d'envergure, avec pour chef de file la ville de Grenoble. En effet, à l'occasion des Jeux de 1968 ont été construits la Cité olympique avec le Village olympique (label ACR*), le centre de presse, mais aussi l'hôtel de ville, sous la houlette de l'architecte Maurice Novarina (voir p. 28-29), parallèlement au désenclavement du vieux Grenoble et son expansion au-delà des anciennes fortifications. L'hôtel de ville de Grenoble, œuvre d'art totale en raison de la collaboration étroite de Novarina avec Jean Prouvé et le décorateur Jacques-André Motte, a été inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 23 janvier 2023. Les Jeux d'Albertville ont quant à eux donné la construction de la nouvelle gare TGV, le nouvel hôpital, le Dôme



[2] Le tremplin à ski des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble 1968 à Saint-Nizier-de-Moucherotte aujourd'hui.

Théâtre, ainsi que des logements qui font que cette ville de 20 000 habitants possède des infrastructures pour une ville de 50 000 habitants. Leur appréciation patrimoniale nécessite en revanche encore un peu de recul historique.

Ces infrastructures liées aux sports d'hiver se retrouvent bien sûr dans d'autres **stations** qui ne sont pas liées directement aux Jeux olympiques. Le massif alpin présente quelques exemples saisissants, ainsi le remarquable ensemble d'Avoriaz, fruit de la rencontre entre l'architecte Jacques Labro, le sportif Jean Vuarnet et le promoteur

Gérard Brémont à partir des années 1960. Ou encore, peu après, les stations-villages des Arcs, accompagnées par l'architecte-designer Charlotte Perriand. Leurs conceptions visent non seulement à faciliter le rapport de l'homme à la montagne, mais aussi son séjour en toutes circonstances, en témoignant notamment d'une nouvelle réflexion sur la manière d'habiter la montagne sur un mode transitoire dans la fonctionnalité et l'esthétisme des logements. Ces ensembles labellisés ACR* ont pu conserver non seulement une belle homogénéité des façades et quelques parties communes d'origine à l'intérieur des immeubles, mais aussi quelques exemples d'appartements ayant su préserver un précieux caractère d'authenticité : ainsi l'appartement aménagé par Charlotte Perriand dans la Résidence La Cascade aux Arcs 1600, qui a été rénové dans l'esprit de sa créatrice tout en conservant un bon nombre d'éléments d'origine.

Ces stations ne sont par ailleurs pas réservées aux sportifs de la saison d'hiver. Ils sont également un lieu de détente en toute saison. Car la **villégiature de montagne** est un lieu de repos qui n'a pas été inventé par l'industrie des sports d'hiver et des stations créées autour de celles-ci. Les chalets individuels – plus contemporains, de la main d'architectes célèbres, ou bien appartenant au patrimoine vernaculaire* – qui permettent depuis au moins le XIX^e siècle de venir se reposer dans les hauteurs, admirer la beauté des paysages, et s'adonner à des activités sportives non compétitives, comme la randonnée ou tout simplement la promenade de santé, complètent cette présentation, à laquelle on ajoutera les lieux de refuge des randonneurs, certains ayant une valeur patrimoniale. Quelques-unes de ces maisons ou villas des montagnes sont déjà protégées au titre des monuments historiques, ainsi le chalet Charlotte Perriand à Méribel, ou le chalet Sol I Neu de l'architecte René Faublée à Morzine. Dans une catégorie à part, on signalera – non protégé – la curieuse maison de l'alpiniste Jacques Balmat, vainqueur du mont Blanc, située au pied de la piste de bobsleigh de Chamonix.

En dépit de quelques spécimens plus anciens, ces édifices liés au sport et au séjour en montagne sont ainsi majoritairement marqués par la contemporanéité. Leur patrimonialisation implique la prise en compte d'éléments et enjeux spécifiques. Citons la présence de matériaux particuliers (aluminium, verre, béton...) ; le droit de regard de créateurs éventuellement encore vivants, ou de leurs ayants-droit ; les interactions fortes de l'édifice avec son environnement urbanistique ; la permanence de l'usage des édifices, avec la nécessité d'aborder des mutations ; l'adaptation des édifices aux normes (et plus particulièrement normes environnementales dans le cadre de la transition énergétique). Ainsi, une vision claire des transformations à effectuer s'impose dans le cadre de l'accompagnement de travaux, notamment en cas de protection au titre des monuments historiques. Dans un tel contexte, l'adhésion du public au monument et au projet qui les accompagne est de première importance, d'autant plus quand l'utilisation première de l'édifice est soumise à des mutations qui se doivent d'être respectueuses de l'histoire et du symbole que peut représenter l'édifice. **F.d.P.-D.**

*ACR, CRMH, vernaculaire : voir glossaire, p. 126.

LYON, DES BERGES AU RÊVE OLYMPIQUE

Grâce à des clubs de renommée internationale comme le LOU Rugby et l'Olympique Lyonnais, la ville de Lyon bénéficie d'une forte aura sportive. Les équipements font leur apparition au début du XX^e siècle, dans la lignée des installations de salubrité publique. Édouard Herriot, maire de Lyon entre 1905 et 1957, prit le parti de la modernité, alors que la ville faisait face à un accroissement de population sans précédent. L'urbanisation des quartiers de la rive droite du Rhône est lancée. Son successeur, Louis Pradel, maire de 1957 à 1976, vit son mandat marqué par la candidature de Lyon aux Jeux olympiques de 1968. Parmi ses grands travaux : un ambitieux programme de piscines municipales, répondant à la politique nationale d'éducation physique et sportive.

Évocations de la pratique antique des spectacles de cirque d'eau, la navigation, les parades et l'affrontement d'équipes embarquées ont égayé l'histoire de la métropole lyonnaise. Au Moyen Âge, la Fête des Merveilles prévoyait le passage des bateaux sous une arche spécifique du pont du Change sur la Saône. Ces traditions de randonnées nautiques se perpétuent aujourd'hui lors d'événements sportifs festifs, hérités des « traversées » de Lyon. Traditionnelles dans la vallée du Rhône, les joutes nautiques sont pratiquées dans des bassins dédiés, le long du fleuve. Les savoir-faire des populations du bord de l'eau sont aujourd'hui entretenus par des associations sportives, sociétés de mariners à l'origine. Un patrimoine d'objets mobiliers, embarcations et équipements individuels, rappelle cette



[1] Baigneurs en eau libre représentés sur le *Plan scénographique* de Lyon (v. 1550, Lyon, Archives municipales, 2SAT/3), à l'emplacement de l'actuel Grenier d'Abondance, sur les bords de Saône.

histoire nautique. Sur la rive gauche de la Saône, en amont de Lyon, la pratique de l'aviron génère des installations spécifiques, club-houses, garages à bateaux et équipements dédiés avec parfois un tank à ramer*, pour la pratique du sport *indoor*.

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle et au décret du 24 août 1859 qui déclare d'utilité publique les travaux de défense contre les inondations, le Rhône, au débit impétueux, vit ses activités limitées. En regard, la batellerie a été très présente sur la Saône dès l'époque gallo-romaine, dont le débit modéré approche les 30m³ par seconde au défilé de Pierre-Scize, entre Fourvière et la Croix-Rousse. L'eau permet les ablutions et le nettoyage ; les berges, plaines inondables, sont propices aux jeux de groupes : les activités de plein air, d'une convivialité évidente, ne coûtent rien. Sur le *plan scénographique* de Lyon (v. 1550) qui représente la ville et ses alentours immédiats dans sa forme du milieu du XVI^e siècle, des scènes de la vie quotidienne montrent le travail, mais aussi le jeu, la danse et la baignade en eau libre [1]. Jusqu'aux années 1960, les Lyonnais se baignèrent à leurs risques et périls dans la Saône et le Rhône.



[2] La piscine du stade municipal de La Mouche, dit stade de Gerland, photographie sur plaque de verre, 1935 (Lyon, Archives municipales, 15PH/1/352).

Le stade municipal de La Mouche, dit stade de Gerland [2], pensé comme une cité des sports modèle par Tony Garnier, se place parmi les hauts lieux du sport lyonnais. Destinée à la compétition, une piscine y fut construite entre 1929 et 1931. Le dispositif comprenait à l'origine un bassin entouré de gradins sur trois côtés, dominé par la silhouette du plongeur. Le profil particulier des gradins, étudié lors d'une analyse précise des bétons, a pu être mis en valeur grâce au contrôle scientifique

et technique de l'État exercé au titre de la protection monument historique lors des travaux de 2021-2024, le complexe de Gerland étant inscrit au titre des monuments historiques depuis le 4 octobre 1967. Lors de la restauration, le choix d'enduits différenciés a distingué les bétons anciens des bétons contemporains. La modernisation de l'équipement conserve le plongeur de façon symbolique. De la même époque, un décor intéressant a été perdu : la première piscine municipale couverte,

Garibaldi, possédait une voûte parabolique et des verrières à thèmes aquatiques.

Référence européenne et première piscine olympique de France, la piscine du Rhône, modernisée, demeure en phase avec l'histoire de Lyon [3] : celle des plages de rivière, rappelée par sa situation au ras de l'eau. Son architecture est unique. Des voiles en béton soutiennent le bâtiment central, les quatre pylônes-mâts d'éclairage sont spectaculaires, de même que la vue depuis les gradins. Elle dessine un paysage urbain typiquement lyonnais. Plus directement liées à leurs quartiers d'implantation, les autres piscines lyonnaises construites sous le mandat de Louis Pradel – la Duchère (9^e) en 1967, Mermoz (8^e) en 1968, Saint-Exupéry (4^e) en 1968, Vaise (9^e) en 1969, Charial (3^e) en 1971, Benjamin Delessert (7^e) en 1973 et Tronchet (6^e) en 1977 – ont de l'intérêt mais sont moins audacieuses. Le choix d'une architecture aux formes affirmées et un certain design dans les éléments décoratifs sont à souligner, comme le parasol de béton à ossature métallique de l'ancien bar-snack de la piscine Mermoz ou le plongeoir de Vaise. Les piscines historiques donnent accès au loisir nautique dans un cadre remarquable. En toutes saisons, les berges sont très prisées. Ces éléments sensibles de notre paysage, qui renouvellent le contact à l'eau en milieu urbain, méritent une attention accrue. *A.V.*



[3] Les pylônes-mâts d'éclairage, véritables « signatures » de l'édifice.

*Tank à ramer : voir glossaire, p. 126.

[1] Vue générale de la piscine du Rhône aujourd'hui.

1. Finalement attribués à Mexico.
2. Délibération du conseil municipal du 22 février 1960 approuvant l'avant-projet de construction d'un centre nautique sur le bas-port du Rhône.

FOCUS

LE CENTRE NAUTIQUE DU RHÔNE, DIT « PISCINE DU RHÔNE », LABEL ACR* ET ÉVOLUTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF



[1]

Le maire de Lyon Louis Pradel, attentif au développement des loisirs sportifs, souhaite doter sa ville d'une piscine novatrice [1] qui permettrait de candidater aux Jeux olympiques de 1968¹. Il charge l'architecte Alexandre Audouze-Tabourin, lui-même sportif, de la réalisation de cet équipement décidé dès 1960² sur le bas port des rives du Rhône. À Lyon, cette volonté politique, en phase avec la

volonté de l'État de développer la pratique sportive et en particulier la natation³, rencontre une ambition architecturale qui prend pour références les grandes réalisations contemporaines d'Eero Saarinen⁴ ou Oscar Niemeyer. Le centre nautique [1], inauguré le 26 mai 1965, suscita une grande admiration : première piscine olympique de France, elle devenait le complexe de référence européen.

Conçue en reprenant l'image du paquebot, elle possède deux grands bassins de nage entourés d'une vaste plage solarium et de gradins adossés au quai haut. Côté rue, l'édifice composé de murs brutalistes* s'ouvre sur le bâtiment d'entrée vitré. En le traversant, on accède à la terrasse qui forme un promontoire sur la ville, protégé par des voiles de bétons s'élançant vers le ciel. Avec les pylônes-lampadaires, ils tranchent avec l'aménagement classique du quai et rendent cet édifice immédiatement reconnaissable. Cette architecture crée à la fois une place publique et une plage publique où nager, bronzer, se draguer, s'exposer aux regards de tous, réalisation d'un rêve de société égalitaire. Si elle constitue un véritable marqueur urbain, la piscine du Rhône marque aussi les esprits : en attendant que l'on puisse un jour se baigner dans les cours d'eau, elle permet de nager près du fleuve, rappelant consciemment ou inconsciemment les piscines d'eau de mer comme les bateaux-bains du Rhône⁵.

C'est ce *landmark** que le label ACR* est venu reconnaître. Alors dénommé « Patrimoine du XX^e siècle », il a été décerné à la piscine lors de la CRPS* du 10 mars 2003⁶. Reconnaisant la qualité architecturale d'un édifice récent, il ne constitue pas une protection, les limites du label – voire même les contours de ce qui était réellement labellisé – étant d'ailleurs avant la loi LCAP* de 2016 peu définies.

À l'époque de la labellisation, les ouvertures saisonnières de la piscine, contraintes par ces bassins en plein air, ont laissé imaginer diverses évolutions, notamment un projet constituant à ouvrir en hiver l'un des deux bassins en créant un couloir de nage. Or, des transformations pouvaient bien être envisagées puisque porteuses d'innovation dans l'usage du bâtiment⁷. Si ce projet a été validé dans ses objectifs, des compensations ont été exigées (ne pas modifier la silhouette générale, privilégier les ajouts réversibles et ne pas porter atteinte à la structure). Ont été acceptés des équipements ludiques dans un bassin, des aménagements relevant de dispositifs mobiliers sur les plages et surtout des panneaux solaires sur le toit, nécessaires à l'économie de production d'énergie. Les premières étapes de mise en place de ce projet ayant mis en évidence une méconnaissance des qualités de l'édifice d'origine, l'ABF* a conseillé la réalisation d'une étude patrimoniale. Financée par la Ville de Lyon, permettant de repérer ce qui faisait indéniablement patrimoine [2], ce qui pouvait être modifié, mais également ce qui devait être

3. L'objectif principal est que tous les enfants aient accès à un bassin pour apprendre à nager, et qu'ainsi soit enfin mis en application l'apprentissage obligatoire de la natation à l'école dans les années 1961-1976. À la fin des années 70, cette politique de normalisation de la construction conduit à produire les piscines industrialisées type Tournesol, par exemple.

4. La référence à l'aéroport JFK de New York est explicite.

5. Les bains Marmet, bateaux amarrés le long du Rhône au milieu du XIX^e siècle et qui s'apparentaient à des bassins de natation, étaient les plus célèbres. Avant les bains, la baignade pratiquée sans complexe par quelques nageurs a donné lieu à une ordonnance du Procureur du roi qui interdit, en 1740, de se baigner nu à l'intérieur de la ville sous peine d'une amende.

6. Lors de la même CRPS*, le label a reconnu d'autres édifices emblématiques de cette période à Lyon, tel le musée archéologique de Bernard Zehruss et plusieurs immeubles du quartier de la Duchère.

7. À condition que son architecture reste dans la continuité de la conception d'origine, ne soit pas trop visibles et réponde aux préconisations de la charte de Venise.

[2] Des détails qu'il faut savoir regarder : l'escalier et sa rampe d'origine.

*ABF, brutalisme, CRPS, landmark, LCAP, maître d'ouvrage : voir glossaire, p. 126.

8. En effet, le label ACR* n'étant pas, nous l'avons dit, une protection, c'est le périmètre de l'Hôtel-Dieu, bâtiment classé se trouvant sur la rive en face de la piscine et générant une covisibilité, donc un accord nécessaire de l'ABF* pour toute modification sur les parties extérieures de la piscine, qui a permis l'accompagnement de l'État.

9. Si l'essentiel a été préservé, y compris dans les espaces intérieurs (grand escalier et grande salle), il est à déplorer ne pas avoir été entendus pour la transformation complète des vestiaires dont une grande partie aurait pu être conservés.



[2]

relevé pour archivage lorsque le programme en nécessitait le renouvellement, elle a permis la validation des grands principes du projet. Puis, des rendez-vous réguliers sur le chantier entre la Ville maître d'ouvrage*, les architectes d'opération, l'architecte du patrimoine et l'ABF* ont permis de prendre des décisions conjointes. Cet accompagnement s'apparente, de façon plus légère, à ce qui est généralement mis en place sur les monuments historiques, dans les attendus et la méthode⁸.

Ce processus partenarial a conduit à une réalisation véritablement exemplaire. C'est la première fois à Lyon qu'un tel dispositif a été mis en place, avec succès, sur un élément du patrimoine du XX^e siècle non protégé⁹. Qui plus est, sur une typologie d'édifice – les équipements sportifs – qui, avec les ouvrages d'art, restent parmi les constructions du XX^e siècle les plus porteuses de modernité. En effet, ces réalisations globales issues de projets ambitieux répondaient à des attendus quasi inexistantes auparavant, et certains ont été maintenus dans leur intégrité jusqu'à aujourd'hui. Ce chantier a apporté la preuve que l'innovation et la qualité architecturale reconnues par le label engagent notre responsabilité commune pour permettre la préservation de ce patrimoine tout en autorisant sa transformation et répondre à des questions très actuelles : à l'heure du réchauffement climatique, des transitions climatiques et des changements de modes de vie, comment permettre une transformation durable d'un équipement imaginé à une autre époque ? F.D.-R.



Le musée
imaginaire
du sport
en Auvergne-
Rhône-Alpes

[1] Peintre d'Antiménès et son cercle, Hydrie* aux préparatifs d'une course de char, VI^e siècle av. J.-C., céramique à figures noires, 45,3 x 39,6 cm (Lyon, Musée des Beaux-Arts, E 406-2).

L'ANTIQUITÉ : LA PASSION DES JEUX



[2]



[3]



[4]



[5]

[2] Fragment d'un moule en terre cuite tournée, destiné à la fabrication de vases à décor en relief de type « Drag. 37 ». Détail du décor en creux : combat de gladiateurs, 15 x 12,5 cm (Lezoux, musée départemental de la Céramique, 005-01-0018).

[3] Fragment d'un moule en terre cuite tournée, destiné à la fabrication de vases à décor en relief de type « Drag. 37 ». Détail du décor en creux : registre supérieur : combat de gladiateurs ; registre inférieur : scène de lutte (?), 10,8 x 24,5 cm (Lezoux, musée départemental de la Céramique, 005-01-0023).

[4] Médaille d'applique à l'aurige vainqueur avec inscription ORTE PRASINUS EST (« Chance ! C'est le vert ! »), fin II^e-début III^e siècle, terre cuite, 11 x 10 cm (Lugdunum - musées et théâtres romains, 1999.5.110).

[5] Médaille d'applique au cheval vainqueur, portant le nom du cheval, MA(N)SUTUS (« doux », « docile »), fin II^e-début III^e siècle, terre cuite, 10,2 : 8,8 cm (Lugdunum - musées et théâtres romains, 1999.5.092).



[7]

[6] Lutteurs, détail de la peinture murale aux Lutteurs provenant des Thermes des Lutteurs de Saint-Roman-en-Gal (Rhône) représentant des sportifs (lutteurs, pugilistes, discobole et entraîneur ou arbitre), premier quart du III^e siècle, enduit peint déposé, 515 x 156 cm [l'ensemble] (Saint-Romain-en-Gal, Musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal, 1991.1.703).

[7] Le Discobole, moulage d'une copie romaine d'un original grec du V^e siècle av. J.-C. attribué à Myron [copie première moitié du II^e siècle av. J.-C., marbre, Vatican, musée Pio-Clementino], plâtre, réalisé en 1894 par l'atelier de moulage du Königlichen Museen de Berlin, 173 x 95 x 65 cm (Lyon, musée des Moulages, L391).

[8] Pugiliste, détail d'un panneau de la Mosaïque des Athlètes vainqueurs provenant de la place Saint-Pierre à Vienne (Isère), opus tessellatum* de marbre, pierre et verre, fin II^e ou début III^e siècle, 740 x 605 cm [l'ensemble], (Saint-Romain-en-Gal, Musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal, dépôt de la ville de Vienne, 1994.7.0006).

CULTE DU CORPS, CULTES DES ATHLÈTES DANS LE MONDE ROMAIN



[6]



[8]

LE TEMPS DES TOURNOIS



[9]



[10]

[9] Armure de joute probablement milanaise, XVI^e siècle, métal gravé et doré, cuir, 65 x 60 x 23 cm, (Lyon, Musée des Beaux-Arts, H 138).

[10] Anonyme (« Maitre du Champion des Dames »), Scène de tournoi entre Franc Vouloir et Vilain Penser, enluminure à l'aquarelle du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, v. 1460 (Grenoble, bibliothèque municipale, ms. 875, fol. XC[verso]).

SPORTS DE JET ET DE TIR



[11]

[11] Anonyme (« Maitre du Champion des Dames »), Femme s'exerçant au tir à la cible (Artémis ?), enluminure à l'aquarelle du *Champion des Dames* de Martin Le Franc, v. 1460 (Grenoble, bibliothèque municipale, ms. 875, fol. CCCXXV[verso]).

[12] H. Ziegler à Genève, Fusil de concours de tir des Chevaliers Tireurs, XIX^e siècle, acier, bois, cuir et corne, 127,5 cm de longueur [longueur et diamètre du canon : 48 x 3,03 cm], (Rumilly, Musée de Rumilly, 2007.0.36)



[12]

JOUTES FLUVIALES SUR LE RHÔNE ET LA SAÔNE



[13]



[14]

[13] Rame d'honneur (ou *arpaillette*) de joueurs de la Société des Modères, 1852, bois, soie et velours, 90,4 x 10,5 x 2 cm (Lyon, musée Gadagne-Musée d'histoire de Lyon, 411.b).

[14] Bonnet de joueur, 1807, soie brodée, 18,5 x 26 x 52 cm (Lyon, musée Gadagne-Musée d'histoire de Lyon, (9)41.268).

Beaucoup de joueurs sont hommes du fleuve. Les *modères* (« haleurs » en lyonnais) effectuent à la force de leurs bras la remonte des bateaux entre les portes d'Ainay et de Serin.



[15]

[15] André Besqueut, *Athlète blessé*, 1874, moulage en plâtre réalisé à l'école des Beaux-Arts de Paris, 110 x 40 x 36 cm (Le Puy-en-Velay, musée Crozatier, 1903.352).

[16] Alfred Boucher, *Au but*, 1925, bronze à patine noire, 68,2 x 101,7 x 52,7 cm (Aix-les-Bains, Musée Faure, 2022.3.1).

SOUVENIRS DE L'ANTIQUÉ DANS LA STATUAIRE DES XIX^e ET XX^e SIÈCLES



[16]

QUAND LE SPORT FORMAIT LA JEUNESSE



[17]



[18]

[17] Joseph Bernard, *Étude pour un diplôme de la Fédération des sociétés de gymnastique du Sud-Est*, 1921, pierre noire sur papier, 42 x 61 cm (Le Puy-en-Velay, musée Crozatier, 1933.61).

[18] Thomas Stevens, *Le premier touché/ The First Touch*, v. 1879-1880, tableau tissé, 4,9 x 14,9 cm (Saint-Étienne, musée d'art et d'industrie, 95.72.315).

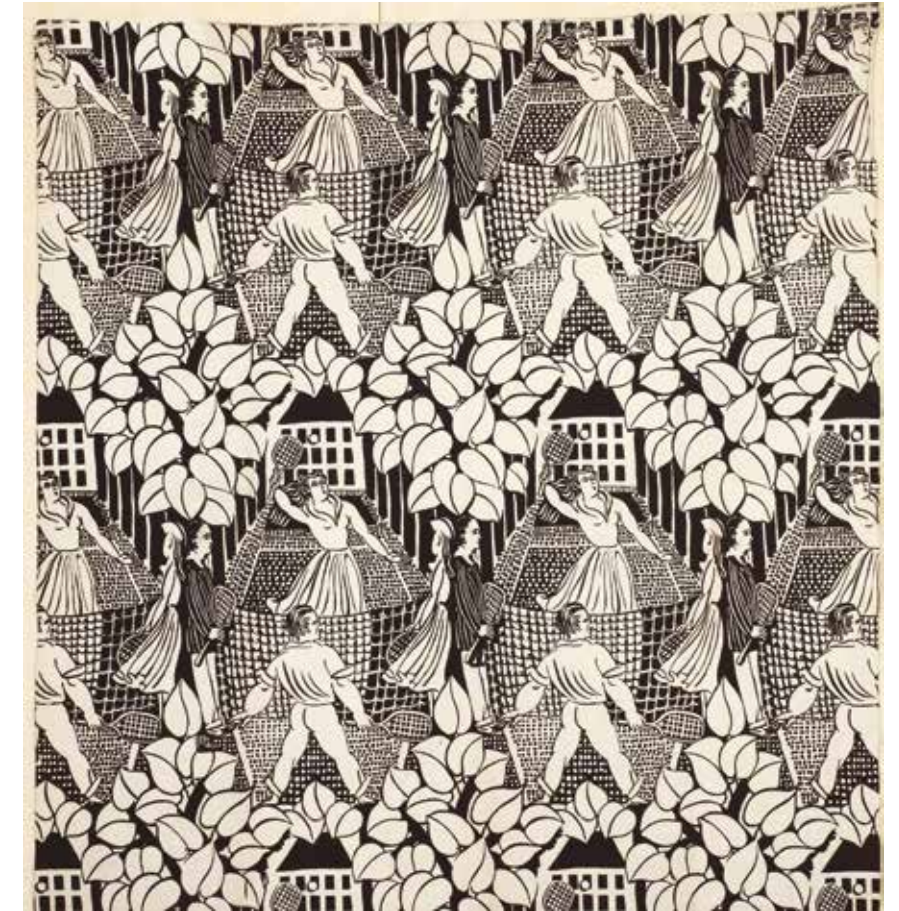


[19]

[19] YM, *Le Docteur Latarjet, professeur d'anatomie à la faculté de Médecine de Lyon*, v. 1930, encre et crayon sur papier, 14,5 x 21,3 cm (Lyon, Musée des Hospices civils, 2007.0.690.M). Portrait charge en haltérophilie, tenant des ossements à la place d'haltères, sans doute réalisé à l'époque où le P^r André Latarjet était Président de la Fédération internationale de médecins du sport (1933-1937).

[20] Raoul Dufy (dessinateur), *Maison Bianchini-Férier* (éditeur), *Le tennis*, 1919, impression à la planche sur coton (toile de Tournon), 133 x 118 cm (Bourgoin-Jallieu, musée de Bourgoin-Jallieu, 2001.8.1).

DES SPORTS POUR L'ÉLITE



[20]

LE TRIOMPHE DE LA « PETITE REINE »



[21]

[21] Compagnie parisienne des Vélocipèdes, Vélocipède à corps droit, ou « Michaudine », entre 1868 et 1874, bois, acier, fer, laiton et cuir, 135 x 194 x 65 cm (Rumilly, Musée de Rumilly, 2008.0.42)

[22] Monument à Paul de Vicie, dit « Vélocio », propagateur du cyclotourisme en France, inauguré en 1931 (col de la République, monts du Pilat).

[23] Jeanne Rij-Rousseau, *Portrait de Géo-Charles au vélodrome d'Hiver*, v. 1924, huile sur toile, 131 x 80 cm (avec cadre) (Échirolles, musée Géo-Charles, 2020.0.97).



[22]



[23]

L'APPARITION DES SPORTS MOTORISÉS

[24] C. Lorenzini, *Pilote au volant ou Buste de Charles Stewart Rolls*, s.d. (v. 1907), terre cuite patinée à l'imitation du bronze, 63 x 46 x 47 cm (Rochetaillé-sur-Saône, musée de l'automobile Henri Malartre, 1972.05.173)

[25] Jean Chorel (sculpteur), Tombe de l'aviateur Jean Desparmet, chef pilote de la maison Blériot, décédé le 27 octobre 1911 au concours d'aviation militaire de Reims (Bron, cimetière municipal).



[24]



[25]

SPORTS DE NEIGE ET DE GLACE



[26]



[27]



[28]

[26] Paire de skis « Olympique 41 » de la marque Rossignol produits entre 1942 et 1965, hickory, azobé, frêne, métal, cuir et celluloïd, 184 x 8,5 x 6 cm (Rumilly, Musée de Rumilly, 2008.0.48).

[27] Paul-Frantz Namur, *Madeleine Namur-Vallot à ski*, 1910, huile sur toile, 185 x 185 cm (Chamonix-Mont-Blanc, Musée Alpin, 2013.0.1).

[28] René-Louis Péan, *Patineuse*, s.d. (v. 1920-1930), huile sur toile, 65 x 54 cm (Chamonix-Mont-Blanc, Musée Alpin, AG. 853).

[29] Bobsleigh « Le Rapide » à six places ayant appartenu à la famille Jond, propriétaire de l'hôtel du Mont-Blanc à Flumet (73), v. 1920, bois et métal, 46 x 263 x 68 cm (Chambéry, Musée savoisien, 979.29.1).

[30] Société Pomagalski, Cabine n° 48 de la télécabine à attache débrayable (ou « œuf ») en usage de 1970 à 2014 à Courchevel-La Praz, coque en résine sur structure en acier, 204 x 194 x 132 cm (Chambéry, Musée savoisien, 2019.1.1).

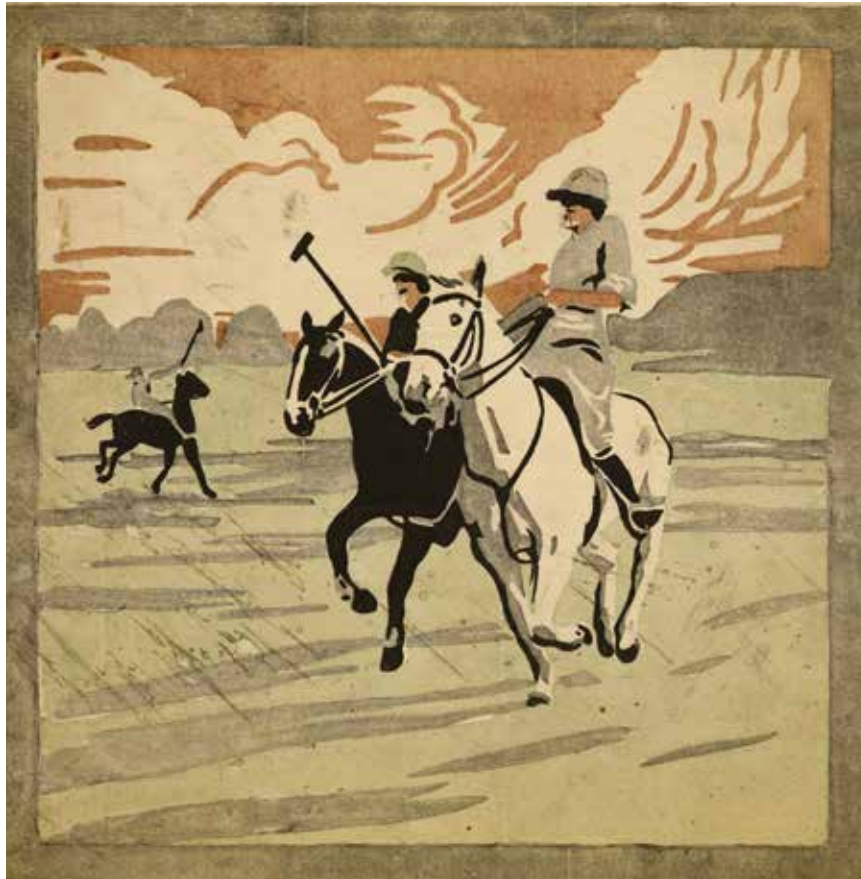


[29]



[30]

SPORTS ÉQUESTRES



[31]

[31] ITDT [Impression textile de Tournon] (imprimeur), *Les joueurs de polo*, impression sur papier, 31,3 x 34,3 cm (Bourgoin-Jallieu, musée de Bourgoin-Jallieu, 97.11.53 Ter).

[32] Yvette Alde, *Portrait de l'acteur Jacques Dumesnil*, 1956, huile sur toile, 193,5 : 113,5 cm (Valence, Musée de Valence, art et archéologie, P.413).



[32]

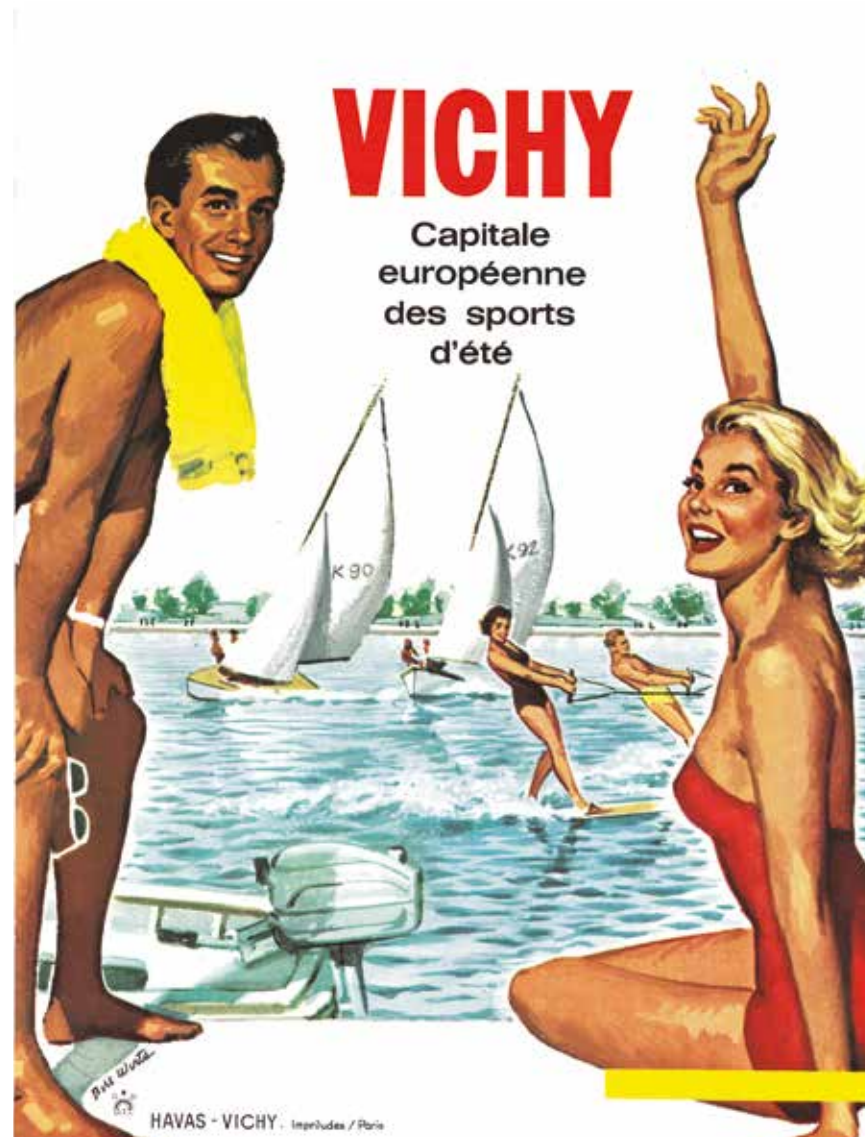
SPORTS DE LUTTE

[33] Édouard Fraise, *Les Lutteurs*, 1935, huile sur toile, 70 x 80 cm (Échirolles, musée Géo-Charles, 2019.0.43).



[33]

LOISIRS DES VILLES D'EAUX



[34]



[35]

[34] Bill Wirts, *Vichy, capitale européenne des sports d'été*, 1963, affiche Havas, impression photomécanique couleur, 59 x 39 cm (Vichy, fonds patrimoniaux de la ville de Vichy, OTT 10 Aff. 15).

[35] Roger Broders, *Vichy, ses sources, sports, tourisme, théâtre*, 1928, affiche PLM, lithographie, 108 x 78 cm (Vichy, fonds patrimoniaux de la ville de Vichy, 10 Aff. 4342).

[36] Société Caro (Paris), Table du jeu de boule du casino *Le Grand Cercle* d'Aix-les-Bains [orné de scènes de course hippique] en usage entre 1936 et 2013, marqueterie de bois précieux et métal, 30x 179 x 179 cm (Chambéry, Musée savoisien, 2013.2.1).



[36]

LE TEMPS DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER



[37]



[38]



[39]

[37] Philippe Starck (designer), Ugine et Gabialex, torche des Jeux olympiques d'hiver d'Albertville 1992 (dite aussi « la Corne »), v. 1990, acier inoxydable, 41 x 10 x 10 cm (Albertville, Maison des Jeux olympiques d'hiver).

[38] Société Arras Maxéi, lampe de sécurité des Jeux olympiques d'Albertville 1992, en forme de lampe de mineur, v. 1990, laiton doré et verre, 39 x 10 x 10 cm (Albertville, Maison des Jeux olympiques d'hiver).

[39] Établissements Ratte (liquoriste), carafe à eau de vie contenant une figurine « Shuss » en bois, commercialisée lors des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, 1968, verre et bois, 21 x 9 cm (Grenoble, Musée dauphinois, 68.50.1).



[40]

[40] Philippe Guillotel (costumier) et Groupe ART, *La Savoyarde : Petite fille de Savoie*, costume créé pour la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville en 1992, v. 1990, tissu, plastique, métal, papier, 178 x 91 x 9 cm (Albertville, Maison des Jeux olympiques d'hiver).

S'ÉQUIPER



[41]

[41] Sonia Delaunay, vêtement de bain, v. 1929, taffetas crêpe de Chine, soie, tricot à maille jersey, laine, 75 x 52 cm (Lyon, musée des Tissus et des Arts décoratifs, MT 36929). Ce vêtement de bain doit correspondre à un prototype de la créatrice à partir d'un de ses motifs de tissus simultanés. Les exemples de costumes de bain finalisés créés par Sonia Delaunay sont le plus souvent entièrement tricotés.

À savoir : à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'été Paris 2024, l'association Auvergne-Rhône-Alpes des conservateurs et des professionnels des musées de France (AARAC), territoire historiquement lié à l'olympisme, édite une brochure promotionnelle présentant les manifestations organisées sur le thème du sport au cours du temps dans les musées de cette région.

[42] César (César Baldaccini, dit), *Le Patineur*, 1989, bronze, 5 x 5,30 m (Lyon, place Tolozan).

Également appelée « L'Homme du futur », cette statue monumentale ne représente pas un sportif mais intègre un équipement venu du monde du sport, une paire de patins à roulettes.



[42]



Unir la culture
et le sport :
l'Olympiade
culturelle

LE REGARD DE... DOMINIQUE HERVIEU, DIRECTRICE EN CHARGE DE LA CULTURE DE PARIS 2024

Dominique Hervieu [1], née en 1962, est danseuse et chorégraphe. Après avoir été directrice du centre chorégraphique national de Créteil, puis du pôle chorégraphique du Théâtre national de Chaillot, elle a dirigé la Biennale de la danse de Lyon et la Maison de la danse de Lyon entre 2011 et 2022. En mars 2022, elle a été nommée directrice culturelle au sein du comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (COJOP), présidé par Tony Estanguet. Elle a accepté de nous présenter l'Olympiade culturelle Paris 2024, dont elle est en charge.



[2] Le label « Olympiade culturelle » de Paris 2024.

d'autres. On est vraiment dans la dimension sensible et culturelle de la création qui met en valeur la culture d'un pays. C'est ça le point de départ : une vitrine pour



[1] Dominique Hervieu par Benjamin Boccas.

Dominique Hervieu, pourriez-vous définir, en quelques mots, l'Olympiade culturelle Paris 2024 ?

Une Olympiade culturelle, c'est une programmation culturelle pluridisciplinaire qui intègre bien sûr tous les arts, mais aussi plus généralement les domaines culturels, comme la gastronomie, le design, la culture scientifique et bien

le monde entier qui permet de montrer le rapport à l'art, les artistes, les productions artistiques de chaque pays hôte des Jeux olympiques et paralympiques.

Quelle est l'étendue, géographique et temporelle, de cette Olympiade culturelle ?

Elle a commencé en 2022, avec les premiers projets [2]. En 2023, nous nous sommes beaucoup investis sur les Journées européennes du patrimoine (JEP), sur toute la

France, avec le soutien du ministère de la Culture. Nous avons eu 160 projets qui mettaient en avant, dans les patrimoines, des performances, des initiations sportives et des œuvres. Enfin, 2024 c'est l'année des Jeux, avec une vraie montée en puissance. C'est déjà très actif à l'heure où nous parlons et ça le sera encore plus en mai, juin et jusqu'au 24 juillet, puis ensuite pendant les Jeux paralympiques. D'après le CIO*, c'est l'Olympiade qui sera la plus présente sur tous les territoires. Il faut savoir que tous les départements ont répondu présents. Aujourd'hui nous avons 2212 projets, mais nous en recevons encore 80 ou 90 par semaine. L'appel à projets sera clôturé fin juin car, avec le parcours de la flamme, beaucoup d'initiatives vont se mettre en place un peu au dernier moment et c'est tant mieux, ils seront totalement dédiés aux sportifs et au public. À ce jour, on cumule 44 000 jours d'expositions dans la France entière. On a aussi, parallèlement à l'Olympiade, un volet EAC* auquel nous travaillons au sein de Paris avec nos collègues EDU et de l'Éducation nationale. Nous sommes à plusieurs centaines de milliers d'actions artistiques en milieu scolaire.

Dans quel esprit travaillez-vous à ce projet ?

Ce qui pour moi est très intéressant avec cette Olympiade culturelle de Paris 2024, c'est que l'on va révéler l'incroyable vitalité de la présence, partout en France, de lieux de culture, de bibliothèques... Même s'il n'est évidemment pas absolument homogène, le réseau culturel français est exceptionnel. J'ai eu la chance de voyager beaucoup dans le cadre de cette mission, je le sens dans le regard de collègues qui sont en train de réfléchir à de futures olympiades. Ceux de Milan qui préparent les Jeux olympiques d'hiver de Milano Cortina en 2026 ou de Los Angeles qui prépare les Jeux olympiques d'été de 2028 me le disent : ils nous envient ce maillage territorial culturel français unique au monde. Cela fait partie des grandes qualités, des atouts pour montrer que la France est un grand pays de culture. Ce réseau démontre l'importance et la considération de la culture dans notre pays depuis

des siècles. Je suis aussi en contact avec le CIO*, puisque l'Olympiade culturelle est un livrable pour le CIO et fait partie du programme officiel : on organise des épreuves sportives, il y a un film officiel, des affiches artistiques et l'Olympiade culturelle. Et le CIO nous dit bien que l'on sent dans ce projet l'engagement d'un pays entier sur tous les arts, ce qui est unique.

Aviez-vous une référence en tête lorsque vous avez commencé à travailler ?

L'Olympiade culturelle de référence est incontestablement celle de Londres en 2012. Elle était l'un des éléments centraux de la candidature de cette ville à l'époque. Cette dernière avait vraiment mis en avant l'envie de faire une Olympiade culturelle, ils avaient énormément d'argent : leur budget était quatre fois supérieur au nôtre. Pour eux, c'était une façon de faire une sorte de *soft power*, d'ailleurs extrêmement efficace, pour faire rayonner leur culture dans le monde entier à partir des Jeux. Les Anglais avaient fait une sorte de festival d'Édimbourg sur trois mois, avec une programmation très ambitieuse : Shakespeare en 27 langues, dix pièces de Pina Bausch, Elton John...

Et qu'apportera de différent l'Olympiade culturelle de Paris 2024 ?

Ce que j'ai voulu faire, parce que la France est déjà une terre de festivals et de culture, c'est de mettre en avant la dimension originale de cette programmation : ce n'est pas une programmation « en plus », elle est complètement connectée à des relations art/sport, valeurs olympiques/valeurs paralympiques. Elle se connecte aussi à l'histoire française, celle de Pierre de Coubertin qui fait renaître les Jeux olympiques. Tout repart de la France. Coubertin a maintenu la présence, aux côtés du sport, des arts. C'est une grande qualité, une grande originalité : les Jeux olympiques constituent le seul événement sportif qui rend obligatoire la présence d'un volet culturel. Après Coubertin, la deuxième invention française c'est les cérémonies d'ouverture, que Philippe Decouflé a complètement

revisitées, surprenant le monde entier à Albertville en 1992 avec un spectacle hors format, dans un stade, avec 600 interprètes, qui était une œuvre et pas seulement un défilé d'athlètes. Donc la France a énormément contribué à la grandeur des Jeux et au retour des Jeux. Le CIO* me dit que l'Olympiade culturelle Paris 2024 renoue avec le sens de la présence des arts dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques. Cela change vraiment la donne, cela donne du sens, une valeur historique à cet événement.

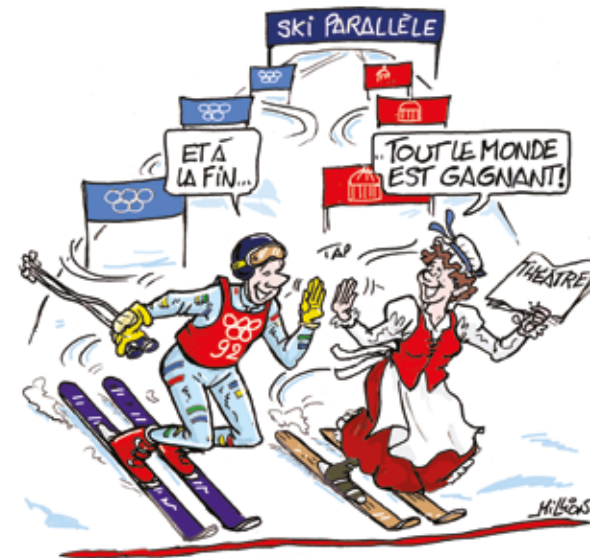
On sent que cette question des valeurs des JO est centrale dans votre projet.

La question, c'est : quel est l'intérêt d'avoir de l'art à côté du sport, et pourquoi ? Pour y répondre, il faut aller voir du côté de l'Antiquité, avec cette idée de rêver à un homme idéal qui pourrait à la fois se dépasser physiquement à travers des épreuves sportives et en même temps développer une dimension philosophique. En Grèce antique, il y avait aussi la présence de philosophes, de poètes, du théâtre, de la musique et de la religion. Les Jeux olympiques voulaient créer le ciment d'une société – religieux, artistique, spirituel et sportif – pour révéler la puissance, la beauté, la profondeur d'une civilisation qui s'appuyait sur l'humain. C'est ça le sens de l'Olympiade culturelle. Pourquoi la culture ? Parce que persistent ces valeurs qui ne sont pas que des valeurs de compétition et de performance, mais aussi des valeurs humanistes fortes : l'amitié, le partage, l'excellence, le dépassement de soi, le courage, l'inclusion, la cohabitation des cultures... On voit bien à quel point on élargit les qualités du sport à des qualités humaines, très importantes et plus importantes encore aujourd'hui, dans le monde dans lequel on est. C'est cela qui donne la singularité de l'Olympiade culturelle Paris 2024 : connecter, trouver des liens, éclairer, jouer avec les dialogues entre arts, sports et valeurs sportives et olympiques. Citer les arts, comme à Londres en 2012, c'est bien, mais ce qui est important c'est de comprendre dans quelle mesure l'art qualifie les Jeux. Qu'est-ce qu'il donne en plus ? Il donne une épaisseur historique, philosophique

et anthropologique. Peut-être savez-vous ce qui s'est passé quand Coubertin a réinventé les Jeux ? Il y avait en France une mode hellénique, nourrie par des fouilles archéologiques : on retrouvait des objets, des vases de la Grèce antique et on redécouvrait les grands marqueurs de cette civilisation. Là, le lien entre le sport et les arts est apparu. Ravel, par exemple, a utilisé des partitions qui sortaient des fouilles archéologiques et il a créé des musiques grecques, pour correspondre à cette philosophie grecque. De là est né le désir de Coubertin de dire « allons plus loin, faisons les Jeux olympiques eux-mêmes ». Le point de départ est culturel : c'est la culture grecque qu'il fallait faire revivre. Paris 2024 c'est cela : la dimension totalement actuelle de la force, de la vitalité, avec les services déconcentrés de l'État, les collectivités territoriales, toutes les associations, les fédérations... Avec des institutions prestigieuses – le Louvre, l'Opéra de Paris, le château de Versailles – et la dimension populaire de nos lieux de culture en France. Et n'oublions pas la flamme et sa symbolique de paix, qui est aussi extrêmement importante.

Vous avez dirigé la Biennale de la danse de Lyon et la Maison de la danse de Lyon pendant 10 ans. Cette expérience a été riche d'expérimentations en termes de démocratisation, de projets éducatifs, d'ouverture de la culture à tous les publics, notamment aux plus jeunes et de création d'un PREAC danse. Y a-t-il des sujets, des envies que vous avez voulu emmener avec vous, de Lyon à Paris, lorsque vous avez pris la direction de l'Olympiade culturelle ?*

Il y a une idée qui domine, c'est celle de la « fête du corps ». Quand je parle à des artistes qui s'impliquent dans l'Olympiade, comme Denis Podalydès, Bartabas, Benjamin Millepied ou Rachid Ouramdane, il y a cette dimension de « croire au corps », qui demande à se centrer pour développer aussi des qualités humaines et même citoyennes, surtout dans le monde très virtuel dans lequel on vit. Les Jeux olympiques – et paralympiques encore plus avec la dimension du corps vulnérable et qui reste un point d'appui pour vivre et se développer en tant



[3] Georges Million, « Ski parallèle », 2024. Dessinateur de presse savoyard, collaborateur du *Dauphiné*, Georges Million a réalisé cette illustration originale pour le présent ouvrage.

qu'humain – démontrent la croyance dans la relation forte au corps, qui se déploie aussi bien dans la performance que sur le plan d'un imaginaire corporel. C'est ce grâce à quoi je me suis construite enfant, adolescente, comme artiste, dans mes fonctions de programmatrice ou pour le défilé de la Biennale : voir comment cette connexion à la dimension la plus simple de tous les arts, c'est-à-dire soi-même, est forte et de plus en plus importante à transmettre tellement, malheureusement, on s'éloigne de tout cela. Ces grands artistes avec qui j'échange sont confrontés à une sorte de vérité, comme les sportifs : la vérité du plateau, de l'instant de la représentation, la mise en jeu de soi dans un acte artistique comme dans un acte sportif. Eric Ruf nous a écrit que le sportif et l'artiste ne peuvent pas s'appuyer sur des recettes. À chaque fois, il faut réinventer sa méthode, l'exigence qu'on se donne à soi-même pour pouvoir progresser. C'est très juste cette

idée d'excellence et d'incertitude ; sans arrêt réinventer sa pratique. C'est quelque chose que l'on partage : ce sont de belles notions d'invention, d'humilité, de risque, même quand on réussit. Et d'autre part, ce qui m'intéresse beaucoup aujourd'hui, c'est ce rapport entretenu entre les trois piliers de la charte olympique : sport, culture et éducation. On voit les vertus de ce tressage.

Dans tout votre parcours, on relève une attention constante au dialogue, aux échanges, à la dimension participative des projets, avez-vous retrouvé cela dans l'Olympiade ?

Je pense que le sport c'est une pratique totalement à 360°. C'est pour cela qu'il y a eu cette adhésion au projet de l'Olympiade culturelle. Quel que soit le sujet, on trouve toujours une résonance avec le sport : les femmes et le sport, la santé et le sport... C'est une très belle leçon, une très belle approche en termes de porosité avec la société, d'intérêt et même de ferveur. En termes de goût, le sport à la télé n'a jamais autant marché, il y a un engouement total pour le jeu. Il y a quelque chose d'assez vertigineux quand on voit que tout le monde a quelque chose à dire sur le sport : le Collège de France, Univers Science, les architectes, les pirogues néolithiques... Et ce de façon assez décalée, et en même temps en traitant le sujet. Je ne mesurais pas l'incroyable éventail de possibilités de réfléchir, de créer et de s'amuser. L'Olympiade c'est ça : les stades à la Cité de l'Architecture, des fan zones mobiles créées par des étudiants en architecture pour la Seine-Saint-Denis, *Les petits champions de la Lecture* à l'Académie française avec des textes sur le sport, des danses dans les salons de l'hôtel de ville de Paris... Avec un fil conducteur : réfléchir et jouer. Peut-être les artistes ont avant tout mis cela en avant dans cette Olympiade : ils jouent [3].

Propos recueillis par Gilles Soubigou.

Lochieu, Nantua, Saint-Cyr-sur-Menthon, Cuisiat (Ain)

À VOS MUSÉES ! PRÊTS ? PARTICIPEZ !



[1] Pascal Oudet, *La finale des Mantas*, bois tourné, 1999, œuvre visible dans les collections permanentes du musée du Bugey-Valromey.

Fêter le sport dans toutes ses dimensions a été une volonté forte de la direction des patrimoines et des musées du Département de l'Ain. C'est donc un projet protéiforme qui est proposé de mars à novembre 2024 aux publics individuels ou en groupes, dans toutes leurs diversités grâce à des expositions *in situ* et itinérantes, conférences, spectacles, concerts, rencontres avec des professionnels du monde du sport, créations artistiques collaboratives, transmissions de repères culturels, moments joyeux, inventifs, singuliers et sensibles. Bienvenue dans l'Ain !

Un objet symbole parcourt 42 195 km sur le territoire du musée du Bugey-Valromey [1], accueilli dans des structures partenaires afin d'annoncer l'exposition *Victoire ! Histoires et portraits sensibles du sport*. Une façon athlétique et didactique de porter à la connaissance du public cette exposition. Cette dernière explore les parcours de sportifs, depuis l'apparition du sport de haut niveau à la fin du XIX^e siècle jusqu'aux champions d'aujourd'hui, étudiant des disciplines et des figures, relevées par le prêt d'objets de nombreux sportifs et collectionneurs ainsi que du musée national du Sport de Nice.

En partenariat avec le Mémorial de la Shoah, le musée de la Résistance et de la Déportation de Nantua présente *Paris 1924-2024, les Jeux olympiques, miroir des sociétés* [2]. Enrichie des collections du musée national du Sport à Nice, départementales et privées, elle aborde la question des discriminations, de l'antisémitisme, du racisme et de la déconstruction des préjugés, à travers la pratique de différentes disciplines sportives, mais aussi par des destins de sportifs et sportives face aux événements du XX^e siècle.

Des weekends festifs mêlant la gastronomie, le sport et la fantaisie se déroulent au Domaine des Saveurs - Les Planons. Chaque discipline à l'honneur est l'occasion de découvrir une histoire culinaire : sabre laser et cuisine moléculaire, art des sumo et cuisine asiatique, eSport et snacking, lancé de hache et repas préhistorique, handisport et dîner dans le noir.

Le Pentathlon des Muses trouve sa place au musée du Revermont à travers des épreuves littéraires dans le cadre du Printemps des poètes, musicales dans le cadre de la Fête de la Musique, de peinture et sculpture avec des créations collectives dans le jardin, et architecturales dans le cadre des Journées nationales de l'architecture. Enfin, le cycle de conférences *Dans la mêlée* est un moment privilégié pour entendre le point de vue de chercheurs et de spécialistes du sport. Paul Dietschy, historien contemporain du sport à l'Université de Besançon, Emmanuelle



[2] Vue de l'exposition *Paris 1924-2024, les Jeux olympiques, miroir des sociétés* au musée de Nantua.

Lallement, anthropologue à l'Institut d'études européennes de Paris 8 et Claude Boli, historien et responsable scientifique du musée national du Sport participent à cette programmation, tout comme le président des Chroniques de Bresse et les responsables des Archives départementales de l'Ain. Avec le concours de nombreuses associations et partenaires, l'interdisciplinarité, le plaisir de la découverte et du partage sont au cœur de cette programmation qui

rapporte les publics et aussi les équipes des musées qui ont trouvé un axe fédérateur pour cette année si particulière. **M.-P.V.**

Vichy (Allier) et Roanne (Loire)

MONEYTIME, BASKET ET OPÉRA

Quand le basket-ball rencontre les œuvres du répertoire lyrique et des musiques actuelles, cela donne *MoneyTime*. À la fois rencontre sportive sublimée par le pouvoir lyrique et opéra transcendé par la performance sportive, ce projet inclusif, labélisé Olympiade culturelle 2024, mobilise deux cents professionnels et amateurs de Vichy et de Roanne.

Vichy possède un riche patrimoine sportif et culturel issu de son histoire de ville d'eau : il fallait à l'époque offrir aux curistes des loisirs aussi bien pour l'esprit que pour l'entretien physique et le délassément. Inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO* depuis 2021 au sein des « Grandes villes d'eaux d'Europe », Vichy s'est pleinement mobilisée à l'occasion des Jeux olympiques. Vichy Communauté a obtenu le label « Terre de Jeux » et accueille un centre de préparation des Jeux pour 20 disciplines olympiques et 15 paralympiques.

MoneyTime [1], dont le titre est emprunté au vocabulaire du sport (les dernières minutes d'un match, lorsque tout se joue), a nécessité plusieurs séances d'entraînement et a culminé avec un match de basket inédit rythmé par des œuvres lyriques. La compagnie roannaise Les Variétés Lyriques a recruté des amateurs de tous âges et de tous genres, sportifs, musiciens, danseurs, ainsi que des harmonies municipales. Plusieurs séances de répétitions à Vichy et à Roanne ont permis aux volontaires de se préparer, accompagnés par les artistes de la compagnie, sous la direction artistique de Guillaume Paire, la direction



[1] L'affiche du projet *MoneyTime*.

musicale de Louis-Pierre Perreau et sur des chorégraphies de Jean-Philippe Guillois. Le programme musical inclut aussi bien Mozart, Rossini et Wagner que Queen ou The Pointed Sisters. *MoneyTime* a pour ambition d'interroger la façon dont les cultures – artistiques et sportives – peuvent dialoguer et, ce faisant, concourir à l'identité d'une population et contribuer à la rassembler. Selon les mots de Guillaume Paire, « permettre aux fans de sensations fortes des enceintes sportives d'éprouver le frisson de quelques notes de musique et

d'une histoire qui est jouée tout comme aux mélomanes de se laisser emporter par la beauté du jeu, des acrobaties techniques et un art du ballon, voilà la raison d'être de *MoneyTime*. ». Performance hybride, *MoneyTime* n'oublie pas que le sport de haut niveau présente de fortes ressemblances avec la pratique du chant de haut niveau et possède un socle de valeurs communes. Le résultat de cette aventure est à découvrir à Vichy lors du match aller le 6 avril (palais des Sports Pierre-Coulon) et du match retour à Roanne le 20 avril (halle des sports André-Vacheresse).

Cette saison olympique à Vichy culminera le 21 juin avec l'étape de la flamme olympique dans cinq communes de l'agglomération et à Vichy même, le jour de la Fête de la Musique. Une programmation musicale accompagnera cet événement, au parc des Sources de Vichy, où le chorégraphe Mourad Merzouki formera les volontaires à la Danse des Jeux de Paris 2024. La flamme paralympique est attendue à son tour le 26 août. G.S.

*musiques actuelles, UNESCO : voir glossaire p. 126.

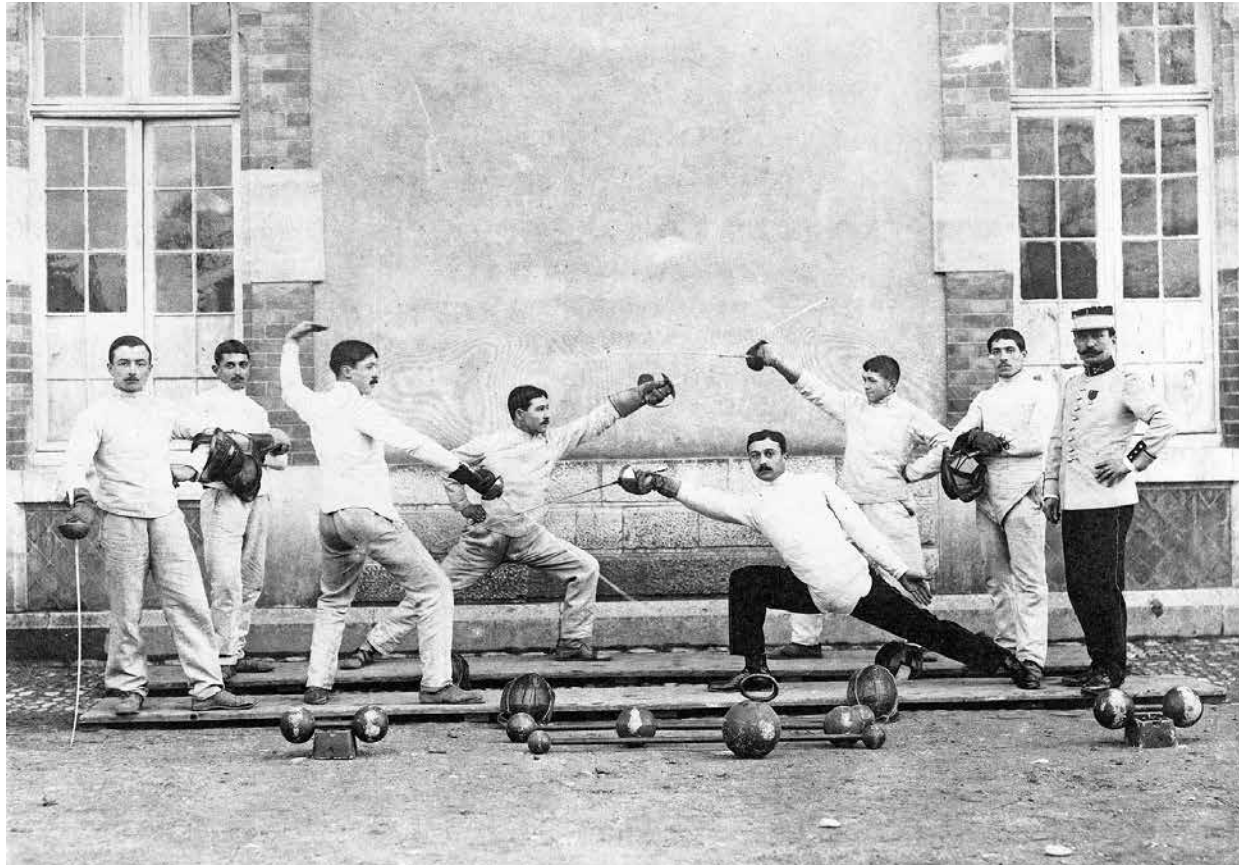
Valence (Drôme)

LE PATRIMOINE SPORTIF EN ACTION !

La dimension culturelle du fait sportif intéresse depuis plusieurs années le service Patrimoine Pays d'art et d'histoire (Pah) de Valence Romans Agglo. L'héritage patrimonial du sport constitue en effet un très large corpus. En 2013, Le Pah s'est intéressé à la composante la plus marquante de ce patrimoine, à savoir les équipements qui ont donné lieu à des réalisations architecturales majeures. Un cycle de visites thématiques a été proposé autour des équipements sportifs et le Pah a participé en 2017 à un ouvrage collectif, dirigé par Michel Dorne, *L'histoire du sport à Valence*. Au-delà du patrimoine bâti, les Olympiades 2024 sont pour Le Pah l'occasion d'avancer dans cette réflexion en envisageant le sport comme une mémoire vivante et collective, alimentée par des témoignages et des pratiques.

Le Pah a proposé à la fois une approche culturelle et patrimoniale associée à une plongée au cœur des disciplines, en donnant la parole et l'initiative aux personnes et aux structures affectataires ou usagers des lieux. Les guides-conférenciers du service Patrimoine Pah interviennent conjointement avec des sportifs et des responsables de clubs pour proposer un éclairage historique et/ou architectural des sites tout en s'immergeant dans l'histoire et les pratiques par des témoignages et des démonstrations techniques.

Deux axes majeurs traversent ce projet, tout d'abord l'omniprésence militaire qui participe au XIX^e siècle à l'essor des premières sociétés sportives de Valence. Créée en 1871 par



[1] Le 13^e régiment de chasseurs : le maître d'armes et les prévôts à Valence en 1919.

un ancien officier, la Société du Gymnase civil est une des plus anciennes sociétés sportives drômoises. Cette histoire est contée aux côtés du club aujourd'hui présent dans les locaux, le KEN SHIN KAN, club d'escrime japonaise, récompensé plusieurs fois en championnat d'Europe de kendo. Réhabilitée pour accueillir service d'archives et médiathèque, l'ancienne caserne de cavalerie Latour Maubourg est également un élément majeur du patrimoine valentinois. Le Pah s'associe au Comité départemental

d'Escrime Drôme Ardèche pour une présentation historique [1] et sportive du site.

Par ailleurs, le Rhône s'impose également comme un acteur majeur du patrimoine culturel local. Les joutes nautiques [2] et en particulier les joutes rhodaniennes sont encore très vivantes. *L'Espérance nautique* perpétue aujourd'hui cette tradition à Bourg-lès-Valence où les Fêtes du Rhône et l'Olympiade 2024 seront l'occasion de festivités avec démonstrations, visite patrimoniale et



[2] Joutes rhodaniennes à Bourg-lès-Valence.

exposition. À Valence, le port de l'Épervière, premier port fluvial de plaisance français, reste le seul témoin portuaire sur la commune. Afin d'évoquer la riche histoire fluviale de la ville et la navigation, le Pah s'est associé au Cercle de la Voile de Valence.

Souhaitant montrer le patrimoine sportif dans toute sa diversité, le Pah a choisi des lieux dédiés à des sports aussi divers que la natation, l'équitation ou même la pétanque. Afin d'accorder également une place privilégiée aux

témoignages et aux échanges, il a souhaité monter une table ronde au côté d'Hervé Prisset, figure emblématique du sport valentinois, double médaillé en natation aux Jeux paralympiques de Séoul en 1988 et porteur de la flamme olympique à Valence en 2024. F.F.

Grenoble (Isère)

DU COURAGE !

Dans le cadre du projet « Synergies » d'Arnaud Meunier, la MC2 : Maison de la Culture de Grenoble, s'engage à renforcer le rôle de l'art et de la culture tout en favorisant la mixité sociale par une démarche inclusive et participative. Labellisé Olympiade culturelle, *Du Courage !* s'articule autour des valeurs olympiques et paralympiques telles que le courage, la détermination, l'inspiration et l'égalité.



[1] Un atelier *Du courage !*

Du Courage ! a vocation à réunir des jeunes âgés de 8 à 30 ans issus de tous milieux, en privilégiant les quartiers « Politique de la ville » [1]. Il s'inscrit dans la lutte contre les discriminations et entend promouvoir l'égalité des genres tout en militant pour la représentation et le respect des minorités. Le projet s'architecture autour de trois grands axes : le théâtre, la musique et le mouvement. La responsabilité artistique de chacune de ses déclinaisons est

assurée par des artistes complices à la MC2. La metteuse en scène Elsa Imbert, à la tête de la troupe des « éclaireurs », coordonne la partie théâtrale. Le Quatuor Béla pilote la partie musicale et Aina Alegre – co-directrice du centre chorégraphique national de Grenoble – dirige la partie chorégraphique. Construit en collaboration avec les structures d'éducation populaire et les établissements scolaires, le projet se bâtit sur deux saisons. Il a pour objectif, dans sa première phase, de sensibiliser les jeunes au spectacle vivant tout en les impliquant peu à peu dans un processus de création. Lors de la seconde saison, le travail au plateau devient central et les jeunes sont amenés à travailler dans les espaces de la MC2 en relation avec les artistes et les techniciennes et techniciens professionnels. La finalité du projet *Du Courage !* les 8, 9 et 15 juin 2024, mettra à l'honneur l'aboutissement des différentes actions impliquant les jeunes issus de la Métropole autour d'un événement gratuit et festif. Ces restitutions offriront une synergie entre amateurs et professionnels, tout en soulignant l'histoire et le patrimoine liés aux Jeux olympiques d'hiver de 1968.

#THÉÂTRE

Les « éclaireurs » de la MC2 est un groupe d'artistes professionnels issus pour la plupart de programmes d'égalité des chances. Aguerris au travail avec les amateurs et à la dramaturgie du « théâtre récit », ils et elles accompagnent les jeunes comédiennes et comédiens débutants vers le passage à la scène. En 2023, Murielle Szac, autrice renommée de plusieurs feuilletons mythologiques, répond à notre commande d'écriture et livre un feuilleton de quatorze épisodes consacrés à la naissance des Jeux d'Olympie. À travers l'histoire de ces joutes qui prônaient une trêve pacifique et l'égalité des chances pour tous, elle revient sur des notions très actuelles comme la place des femmes dans la compétition, mais aussi celle des étrangers au monde grec. Ce texte de la commande d'écriture est publié aux Éditions Bayard en avril 2024. Lors de la première saison, huit groupes sont repérés : des établissements scolaires,



[2] *Made in Grenoble* à la MC2 en juin 2023.

une association accueillant des jeunes comédiennes et comédiens en situation de handicap, un groupe de prisonniers de la Maison d'arrêt de Varcès, une association de jeunes sportifs issue d'Échirolles et un groupe de jeunes volontaires de divers milieux étudiants. Tous travaillent sous la direction d'un « éclaireur » sur un ou plusieurs épisodes. Ce travail donnera lieu à deux représentations en intégrale en présence de tous les groupes amateurs et des éclaireurs, à la MC2.

#MUSIQUE

Les quatre musiciens du Quatuor Béla ont imaginé ce dispositif singulier, « La Grande cordée », qui ambitionne à travers un événement festif et participatif de faire dialoguer dans l'espace public des musiques issues de cultures très différentes avec l'objectif de faire jouer, chanter et résonner ces *musiques du monde* comme autant d'hymnes de fraternité et d'égalité. Différentes sessions d'ateliers

sont ainsi menées par les musiciens en relation avec les enseignants de quatre classes de l'école des Marronniers de Bourg d'Oisans. Une centaine d'enfants du CE2 au CM2 composent cette chorale « enchantée » qui se produira à l'Auditorium de la MC2. S'associent également à cet événement, les classes de violons, d'altos et de violoncelles du Conservatoire de Grenoble. Cette grande fanfare formera un cortège festif et joyeux cheminant dans le quartier de la MC2 à la rencontre de ses habitantes et habitants. La déambulation mènera le public à un grand concert mêlant les musiciennes et musiciens amateurs du cortège et le Quatuor Béla à l'Auditorium. Dans le hall de la MC2, une exposition de dessins, intitulée « Dessine-moi un violon aux Jeux olympiques ! » retracera les prouesses d'un violon participant aux différentes disciplines des JO. Les dessins exposés seront issus d'un appel à participation lancé sur toute la Métropole.

#MOUVEMENT

Lors de la saison 2023/2024, la MC2 entame une collaboration avec la chorégraphe Joanne Leighton de la compagnie WLDN. Sa pièce *Made in Grenoble* [2], plus qu'une simple performance artistique, tisse des liens entre la ville et ses habitants invitant le public à considérer l'espace urbain sous un nouvel angle. 60 danseuses et danseurs amateurs participent à cette grande manifestation festive. En 2024/2025, Aina Alegre, co-directrice du centre chorégraphique national de Grenoble, continue à tisser le fil de cette aventure collective avec *PARADES & DÉSOBÉISSANCES*. Elle puise dans ses origines catalanes l'énergie collective des fêtes populaires méditerranéennes pour imaginer une pièce monumentale qui mêle danse et polyrythmies, interprétée par 100 danseuses et danseurs amateurs. Véritable dialogue entre l'architecture vivante des corps et celle du palais des Sports de Grenoble où le spectacle sera présenté le 15 juin 2024. A.M.

Villefontaine (Isère)

ARCHI-FOLIES 2024 AUX GRANDS ATELIERS

Archi-Folies 2024 réunit pour la première fois les étudiants des Écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage pour concevoir et réaliser 20 pavillons éphémères, chacun représentant une fédération sportive. Ces 20 pavillons prendront place dans le Parc de la Villette, qui accueillera le Club France, lieu de célébration des athlètes médaillés où sera rassemblé l'ensemble des fédérations sportives françaises dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris et l'accueil du Club France* dans le Parc de La Villette ont donné l'idée à Didier Fusilier, ancien président du Parc, avec le ministère de la Culture, de lancer *Archi-Folies*. Ce projet ambitieux et partenarial est porté par le ministère de la Culture et associe l'Établissement public du parc et de la grande Halle de la Vilette (EPPGHV), le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC), la direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA), le réseau des ENSA et Paris 2024. Labélisé « Olympiade culturelle », ce programme mobilise 19 Écoles nationales d'architecture et de paysage (ENSA-P) et l'École spéciale d'architecture (ESA) pour explorer de façon inédite et originale les liens entre culture et sport. Les écoles, en relation avec des fédérations sportives olympiques, sont invitées à imaginer puis construire des petits « pavillons », témoins de la vitalité des écoles d'architecture françaises et démonstrateurs des sports qu'ils représentent. Afin de rendre ce projet



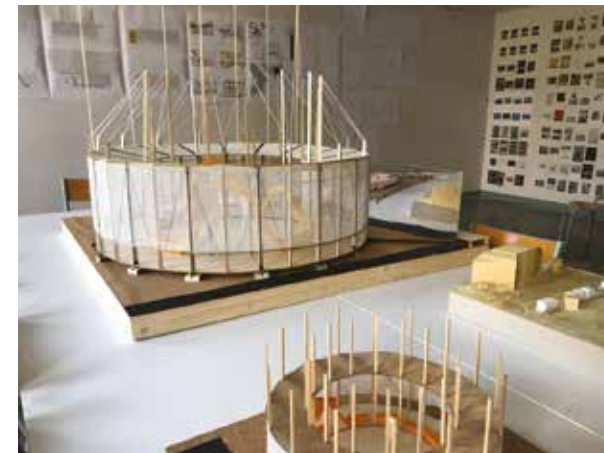
[1] Le logo des Grands Ateliers.

Ateliers innovation Architecture (GAIA) [1] sont une plateforme technique imaginée dans les années 2000 afin de permettre aux enseignants et aux étudiants des écoles d'art, d'architecture et d'ingénieur d'expérimenter à l'échelle 1.

Avant tout, il faut définir un principe d'intégration de ces pavillons avec la trame géométrique et les « Folies » rouges de l'architecte Bernard Tschumi, concepteur du Parc. L'agence d'architecture et d'urbanisme Germe&Jam est retenue pour proposer un principe d'organisation d'ensemble qui valorise la dynamique collective du projet et la singularité des écoles d'architecture avec leurs étudiants, les équipes d'enseignants et leurs pédagogies. Ils ont rédigé, avec la chaire Eff&t et Les Grands Ateliers, un plan guide et un cahier des charges technique édictant les « règles du jeu » communes aux écoles pour garantir une forme d'homogénéité dans les propositions et donner un cadre réglementaire répondant notamment aux contraintes du Parc de La Villette. Les pavillons seront implantés sur des parcelles d'une surface de 11,25 par 11,25 mètres et mesureront entre 50 et 100 m². En phase avec la transition écologique, ils mettront en avant des techniques constructives innovantes favorisant des matériaux naturels ou de réemploi.

Cette aventure lancée, il reste à organiser les « mariages » entre écoles d'architecture et fédérations sportives. Les

possible, fin 2022, le ministère de la Culture désigne 3 ENSA pilotes, la chaire partenariale de recherche Eff&t (Expérimenter, Faire, Fabriquer & Transmettre) et Les Grands Ateliers pour coordonner et organiser le déroulement des deux années qui les séparent de l'été 2024. Rappelons que Les Grands



[2] Archi-Folies en cours à l'ENSASE (Saint-Étienne) : pavillon de la gymnastique.

prétextes sont multiples, logique géographique ou encore appétences sportives des enseignants et des étudiants, les équipages sont finalement constitués. Chacun se met alors à l'œuvre pour développer son projet, certaines écoles sont familières à la pédagogie expérientielle, d'autres encore novices dans cet exercice. En parallèle, Les Grands Ateliers et le Parc de la Villette se réunissent toutes les semaines afin de préparer la venue des écoles et de leurs pavillons dans le Parc. Attention ! Interdiction d'endommager les pelouses, de creuser dans le sol, d'utiliser la couleur rouge ou encore de nombreuses autres contraintes... tout ça dans un Parc qui restera ouvert au grand public pendant le chantier. Quel challenge ! Les projets [2] avancent au gré des organisations pédagogiques de chaque école. Celles-ci nouent des partenariats avec d'autres écoles et centres de formation (école d'ingénieurs, Compagnons du Devoir et du Tour de France, etc.). Ces projets prennent vie aussi grâce à des mécènes, charpentiers, constructeurs métalliques, industriels des matériaux. Chaque équipe est accompagnée par un bureau d'études afin de s'assurer de la solidité de son pavillon. En effet, plus de 40 000 visiteurs sont attendus chaque jour dans le Parc de la Villette

pendant les Jeux olympiques, une affluence inédite pour des prototypes réalisés dans un cadre pédagogique. Les plans finalisés, les matériaux sont commandés, bois, paille, pierre, bétons techniques, éléments métalliques, matériaux souples, et livrés dans les lieux choisis pour préfabriquer les pavillons. La préfabrication est nécessaire car les écoles ne disposent que neuf jours pour les assembler dans le Parc.

Les Grands Ateliers jouent un rôle central dans l'accompagnement de l'ensemble des écoles dans les différentes étapes du projet. En plus de ce suivi, ils accueillent cinq écoles sur leur site. Dix semaines de fabrication sont planifiées entre les mois de janvier et d'avril. Plusieurs dizaines de mètres cubes de matériaux sont livrés puis façonnés par les étudiants. Les machines numériques sont aussi mobilisées et tournent à plein régime afin de tenir les délais. Une fois préfabriqués, les pavillons seront acheminés dans le Parc pour y être assemblés. 20 écoles, plus de 500 étudiants et enseignants, une quarantaine de camions, des grues et des échafaudages se succéderont dans le Parc en mai 2024. Les pavillons seront reliés par une promenade surélevée permettant aux visiteurs de passer de l'un à l'autre pour découvrir des expositions ou encore participer à des initiations sportives. Des visites seront organisées par le Parc à partir du mois de juin, avant et après les Jeux olympiques. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) en prendra possession pendant les Jeux. Les pavillons côtoieront alors les terrains sportifs, les pavillons de sponsors de multinationales internationales, les *Food trucks* ou encore les écrans géants.

Puis, viendra le mois de septembre, la fin des Jeux olympiques et paralympiques, le temps pour les écoles de libérer le Parc. Dans le respect du *Plan Héritage et Durabilité* de Paris, les pavillons seront démontés pour être réutilisés par les fédérations sportives, réinstallés dans les territoires ou à défaut recyclés. Le pavillon de Nancy, conçu avec la fédération d'aviron, sera par exemple réinstallé dans les Vosges et équipé de rameurs *indoor* pour permettre aux

femmes opérées d'un cancer du sein de reprendre une activité physique adaptée. En espérant que ce projet inédit, mobilisant pour la première fois 20 écoles d'architectures, amplifiera l'enseignement fondé sur l'apprentissage par le faire ou le « *design-build* », pédagogies permettant aux étudiants d'acquérir des compétences et des connaissances par l'expérimentation de la mise en œuvre concrète de matériaux. En espérant que ce projet sera fondateur pour les étudiants, futurs professionnels qui auront la lourde tâche de répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux qui nous font face. En espérant que ce projet permettra l'émergence d'autres lieux dédiés à l'expérimentation, partout en France et en Europe, pour former massivement les générations futures. M.B.

*Club France : voir glossaire p. 126.

Firminy (Loire)

À VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ !

Depuis 2021, le Site Le Corbusier de Firminy lance chaque année un appel à projets de création d'exposition en direction des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme, du design et des sciences humaines en général. Le thème choisi s'inscrit dans l'actualité du moment et tente de questionner nos modes de vie et notre façon d'habiter le monde d'aujourd'hui et celui de demain.

En 2023, le Site Le Corbusier s'est inscrit dans l'actualité sportive de la Coupe du monde de rugby et des futurs Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Dans le cadre d'un nouvel appel à candidatures, l'exposition événement *Ça bouge en ville ! Sport et architecture pour demain* [1], créée par l'agence d'architecture DREAM, a pris place dans les parties basses de l'église Saint-Pierre d'avril 2023 à janvier 2024. La volonté de traiter de cette thématique a vu le jour suite au constat fait lors de l'épidémie de COVID de 2020 où la ville est devenue pour un plus grand nombre un gymnase à ciel ouvert, voire un lieu de pratique quotidienne. À cela est venue s'ajouter en 2022 l'organisation de la Coupe du monde de football au Qatar qui a déclenché une vague d'indignation suite aux enjeux écologiques soulevés. La (sur)médiatisation constante du sport professionnel et de ses acteurs a conforté cette idée du rôle grandissant du sport et des enjeux qu'il soulève dans nos sociétés contemporaines : la santé, l'environnement, le lien social, les loisirs et l'économie. De plus, la présence à Firminy-Vert du stade et de la piscine du centre de récréation du corps et de l'esprit de Le Corbusier a donné toute légitimité



[1] L'affiche de l'exposition.

et sens. Elle permettait parallèlement de questionner le changement de paradigme à travers l'exemple des Trente Glorieuses et la question de l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre. La traduction de cet héritage architectural moderne de l'organisation du sport dans la ville fonctionnelle permettait de faire le lien avec les nouveaux enjeux de la ville du XXI^e siècle en pleine mutation. Labellisée « Olympiade culturelle », l'exposition pensée comme un parcours sportif, didactique et ludique [2], invitait le visiteur dès le hall d'entrée, à parcourir les différentes salles à son rythme, en suivant une piste d'athlétisme.



[2] Vue de l'exposition installée dans l'église Saint-Pierre de Le Corbusier.

Des dispositifs interactifs et sensibles permettaient de comprendre l'histoire du sport, d'expérimenter de nouvelles pratiques, de découvrir de nouveaux concepts de bâtiments et de se questionner sur les choix à faire pour relever les défis du sport dans la ville de demain. Autour de l'exposition, une programmation de visites guidées, d'ateliers et de conférences a été mise en œuvre en direction des publics individuels, scolaires et périscolaires et groupes. Un catalogue d'exposition a été édité en double langue et diffusé dans nos boutiques. Onze étudiants de l'École

nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne ont également participé à la fabrication de certains dispositifs lors d'un workshop de trois semaines sur site. L'actualité des Jeux olympiques en 2024 a suscité la recherche d'expositions par les institutions culturelles sur le plan national et international. L'exposition *Ça bouge en ville ! Sport et architecture pour demain*, partira donc prochainement à Stuttgart pour une durée d'un mois et demi. Elle risque de poursuivre son périple puisque d'autres demandes ont été actées. G.D.

Métropole de Lyon et Saint-Étienne Métropole

#CHAMPIONNES

En janvier 2024, à l'approche des Jeux olympiques, l'association Dysturb a lancé le projet *#Championnes* dans les villes de Lyon et de Saint-Étienne, avec le soutien des deux métropoles et en collaboration avec le collectif ITEM et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Pendant quinze jours, treize jeunes femmes ont été formées aux techniques de l'audiovisuel, de la photographie à la vidéo, pour présenter le sport sous un angle différent, mettre en lumière des lieux oubliés, des pratiques sportives originales et promouvoir des valeurs de partage et d'affirmation de soi.



[1] Ines Pauthier, *Breakdance*, 2024.

Les participantes ont été encadrées par des mentors, membres des collectifs de photojournalistes ITEM et Dysturb. À leurs côtés, elles ont appris les bases du journalisme : choisir un sujet, trouver le bon angle, travailler



[2] Hugo Ribes, l'équipe *#Championnes* de Lyon.

l'écriture et la construction d'un point de vue, vérifier les sources, utiliser des logiciels de retouche photo et de montage vidéo. L'objectif était de les aider à réaliser un projet journalistique qui interroge le rôle et la place du sport dans la société, en documentant la préparation des sportifs et des acteurs locaux et en relayant des histoires inspirantes.

En effet, le sport et les compétitions sportives sont un

excellent moyen d'aborder des sujets sociétaux cruciaux comme l'inclusion, le développement social et l'insertion. Le sport a le pouvoir unique de fédérer, rassembler et faciliter la transmission de messages importants. Dans cette perspective, ce projet aspire à encourager l'*empowerment** par le sport, en brisant les stéréotypes de genre et en stimulant l'esprit critique des participantes et des lecteurs. Aujourd'hui, la diffusion massive et instantanée des contenus numériques demande une véritable compréhension et un décryptage des informations. Les mécanismes de production et de diffusion sont devenus un enjeu démocratique et nécessitent des compétences essentielles à une citoyenneté éclairée. Le projet *#Championnes* contribue à l'émancipation de jeunes citoyennes en les formant aux métiers du journalisme, dans un milieu qui manque encore profondément de parité. Il vise à les familiariser avec l'environnement médiatique actuel et les fondamentaux du journalisme, leur fournissant les outils pour devenir des ambassadrices de Dysturb dans la couverture de l'actualité et du sport.

#Championnes s'inscrit aujourd'hui comme un catalyseur de changement, offrant aux participantes une plateforme pour explorer le journalisme sous un angle novateur, tout en contribuant à l'égalité des genres dans le journalisme sportif et la photographie. Nous espérons que la diversité des sujets abordés influencera positivement la manière dont la société perçoit et engage la conversation autour du sport et de ses implications sociales, insufflant un nouvel élan à la narration sportive dans un paysage médiatique où les femmes sont encore trop peu représentées. **A.d.B.**



[2] Hugo Ribes, l'équipe *#Championnes* de Saint-Étienne.

**Empowerment* : voir glossaire, p. 126.

Rillieux-la-Pape (Métropole de Lyon)

ÉCRIS TON HAKA

Aux prémices du projet *Écris ton haka*, il y a la création *Acta est fabula* du chorégraphe Yuval Pick. Dans cette pièce de 2018, les danseuses et danseurs interprètes travaillaient

autour du haka, ensemble de danses et de chants rituels maoris exécutés par l'équipe de rugby néo-zélandaise avant chaque match, véritables démonstrations de la fierté et de l'unité d'un groupe.

Le projet *Écris ton haka*, conduit par une danseuse et un danseur de la compagnie du centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape, a fait se rencontrer des enfants du Rugby Club Rillieux, de la Fédération Léo Lagrange et des centres sociaux de Rillieux-la-Pape. L'objectif de



[1] Restitution de *Écris ton haka* Place Bellecour.

cette action était de composer, à travers des ateliers de pratique, un haka propre aux enfants, inspiré du haka traditionnel maori : une chorégraphie festive et sportive, célébrant la force du groupe. Lors d'une phase initiale, les ateliers de danse se sont échelonnés du 24 mai au 28 juin 2023 pour se poursuivre tout le mois de septembre 2023, au rythme d'un atelier par semaine. La construction du haka a permis aux enfants de s'imprégner des premiers mouvements, de libérer les voix, les corps et d'abandonner une certaine appréhension. Ils ont expérimenté des situations collectives, négocié les espaces, le temps et le rapport aux autres. Ils se sont appropriés de nouvelles formes d'expression qui ont permis de développer leurs apprentissages personnels et d'envisager la rencontre avec l'autre différemment. Accompagnés par la danseuse Noémie de Almeida Ferreira et le danseur Sofiane Mehri, les enfants ont imaginé et créé cette danse de célébration commune volontairement ludique et joyeuse. Selon les mots de Sofiane Mehri, « *L'enthousiasme des enfants a été palpable à chaque séance, révélant un intérêt grandissant pour la danse.* ».

À l'issue des ateliers, les enfants des trois groupes ont présenté leur haka le 29 septembre au Village Rugby, installé place Bellecour au cœur de Lyon, à l'occasion de la Coupe du monde de rugby 2023 [1]. Tout au long du processus créatif, ces enfants de Rillieux-la-Pape ont vécu des moments artistiques uniques qui ont stimulé l'imaginaire, fédéré les corps et rassemblé les esprits. Pour Sofiane Mehri : « *Les enfants, un peu stressés au début, ont finalement su se laisser porter et incarner la chorégraphie travaillée pendant nos ateliers, émerveillant le public et créant un moment mémorable. Leurs sourires radieux, ceux de leurs parents et de leurs animateurs témoignaient de la fierté et de la réussite qu'ils ressentaient. Une expérience inoubliable qui a laissé des souvenirs impérissables et des étoiles dans les yeux de ces jeunes et des spectateurs.* » F.M.

LE REGARD DE... YUVAL PICK, CHORÉGRAPHE

D'où vient ton intérêt pour le haka ? Pourquoi cet élément de la culture maori t'a-t-il intéressé en tant que chorégraphe ?

Au départ, le haka m'a intéressé d'un point de vue chorégraphique, car je souhaitais créer une pièce qui divulgue au public le processus de création d'un hymne, d'un ensemble de chants et de danses. Je voulais observer de quelle manière un groupe de danseuses et danseurs unis par leur discipline, la danse, parviennent à créer un symbole de manière collective. J'ai découvert le haka par l'intermédiaire de l'équipe de rugby de Nouvelle-Zélande et leur performance avant les matchs m'a beaucoup inspiré. Leur engagement comme l'action de leurs corps, contribue à créer un rythme et un symbole communs. Ils m'ont donné envie de composer un nouvel haka avec des danseurs, susceptibles d'ériger un totem et de le partager avec les publics. Ce haka répondait à la nécessité de créer, au cœur de notre société hyper-individualiste, quelque chose ensemble, qui nous rassemble et qui nous ressemble.

Comment t'es-tu inspiré du haka pour créer ta pièce Acta est fabula en 2018 ? Quels aspects du haka ont nourri ta création ?

Ce qui m'a particulièrement intéressé dans le haka, ce sont les mouvements des bras autour du buste, ainsi que le travail de rythme réalisé par le bas du corps, notamment les pieds. Ce rythme des pieds, qui fait « trembler la terre », ramène une dimension archaïque, celle de rituels traditionnels partagés par nombre de civilisations. Le travail des bras qui suivent les contours du buste et de la

tête, comme celui du visage, m'ont permis d'inventer un langage chorégraphique singulier.

Pourquoi as-tu souhaité déployer un projet culturel à Rillieux-la-Pape autour du haka ? Quels impacts espérés sur les publics et le territoire ?

J'ai l'idée de transmettre aux publics le processus de création de quelque chose de commun, nourri par les mouvements de chacun. À travers cela, c'est une vision de la société que je souhaite partager. Une société dans laquelle chacun garde sa singularité tout en participant à une action commune. C'est notre rôle en tant qu'artiste de porter cette notion d'ensemble. La danse est d'abord un art collectif et, en ce sens, elle permet de rappeler qu'on a tous besoin les uns des autres pour accéder à une forme de joie et d'aisance dans un espace collectif. Dans cette société, nous évoluons tout seuls, ensemble, à la manière d'unités autosuffisantes. À ce titre, nous peinons parfois à trouver des moments pour se retrouver et réaliser une action commune. Or, la danse permet de contrer cela. En investissant des clubs de sport ou des temps périscolaires, on touche des publics éloignés de la danse. À travers le processus de création d'un haka, on parvient à transmettre la danse. Qu'est-ce que la danse peut faire ? Comment nourrit-on un geste avec une intention poétique ? C'est important de faire se rencontrer geste sportif et intention artistique.

Quelle histoire souhaite raconter le CCNR avec ce projet mêlant culture et sport ? Quelles valeurs souhaite-t-il véhiculer ?

Le CCNR veut rappeler que tout le monde peut danser. La danse est un élan présent chez chacun d'entre nous. Une danse chorégraphiée et de haut niveau peut être communicative, c'est-à-dire porter des messages, intégrer une action commune, une énergie et un engagement. Partager ces valeurs aux publics doit permettre de recevoir l'art de la danse comme une manière de communiquer non verbale, malgré tout humaine et sensible et qui parle des choses qui comptent à travers le corps.

Albertville (Savoie)

LES SUEURS MÊLÉES

Ville d'Art depuis 1978, Albertville s'est profondément métamorphosée en accueillant les XVI^e Jeux olympiques d'hiver. Sa notoriété mondiale s'incarne encore maintenant dans les infrastructures et les transformations urbaines réalisées au croisement des années 1980 et 1990 : un patrimoine culturel et sportif, à la fois moteur économique et touristique. Ainsi, aux côtés des équipements et des sites sportifs (rénovés et toujours utilisés aujourd'hui), figure le Dôme, vaste projet initié et soutenu en son temps par la DRAC Rhône-Alpes, réunissant un théâtre, une médiathèque et un cinéma.

Pourtant, sur ces terres de rencontres et d'échanges, à la croisée de quatre vallées, les oppositions entre l'art et le sport sont perceptibles et récurrentes, bien que le sport marque sa prégnance sur la vie des habitants. En effet, alors que l'héritage des Jeux olympiques d'hiver garde vive la mémoire des grands événements sportifs, chaque saison voit émerger de nouveaux champions dans toutes les disciplines. Le paysage et les saisons déterminent les pratiques sportives ; celles liées à la neige sont les plus attendues, mais le cyclisme, le trail, l'escalade, ou, moins populaire, le base jump, rythment les activités régulières des Savoyards.

Côté culture, cet héritage est également magnifié par le souvenir des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux imaginées et créées par Philippe Decouflé (chorégraphe) et Philippe Guillotel (costumier) : les danses folkloriques de Savoie se mêlent au sport et aux arts du cirque dans un embrasement à la fois magique et merveilleux. L'esprit



[1] Georges Million, « Moi aussi, quand je dois me lancer... », 2024. Dessin original réalisé pour la présente publication.

de cette gageure féérique et innovante imprègne encore maintenant l'espace muséal « Tremplin 92, montagne et Olympisme » et est régulièrement ravivé, comme à l'occasion du récent 30^e anniversaire des Jeux. Fort de ce contexte à la fois emblématique et singulier,

le Dôme Théâtre d'Albertville, « Scène conventionnée d'intérêt national art en territoire », s'attache depuis une dizaine d'années à construire des passerelles, tisser des liens, imaginer des points de jonction, avec les artistes et les habitants. « Être sport », « Être culture » : ces notions



[2] *Mort d'une montagne* : théâtre et alpinisme (2022).

présentées comme antagonistes peuvent se rejoindre par les valeurs qu'elles véhiculent mais également par la performance physique, le travail en équipe, l'exigence de la pratique ou encore le dépassement de soi... [1] Lorsque l'on travaille aux côtés d'une chorégraphe dont plusieurs danseurs ont dans un premier temps embrassé des carrières de sportifs de haut niveau (rugbyman ou basketteur par exemple), on ne peut s'empêcher d'être interpellé par ces athlètes à part entière qui évoluent dorénavant dans le monde de l'art.

Ainsi, la mise à jour de valeurs communes et le partage de problématiques similaires ont conduit au projet *Des Sueurs mêlées*, aboutissement d'une histoire qui boucle un espace-temps entre Albertville 1992 et Paris 2024. Les sueurs : un élément tangible, concret, perceptible à la fois

dans sa dimension prosaïque (organique, les sécrétions, les odeurs...) tout comme dans sa dimension symbolique (l'effort, la puissance, les épreuves...). *Des Sueurs mêlées* relate l'histoire parallèle entre le spectacle vivant et le sport sur les territoires de l'agglomération Arlysère et de Tarentaise de ces dernières années, un récit labellisé Olympiade culturelle qui continue à s'inventer dans le prolongement des valeurs éducatives, sociales et culturelles qui fondent le premier principe fondamental de la Charte olympique. Autour de toute l'équipe du Dôme Théâtre se développent une programmation [2] et des actions territoriales, des résonances et des alliances entre le sport, les arts et la culture qui renouent avec la force participative et démocratique de l'héritage symbolique des XVI^e Jeux olympiques d'hiver. F.C., P.F.

Lac d'Aiguebelette (Savoie)

DE LA GRANDE TRAVERSÉE AUX NÉO'OLYMPIADES

En Savoie et Haute-Savoie existe un patrimoine précieux, très méconnu, car caché au fond des lacs de montagne : les sites palafittiques préhistoriques. Inscrits sur la liste du patrimoine mondial par l'UNESCO* en 2011, 111 sites dans six pays conservent des vestiges de villages du Néolithique et de l'Âge du Bronze caractéristiques, avec leurs cabanes sur pilotis installées au bord de l'eau. En Savoie, un de ces sites (Beau Phare) se trouve dans le lac d'Aiguebelette.



[1] Régate sur le lac d'Aiguebelette en septembre 2017.

La communauté de commune du lac d'Aiguebelette (CCLA) s'est attelée depuis plusieurs années à sa valorisation, d'une manière qui s'est particulièrement bien articulée en 2023 à l'Olympiade culturelle.

En 2023, les 40^e Journées européennes du patrimoine (JEP), les 16 et 17 septembre, se sont exceptionnellement tenues sous une double thématique associant le « Patrimoine vivant » et le « Patrimoine du sport ». Au lac d'Aiguebelette, sur la plage de Bon-Vent à Novalaise, l'illustration de cette thématique a pris un tour archéologique, sportif et ludique.

Le projet n'est pas né de nulle part. En 2014, à Bienne, en Suisse, a été lancé un projet de régates internationales de pirogues monoxyles*. Chaque année, des passionnés se défient dans des courses de pirogues creusées dans des troncs d'arbre selon les techniques retrouvées grâce à l'archéologie expérimentale. En 2017, la CCLA avait accueilli et porté la troisième édition de cette régates, sous le titre *La Grande Traversée* [1]. En 2022, dans le cadre de la présidence française du groupe de coordination internationale du bien UNESCO « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes », une nouvelle édition de la « Grande Traversée » s'est tenue, toujours à Aiguebelette.

Par ailleurs, la CCLA possédant plusieurs répliques des pirogues préhistoriques que l'on retrouve intactes sur ces sites, grâce à des conditions de conservation exceptionnelles, elle propose régulièrement des initiations à la navigation lors des JEP*, notamment à destination des enfants, avec un grand succès. Pour les JEP 2023, la CCLA, associée au service Jeunesse et Sport du Département de la Savoie, a rebaptisé cette manifestation *Néo'olympiades* et a couplé cette expérience de navigation à une découverte ludique et sportive de ce sport (injustement) méconnu, grâce à une programmation culturelle incluant des ateliers (lancer au propulseur, vannerie...), des conférences grand public et des ateliers archéologiques, à destination des scolaires comme du grand public [2].



[2] L'affiche des « Néo'olympiades » 2023.

En 2024, la régates internationale de pirogues se tient de nouveau en France, chez nos voisins de Bourgogne-Franche-Comté, qui l'organisent, toujours dans le cadre de l'Olympiade culturelle, sur le lac de Saint-Point (Doubs) les 15 et 16 juin. G.S.

*JEP, pirogue monoxyle : voir glossaire p. 126.

Chamonix (Haute-Savoie)

LE CENTENAIRE DES 1^{ers} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE CHAMONIX 1924

Appréhender le centenaire des Jeux olympiques d'hiver de Chamonix 1924 est un exercice global qui requiert de conjuguer les faits au passé, au présent, et d'en envisager les perspectives. Au-delà de la seule commémoration ponctuelle, il est immédiatement apparu nécessaire d'ouvrir une période de célébration étalée entre le 3 février 2023 et la clôture des Jeux paralympiques de Paris 2024, propre à révéler toute la richesse et la diversité de cet événement polyphonique. Le programme proposé puise son inspiration dans un siècle d'histoire olympique et jusque dans les événements contemporains. Son organisation est une entreprise complexe, combinant recherches historiques rigoureuses, réflexions sur les enjeux olympiques, défis organisationnels, financiers, et projections futures pour la communauté chamoniarde.

Cette célébration multidimensionnelle se matérialise par une série de temps festifs médiatiques, sportifs et culturels comme d'investissements dans la valorisation de notre patrimoine olympique : du centenaire jour pour jour de la cérémonie d'ouverture du 25 janvier à la cérémonie officielle et populaire du 16 mars en présence de Thomas Bach, Président du CIO*, d'expositions commémoratives [1] à la publication d'un ouvrage référence sur Chamonix

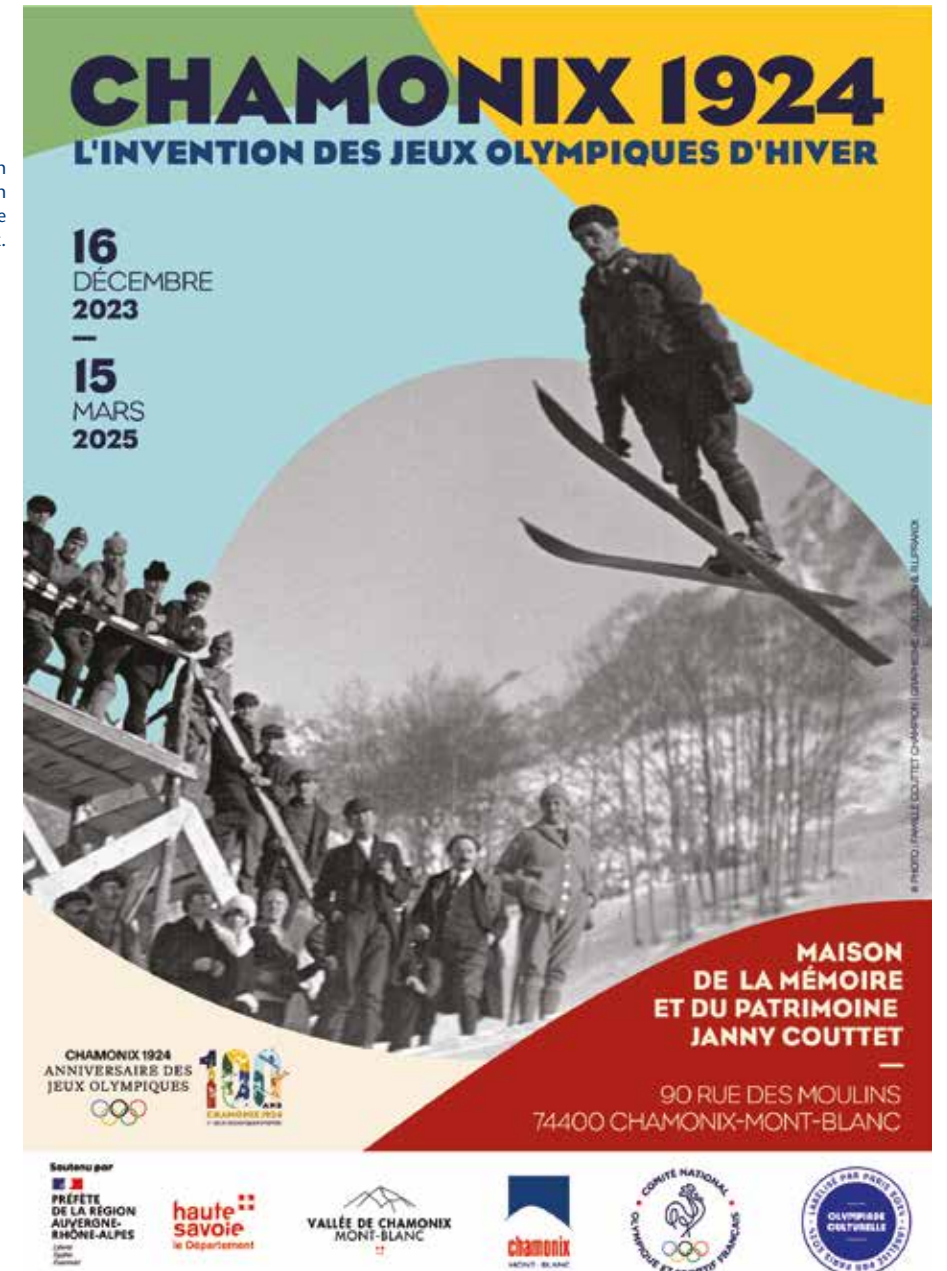
1924, de la valorisation culturelle du patrimoine olympique bâti – rénovation de la piste de bobsleigh, mise en valeur du parc olympique et de sa patinoire, du parcours de ski nordique – à celle des athlètes participants, l'ensemble des actions ont vocation à perpétuer l'empreinte durable laissée dans le paysage par ces Jeux olympiques.

Ainsi, de l'association forte entre culture locale et histoire olympique, une mise en relief des spécificités du territoire qui se retrouve dans le lien entre alpinisme et olympisme, la présence de près de 3500 licenciés sur un territoire de 9000 habitants ou la participation d'athlètes chamoniards à chacune des éditions des Jeux d'hiver depuis 1924, sont une fierté partagée par toute la population. C'est d'ailleurs à cette dernière que s'adressent les interventions pédagogiques dans les établissements scolaires de la ville – écoles, collèges et lycées – ou la mobilisation des acteurs locaux tels que les Clubs de Sports ou les institutions de la montagne présentes sur le territoire, notamment les écoles nationales de formations, qui toutes, participent de l'entretien d'une culture commune propre à renforcer la cohésion sociale.

La dernière dimension essentielle à cet anniversaire, déjà présente dans l'esprit du cahier des charges de 1924, était la durabilité. La limitation de l'impact de cet anniversaire est consubstantielle à son existence, le territoire est un témoin privilégié du changement climatique qui œuvre systématiquement à l'atténuation de ses impacts avec l'ensemble de ses partenaires et a conçu cet anniversaire comme un catalyseur de bonnes pratiques à partager. Le centenaire des 1^{ers} Jeux olympiques d'hiver de Chamonix 1924 illustre l'intrication entre l'Olympisme et Chamonix par une série d'événements combinant culture, sport, patrimoine, société, économie et environnement dans une célébration enracinée dans le passé, à vivre au présent et résolument tournée vers l'avenir. E.G., J.D.

*CIO : voir glossaire, p. 126.

[1] Affiche de l'exposition
Chamonix 1924 à la Maison
de la Mémoire et du Patrimoine
Janny Couttet.





[1] *Judokas*, huile sur toile, 97 x 130 cm (collection de l'artiste).

LE REGARD DE... JANINE MARTIN-PRADES, ARTISTE

Janine Martin-Prades est peintre, illustratrice et photographe. Née en 1944 d'un père cinéaste, elle a fait sa carrière entre Paris et la Loire, où elle vit et travaille depuis 2012 dans son atelier d'Apinac, installé dans l'ancien château médiéval. Après avoir étudié la peinture dans l'atelier de Henri Goetz à l'Académie André Lhote, puis la gravure dans les ateliers de Stanley William Hayter (burin) et Calvaert-Brun (pointe sèche et eau-forte), elle a tenu sa première exposition personnelle en 1974. Peintre de formation classique, elle s'est intéressée à de très multiples sujets, allant des papes (*Les Représentants, ou la Papauté*, 1990) aux corsaires (*Portraits choisis de Marins et de Corsaires*, 1993), du Liban (*Sur les chemins du Liban*, 2017 ; *De New York à Beyrouth*, 2018 au Pavillon Davioud du Sénat) au savon de Marseille (*Mon savon*, Écomusée des Monts du Forez, 2022). Mais la thématique sportive a tenu une place singulière dans son œuvre, et ce dès ses débuts. Elle a accepté de répondre à nos questions pour aborder un enjeu créatif : pourquoi, lorsque l'on est artiste, s'intéresser au sport ?

Janine Martin-Prades, à vos débuts, vous avez réalisé plusieurs séries d'œuvres consacrées à des figures de sportifs, souvent masquées à la manière vénitienne. D'où vient cet intérêt ?
J'avais travaillé plusieurs années dans le cinéma, j'avais la passion du mouvement et du théâtre et je voulais donner un sens à mon travail, à ma peinture. J'allais le

soir dessiner des nus place des Vosges dans une école de dessin fréquentée en leur temps par Buffet et Veličković. En lisant un article sur le hockey sur glace, qui parlait de couleurs, de chevaliers rouges, de cuissardes noires et des gris subtils de la glace, j'ai eu envie dans des toiles panoramiques de représenter ces scènes qui me semblaient théâtrales. Après, ce désir du corps se confirma avec des combats de lutteurs, de catch et de judo [1]. Je voyais une possibilité d'exprimer ce goût pour le mouvement et pour la théâtralité. J'aimais le fait qu'il y ait un espace et des spectateurs. Malgré tout, je ne voulais pas que ce soit uniquement du sport, que cela reste des figures anonymes, sans caractère particulier, et c'est pour cela que j'avais décidé de les masquer à la manière de la *Commedia dell'arte*. C'était « du sport sans sport », selon la formule de Roland Barthes dans *L'Empire des signes*.

Outre plusieurs expositions personnelles à cette époque, vous avez participé à des expositions collectives consacrées précisément à la thématique de l'art et du sport.

Mascaprades, mon exposition à La Curia du Louvre à Paris en 1980, l'année des Jeux olympiques de Moscou, a été médiatisée. Le magazine *L'Équipe* a fait une quatrième de couverture avec mes toiles, grâce à l'intervention d'Antoine Blondin, chroniqueur de ce journal, que j'avais rencontré au cours d'un tournage. Cet article a fait venir beaucoup de monde, dont des responsables du musée d'Échirolles qui me proposèrent d'exposer à leur Biennale consacrée aux liens entre art et sport. Le directeur de *L'Humanité*, Jean François Leroy, m'a invitée en 1982 à la Fête de l'Huma, dans le cadre de l'exposition « Des peintres et des sports », me proposant un stand complet où j'exposais tous mes sportifs sur des filets de tennis [2]. En même temps, je faisais une exposition particulière, galerie Ars Longa, qui reçut la visite de José Artur, chroniqueur à France Inter, passionné de peinture, qui amena César et Arman pour voir mes toiles. Il fit une interview dans son *Pop-Club* qui m'apporta beaucoup d'attention. Anecdotiquement, je me souviens d'un petit



[2] *Sumo*, huile sur toile, 97 x 130 cm (collection particulière).

garçon qui s'était présenté à la galerie, ayant pris un bus spécialement pour voir l'exposition, car il avait vu une émission sur Antenne 2 présentée par Gérard Holtz et Christian Quidet, directeur du service des sports, qui avait montré six toiles de mes sportifs. En 1985, j'ai aussi

participé à « Sport 85 », édition de l'Exposition nationale d'arts plastiques de Marne-la-Vallée, qui présentait les travaux d'une centaine d'artistes en lien avec les « Jeux de l'Avenir » organisés par le Comité national olympique et sportif français.

Le sumo, ce sport japonais lié aux rites shintos, est aussi très présent dans votre travail. Comment en êtes-vous venu à vous y intéresser ?

Gérard de Battista, un chef opérateur de cinéma, revenant du Japon où il avait filmé des combats de sumotori, me donna une cassette, en me disant qu'ils allaient certainement compléter mon goût pour le sport, avec leur rituel très précis, très codé. Je me passionnai pour ces lutteurs [3]. En 1986, j'exposai mes toiles à la galerie Ars Longa lorsque j'ai appris que le maire de Paris, Jacques Chirac, passionné de sumo, faisait venir des sumotoris au tournoi de Bercy. On m'a invitée à les rencontrer et j'ai continué ce travail de croquis *in situ* et de toiles dans mon atelier. J'ai été impressionnée par le sumo et ses combattants, si agiles malgré leur corpulence que les Japonais les avaient surnommés « montagnes ailées ». Les mots m'inspirent aussi. Ils me donnent le désir de les concrétiser sur la toile.

Plus largement que le sport, le corps humain en mouvement et en effort est présent dans votre œuvre, notamment au travers de la danse : vous avez consacré dans les années 1990 des séries au butō, et au tango.

Mon travail reposait essentiellement sur le corps. J'avais pris beaucoup de cours de modèle vivant et c'est « ce corps tant désiré », en mouvement, qui m'intéressait dans toutes les situations. Passionnée de cinéma, j'étais aussi passionnée de théâtre et d'opéra. J'avais eu la chance dans les années 80 de voir dans un petit théâtre un mime qui s'appelait Kazuo Ohno, qui interprétait une danse japonaise, le butō. Cette « danse des ténèbres », créée après Hiroshima, racontait la transformation du corps de la chrysalide à la vie et à la mort et cela m'a absolument fascinée. Il s'était lui-même inspiré des danses d'une interprète argentine qu'il avait vue danser un tango, et il avait créé cette pièce de mime, *La Argentina*, où il était habillé en femme et se déployait comme une fleur qui allait mourir. Cela donnait un sens à mon travail de penser, de la vie à la mort, l'expression du corps. Donc je cherchais toutes les représentations de cette danse de *butō*.



[3] Jean-Philippe Somme, vue du stand des sportifs à la Fête de l'Humanité 1982, photographie (collection de l'artiste).

À Paris, quand j'allais au spectacle, je prenais un cahier, un crayon, pour dessiner *in situ* ce qui se passait sur la scène. Mais même si j'essayais d'être la plus discrète possible, le simple crissement du crayon sur le papier faisait frémir mes voisins et je ne pouvais pas continuer. J'ai ensuite travaillé plutôt avec des documents et des films et j'ai

fait beaucoup de toiles [4] de ces instants exceptionnels, que j'ai montrées dans plusieurs expositions.

Dans les années 2010, vous avez consacré une série au Tibet de l'exploratrice française Alexandra David-Néel, première femme occidentale à pénétrer dans Lhassa en 1924. L'exploit physique qui a été celui de cette femme d'exception vous a-t-il inspiré ? Bien sûr. En 2010, on m'avait proposé de suivre les répétitions de la pièce *Mon Tibet*, mise en scène par Didier Long, avec Hélène Vincent et Émilie Dequenne, et de faire des dessins et des aquarelles *in situ*. Je me passionnai pour la vie de cette femme qui, plusieurs fois, à pied, a rejoint Lhassa où elle rencontra le Dalaï-Lama. Quand je la voyais sur scène, elle me faisait penser à ma mère, elle m'a beaucoup impressionnée et j'ai voulu en savoir plus sur elle en lisant ses écrits. Elle avait une volonté et une endurance – qui est aussi une qualité du sport – qui m'interpelaient. J'ai eu très envie de raconter sa vie parce que j'avais l'impression de dialoguer avec ma mère. J'ai eu l'opportunité grâce à la directrice des musées de l'Ain de proposer un travail sur la vie d'Alexandra David-Néel, son sens de la liberté et aussi de l'enfermement, qui correspondait tout à fait au Fort l'Écluse où devait avoir lieu l'exposition. Je travaillais sur Lhassa, où je n'étais jamais allée, mais que j'imaginai à travers ses récits. L'exposition s'appelait *J'ai rêvé Lhassa*.

Et maintenant, sur quoi travaillez-vous ?

Devinez ? Un désir de sumotori soudain m'est revenu. J'ai quitté le combat pour m'intéresser aux arbitres [5]. Il existe dans le sumo un rituel très précis, très codé, avec des mouvements très signifiants. Dans des toiles de 130 sur 97 cm, je peins le rituel, leur gestuelle, avec leur éventail, dans leur magnifique costume chatoyant et coloré.

Propos recueillis par Gilles Soubigou.



[4] *Butō 2 noir*, craies sur papier marouflé sur toile, 197 x 130 cm (collection de l'artiste).



[5] *Sumo - arbitre 4*, huile sur toile, 120 x 80 cm (collection de l'artiste).

« À L'ENCRE DES CIMES » : LES ÉCRITURES DE HAUTE MONTAGNE DANS LES ALPES, ENTRE SPORT ET LITTÉRATURE

À l'instar du mot « alpinisme », dont les premières occurrences ne remontent qu'à 1874, les rapports entre écriture et haute montagne sont récents dans l'histoire littéraire. Directement lié au développement de la pratique sportive dans les Alpes par les Britanniques à partir de la fin du XIX^e siècle, le récit de montagne contribue à faire de celle-ci un sport. Interroger ce lien, c'est dès lors convoquer des figures de légende, comme Roger Frison-Roche [1], alpiniste chevronné et auteur de *Premier de cordée* (1941) et de *La Grande Crevasse* (1948) ou encore Alexandra David-Néel, exploratrice de renom, spécialiste du Tibet. Mais derrière les aventures exceptionnelles de ces hommes et de ces femmes, il s'agit surtout d'interroger les modalités du dialogue entre exploit sportif et création littéraire, dans cet écrin hors du commun qu'est la montagne.

Une représentation des cimes forgée au fil des siècles

Les milieux naturels – tout particulièrement lorsqu'ils se révèlent hostiles – ont nourri les imaginaires et constitué des *topoi* pour la création littéraire. À travers *L'Odyssée*, Homère fait de la Méditerranée, avec force détails, la mer de tous les possibles, redoutable avertissement envers les marins intrépides. De même, des premières gestes

médiévales jusqu'aux contes pour enfants du XIX^e siècle, la forêt et les secrets qu'elle renferme ont été synonymes de dangers, avérés ou fantasmés, à l'image de cette « *selva oscura* » qui ouvre *L'Enfer* de Dante Alighieri. Sans nier les risques qu'elles comportent ou les sentiments qu'elles suscitent, les montagnes – et singulièrement celles des Alpes – sont d'abord perçues comme un espace naturel atypique qu'il convient simplement de traverser. Les récits de voyage du XVI^e siècle font somme toute peu de cas des Alpes, qui constituent dans le Grand Tour un simple point de bascule vers l'Italie et la culture antique. Montaigne lui-même, dans son *Journal de voyage*, n'y consacre que quelques lignes. L'essentiel n'est pas là. Il faut attendre l'essor des sciences au XVIII^e siècle, puis l'avènement du romantisme en Europe pour donner davantage de consistance et de contraste à la montagne. Le siècle des Lumières transforme ainsi les Alpes en terrain d'étude : on y observe la nature, faune, flore et minéraux, tandis que les populations qui y résident font l'objet d'observations détaillées. Le XIX^e siècle, quant à lui, rend à la montagne sa verticalité ainsi que son aspect monumental, face auquel l'homme n'est rien. Sous la plume de Lord Byron ou celle de Mary Shelley, les paysages de montagnes se teintent d'une ambivalence croissante, entre précipices sombres et beauté sublime, que d'autres viendront ensuite compléter à leur tour, faisant enfin de la montagne un décor propice à de nouveaux imaginaires. Comme la littérature, la peinture du XIX^e siècle n'est pas en reste dans cette entreprise. Au Musée de Grenoble, les salles consacrées aux peintres dauphinois, parmi lesquels on retrouve Jean Achard ou plus spécifiquement Laurent Guétal (dit l'Abbé Guétal), marquent à la perfection ce tournant dans la représentation des montagnes. En 1886, *Le Lac de l'Eychauda* [2] croise avec force la rigueur de la photographie à la profondeur des pigments, dans une représentation tout à la fois réaliste et idéale des lieux. Face à l'omniprésence grandiose des roches et des autres éléments naturels qui composent le cadre, le spectateur semble alors ne plus y avoir sa place.



[1] Affiche du film *Premier de cordée* (Louis Dagnin, 1944), adapté du roman éponyme de Roger Frison-Roche (Arthaud, 1942). Coll. part.

Ascensions mythiques et mythe de l'ascension

Afin de percevoir avec précision tout ce qui se joue dans la conquête des cimes, trois récits singuliers dans l'histoire littéraire, par ailleurs fondateurs de l'alpinisme, sont à convoquer. Première ascension : le 26 avril 1336, Pétrarque, le poète de la Renaissance, s'engage avec des compagnons vers le sommet du Mont Ventoux, à proximité duquel il a grandi. Cette ascension, pourtant réputée impossible, est relatée *a posteriori* dans une lettre en forme de confession, devenue célèbre, adressée à un ami. Au-delà des péripéties endurées, l'ascension du Mont Ventoux correspond pour Pétrarque à une forme d'allégorie, dans laquelle l'esprit parvient à dépasser le corps

et à s'arracher aux turpitudes de l'existence. Le Mont Ventoux et le spectacle grandiose qu'il offre depuis le sommet consacre également le regard de celui qui s'est élevé, dont l'acuité s'exerce à la fois sur lui-même et sur le monde. Seconde ascension : en juin 1492, sur ordre de Charles VIII, roi de France, le capitaine Antoine de Ville, seigneur lorrain de Domjulien et Beaupré, se lance à la conquête du « mont inaccessible » (connu aujourd'hui sous le nom de Mont Aiguille, en Isère) [3]. Un tailleur de pierre, un charpentier et quelques soldats composent l'équipage qui se lance à l'assaut des 1500 mètres de falaise abrupte. Ils découvrent au sommet une prairie sommitale, sur laquelle les hommes séjournent trois jours, qu'ils passent à manger, boire et rendre grâce à Dieu. Cet exploit,



[2] Laurent Guétal, *Le Lac de l'Eychauda*, 1886, huile sur toile, 182 x 262 cm, (Grenoble, Musée de Grenoble, MG 788).

qui marque la toute-puissance du verbe royal, correspond également à une forme d'*hybris*, pour avoir foulé ce que les habitants du pays appellent le « nid des anges ». Le renom de cette ascension est d'ailleurs bien vite éclipsé par des reproches qui fusent de toutes parts, comme ceux de Rabelais dans le *Quart Livre* face aux excès d'un monarque orgueilleux. Troisième ascension : en août 1786, deux habitants de Chamonix, Jacques Balmat et Michel Paccard, réussissent l'ascension par le passage des Grands Mulets du plus haut sommet d'Europe, le mont Blanc. Dès l'année suivante, le physicien et géologue genevois Horace Bénédict de Saussure, qui avait financé l'expédition précédente, demande lui aussi à être conduit au sommet. Mais bien loin de rechercher à son tour l'ivresse des cimes, c'est à la science qu'il voue son ascension, profitant de l'occasion pour mener à bien toutes sortes d'expériences et de mesures comme celle du Mont-Blanc lui-même. Dans son ouvrage *Voyages dans les Alpes, précédés d'un essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève*, Saussure tient à distance l'exploit sportif comme d'ailleurs toute forme de fascination pour les lieux, ne considérant l'aventure qu'avec méthode.



[3] La « montagne inascensible ou iamais home navoit de ce temps monté », vaincue par le « capitayne don Julien » dans Symphorien Champier, *Les gestes ensemble la vie du preulx chevalier Bayard*, Lyon, À l'enseigne Saint Jean Baptiste [Gilbert de Villiers, imprimeur-libraire], 1525, fol. 26 (Paris, Bibliothèque nationale de France, RES-LN27-1198).

La conquête des cimes ou l'art de conter l'exploit

De ces trois récits mythiques des toutes premières ascensions alpines, une même logique se fait jour : l'exploit sportif en montagne est directement lié à la manière dont celui-ci est rapporté. Faire le récit d'une ascension, c'est accepter

de confier à quelques individus la puissance de l'écriture. Les étapes du périple sont attendues, comme autant de figures obligées d'une narration qui se répète : préparatifs, fatigue et effort physique, peur des tempêtes et des éléments, imprévu, risque d'erreur, mort parfois, force du collectif ou force d'esprit. Et pour les plus chanceux : la joie du sommet puis le retour au camp de base, vivant. Dans cet étonnant scénario, connu de tous par avance, la force de l'écriture réside ailleurs. Elle tient surtout au point de vue de l'alpiniste, c'est-à-dire au discours de celui-là même qui risque sa vie pour accéder à une forme de vérité sur soi ou sur le monde. En haute montagne, l'exploit sportif est à considérer dans son acception étymologique : il est ici ce qui « explique ». C'est au travers de son corps que le sportif accède parfois à une forme d'explication du monde. Voilà sans doute pourquoi la fiction littéraire a finalement peu investi les écritures de haute montagne, laissant la place aux récits biographiques ou à la première personne, à l'image de la plupart des célèbres livres rouges Guérin (aujourd'hui éditions Paulsen), une institution à Chamonix.

Vers d'autres chemins d'écriture...

Au fil des années, écriture et montagne ont pourtant appris à nouer d'autres formes de dialogue. Si l'alpinisme n'y occupe pas toujours une place centrale, ni les autres sports de la montagne (sports d'hiver, parapente, randonnée...), l'écriture de la montagne reste au cœur des activités de nombreux acteurs de la vie éditoriale et festivalière des trois départements de l'arc alpin de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Tous témoignent, à leur endroit, de la vitalité de cette thématique aujourd'hui. Ainsi les éditions Glénat (Grenoble), outre la bande dessinée, proposent également des guides de montagne – appréciés des amateurs notamment pour leurs photographies – et une revue trimestrielle, *L'Alpe*, qui traite des cultures et des patrimoines de l'Europe alpine, sous toutes ses formes. De même, la Fondation FACIM (Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne), créée à Courchevel en 1970 par Gilles de La

Rocque, se signale par une importante activité éditoriale – incluant des titres sur l'alpinisme et les sports d'hiver –, de rencontres littéraires et de résidences d'écrivains. Un prix littéraire, « Paysages écrits », créé en 2021, récompense chaque année un ouvrage qui raconte le paysage. Nombre de festivals mettent aussi à l'honneur les cultures alpines, leurs histoires (y compris sportives) et leurs héritages : le Festival du livre alpin de Grenoble (devenu en 2022 le Festival « Demain les montagnes »), le Salon international du livre de montagne de Passy Mont-Blanc, le Festival du Premier Roman, créé en 1987 à Chambéry et porté par l'association Lectures Plurielles, qui anime aussi un réseau international de lecteurs et une saison littéraire. En Isère, le Festival de l'Arpenteur témoigne de l'engagement de l'association Scènes obliques / Espace culturel international de la montagne, créée en 1992, sur le massif de Belledonne. À travers son programme « CAIRNS – Récits & Paysages » qui prend la forme de résidences d'écriture, de rencontres ou de créations dédiées, l'association réinterroge les territoires de montagne et ses spécificités, pour une approche durable et renouvelée. Autre résidence d'artistes notable, nichée cette fois au cœur du massif du Vercors, la Villa Glovettes accueille hors saison des artistes de toutes disciplines – y compris des auteurs – dans une de ces grandes copropriétés du domaine skiable de Villard-de-Lans, construites dans le cadre du Plan Neige, dans les années 1960.

Les exemples pour illustrer la vitalité du lien entre montagne et écriture sont nombreux. Tous participent pourtant d'un même constat : la montagne est désormais un espace partagé, où de nombreuses pratiques s'entrecroisent et s'entremêlent. L'alpinisme reste l'une de ces pratiques, fortement légitimée par l'histoire – et par l'histoire littéraire –, mais n'est pas – n'est plus – la seule. Ce que nous racontent les résidences d'écrivains et les prix littéraires attribués actuellement, c'est l'histoire d'une pratique qui participe, avec beaucoup d'autres, à une nouvelle approche des paysages, fortement réinterrogée à l'aune du changement climatique. **B.G.**



Mais aussi...

[1] Jules Salmson, statue d'Horace Benedict de Saussure et de son guide chamoniard Jacques Balmat, 1887, bronze, (Chamonix, Place Balmat).

L'ALPINISME INSCRIT SUR LA LISTE REPRÉSENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ DE L'UNESCO

Adoptée en octobre 2003 et ratifiée par 180 pays, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO promeut la sauvegarde des connaissances et savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel, garants du maintien d'une diversité culturelle face à la mondialisation croissante. Outil revendiqué de la diplomatie culturelle, elle distingue des « *pratiques culturelles transmises de génération en génération, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs ou encore les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers* ». La liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité compte, début 2024, 730 éléments inscrits dans 145 pays. 28 éléments sont présents en France.

La Convention de 2003 met en lumière des « patrimoines vivants », des pratiques parfois modestes (artisanales, gastronomiques, festives, musicales, orales, sportives, etc.) dans lesquelles des citoyennes et des citoyens se reconnaissent et qui sont transmis de génération en génération, avec une part d'évolution et de transformation dans le temps. La Convention privilégie les démarches émanant spontanément des « communautés patrimoniales », soit un groupement de personnes qui se reconnaissent dans une pratique, une tradition, un savoir-faire, et qui souhaitent s'engager en faveur de sa valorisation, sa transmission et sa sauvegarde. Un premier niveau de validation des candidatures est l'inscription sur l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel de la France, préalable au dépôt de la candidature nationale pour l'inscription sur la liste représentative, qui est évaluée par des experts avant examen par le Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le 11 décembre 2019, le Comité intergouvernemental, réuni en sa 14^e session à Bogota (Colombie), a inscrit l'Alpinisme [2] sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Cette candidature avait fait l'objet d'un dossier transnational regroupant trois pays : la France - pays porteur de la candidature -, l'Italie et la Suisse. La démarche a été portée par les organisations d'alpinisme, tels les clubs alpins nationaux (Fédération française des clubs alpins et

[2] Une cordée d'alpinistes dans l'Aiguille du Midi (Massif du Mont-Blanc, Haute-Savoie).

[3] Marquard Woher (dessinateur), Seconde planche du *Voyage de M^r de Saussure à la Cime du Mont-Blanc au mois d'août MDCCCLXXXVII*, Bâle, Christian von Mechel éditeur, 1790 (Cambridge, Fitzwilliam Museum, P.13130-R).



[2]



[3]

de montagne-FFCAM, Club alpin suisse, Club alpin italien) et par les associations nationales des guides (Association suisse des guides de montagne, Syndicat national des guides de montagne, *Collegio nazionale delle guide alpine italiane*). Les villes de Chamonix (France) et Courmayeur (Italie) et le canton du Valais (Suisse) les ont soutenus directement, avec la collaboration scientifique de l'Université de Genève. L'alpinisme est indissociable de l'actuelle région Auvergne-Rhône-Alpes puisque, si le terme n'est apparu qu'en 1877, on considère que la pratique est née à la fin du XVIII^e siècle autour de l'enjeu de l'ascension du Mont-Blanc. La statue du savant genevois Horace Benedict de Saussure et de son guide chamoniard Jacques Balmat, érigée à Chamonix en 1887, en témoigne [1]. Elle commémore l'ascension du Mont-Blanc que firent les deux hommes le 3 août 1787 [3], un an après que Balmat et le docteur Paccard eussent vaincu pour la première fois ce sommet le 8 août 1786.

Qu'est-ce qui fait de l'alpinisme, activité sportive de plein air à haut risque, un patrimoine culturel immatériel ? Pratique physique traditionnelle, l'alpinisme se caractérise par une culture partagée, un art fait de connaissances sur l'histoire de la pratique et les valeurs qui lui sont associées, mais aussi de savoir-faire (maîtrise des techniques d'ascension et d'assurance, utilisation du matériel). Il nécessite l'acquisition indispensable de savoirs variés sur le milieu d'exercice, naturel et non aménagé, sur les conditions climatiques changeantes et sur l'appréciation d'événements physiques aléatoires. La culture de l'alpinisme s'appuie sur des références esthétiques, liées à la beauté des itinéraires et du geste dans l'ascension, et mobilise des principes éthiques : l'engagement de chacun, une économie de moyens, l'absence de traces rémanentes laissées derrière soi, une prise de risque mesurée et un devoir d'entraide et de secours entre les praticiens. L'alpinisme repose enfin sur des formes de sociabilité partagée. L'ambiance des refuges permet aux alpinistes d'échanger leurs expériences lors des récits de course le soir. « L'esprit de cordée », lien physique fondamental dans l'imaginaire des alpinistes, matérialise l'esprit de solidarité sans faille qui requiert des partenaires de l'ascension une forte compréhension mutuelle et un partage constant des responsabilités. La pratique de l'alpinisme est enfin étrangère à tout esprit de compétition structurée. [G.S.](#)



Annexes

Le défilé de la Biennale de la danse à Lyon le dimanche 10 septembre 2023 était placé sous le signe de la rencontre complice entre l'art et le sport.
Lyon 8^e & Communauté de communes des Monts du Lyonnais / Compagnie Chatha.

GLOSSAIRE

1% artistique : depuis 1951, procédure de commande ou achat d'œuvres à des artistes qui s'impose à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales lors de la réalisation de constructions publiques.

Agora : place publique, centre administratif, religieux et commercial d'une cité.

ABF : Architecte des bâtiments de France.

ACR (label) : « Architecture contemporaine remarquable ». Label qui remplace depuis 2016 le label « Patrimoine du XX^e siècle », créé en 1999.

Appelous : habitants de la commune de Firminy (Loire).

Beffroi : tour municipale, abritant généralement des cloches, symbolisant au Moyen Âge les libertés communales.

Boutisses parpaigues : en maçonnerie, pierres taillées ou briques placées dans un mur en suivant leur longueur et reliant les deux parements entre eux.

Brutalisme : style architectural appartenant au modernisme, se caractérisant, entre 1950 et 1970 notamment, par l'usage brut du béton et des formes assez massives.

Calepinage : dessin permettant de planifier la pose d'un élément de maçonnerie ou de charpente au sol ou en élévation.

CIO : Comité international olympique, institution créée par Pierre de Coubertin en 1894 et dont le siège est à Lausanne (Suisse).

Club France : lieu de rassemblement, situé dans le parc de La Villette, dédié à la délégation française qui participe aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Lieu de célébration des athlètes de l'équipe de France, ce sera aussi la vitrine du mouvement sportif français avec un espace dédié à la promotion de la pratique sportive. Les fédérations y proposeront des initiations et des démonstrations sportives au grand public.

COJO, COJOP : Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques.

Conservation préventive : ensemble des mesures et actions ayant pour objectif d'éviter et de minimiser les détériorations ou pertes à venir d'une collection.

Corniche : couronnement continu en saillie d'une construction.

CRMH : conservation régionale des monuments historiques.

CRPS : commission régionale du patrimoine et des sites, chargée de proposer l'inscription de biens architecturaux au titre des monuments historiques, remplacée depuis 2016 par les commissions régionales du patrimoine et de l'architecture (CRPA).

EAC : éducation artistique et culturelle.

Empowerment : terme anglophone désignant la capacité d'une personne ou d'un groupe à prendre le contrôle sur des événements extérieurs qui la ou le touchent (autonomisation).

Essentage : revêtement d'ardoise ou parfois de bois d'une paroi verticale.

Exostructure : terme d'architecture désignant l'usage visible et extérieur d'éléments structurants assurant la stabilité d'un édifice, généralement invisibles (squelette externe).

Géode : nom courant du dôme géodésique, structure autoporteuse sphérique ou partiellement sphérique en treillis dont les barres suivent les grands cercles de la sphère, leur intersection formant des éléments triangulaires rigides.

Gobétis : en maçonnerie, première couche d'enduit granuleux projeté ou appliqué sur un mur pour assurer une bonne accroche à l'enduit qui vient le recouvrir.

Hydrie : vase fermé utilisé dans l'Antiquité pour puiser de l'eau et possédant trois anses, une verticale et deux horizontales.

Hygiénisme : courant de pensée né au XIX^e siècle, postulant qu'une amélioration du cadre et du milieu de vie entraîne une amélioration de la santé des humains.

Jeux nordiques : événement multisport international dédié aux sports d'hiver, tenu entre 1901 et 1926 en Suède et en Norvège.

JEP : Journées européennes du patrimoine, manifestation culturelle organisée chaque année le troisième week-end de septembre en France et dans plusieurs pays européens.

Landmark : terme anglophone désignant un point de repère.

LCAP (loi) : loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Lice (champ de) : espace entouré de palissades dessinant un champ clos préparé pour les jeux et exercices équestres.

Ligérien : habitante ou habitant du département de la Loire.

Maître d'ouvrage : propriétaire d'un bien, qui en commande et en finance les travaux.

Molasse : grès tendre, type de roche sédimentaire très présente dans les bassins périphériques des chaînes de montagnes, ayant pour particularité de se désagréger sous l'action des éléments naturels.

Mondovision : télédiffusion simultanée d'un programme dans un maximum de pays du monde.

Monoxyle (pirogue) : pirogue préhistorique creusée dans un tronc d'arbre évidé.

Musiques actuelles : terme institutionnel en usage dans les DRAC pour désigner toutes les musiques nécessitant des amplificateurs (jazz, rock, rap, techno, musiques électroniques, etc.).

Opus tessellatum : assemblage de petits cubes (tesselles) de pierres ou d'autres matières, en vue de constituer une mosaïque.

Péristyle : colonnade entourant la cour intérieure d'un édifice ou disposée autour d'un édifice.

Postmodernisme : mouvement architectural de réaction à la modernité, apparu dans les années 1970, caractérisé par une grande abondance de recours, parfois humoristique ou décalé, au vocabulaire formel et ornemental des styles architecturaux anciens.

PRÉAC : Pôles de Ressources pour l'Éducation Artistique et Culturelle.

Raidisseur : en construction, tout élément ou dispositif servant à renforcer un support, une charpente, etc.

Spina : mur construit au milieu de la piste des cirques romains, dans le sens de la longueur, autour duquel tournaient les chars.

Tank à ramer : équipement situé dans un espace couvert servant à l'entraînement de l'aviron.

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Vernaculaire : du latin *vernaculus*, « indigène », propre à un pays, à une région et à ses habitants (architecture, patrimoine vernaculaire).

POUR ALLER PLUS LOIN...

Histoire du sport

CLASTRES Patrick, « L'histoire de France au miroir du sport », *Sport, recherche et société*, 26, 2010, p. 8-13.

DECKER Wolfgang et THUILLIER Jean-Paul, *Le sport dans l'Antiquité*, Paris, Picard, 2004.

HUBSCHER Ronald, *L'histoire en mouvements, le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992.

LARIQUE Bertrand, « Les sports d'hiver en France : un développement conflictuel ? Histoire d'une innovation touristique (1890-1940) », *Flux*, 2006/1-2 (n° 63-64), p. 7-19.

LEJEUNE Dominique, *Histoire du sport. 19^e-20^e siècles*, Paris, Éditions Christian, 2001.

MEHL Jean-Michel, *Les jeux au Royaume de France du XIII^e au début du XVI^e*, Paris, Fayard, 1990.

NADOT Sébastien, *Le spectacle des joutes. Sport et courtoisie au Moyen Âge*, Rennes, PUR, 2012.

TÉTART Philippe (dir.), *Histoire du sport en France*, Paris, Vuibert, 2007, 2 vol.

THUILLIER Jean-Paul, *Le sport dans la Rome antique*, Paris, Errance, 1996.

TURCOT Laurent, *Sports et Loisirs. Une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, 2016.

VAUCELLE Serge, *L'Art de jouer à la cour. Transformation des jeux d'exercice dans l'éducation de la noblesse française (XIII^e-XVIII^e s.)*. Thèse d'histoire, EHESS Paris, 2004.

VAUCELLE Serge, « 'Sans modération mais avec mesure', Jeux d'exercices et limites du jeu dans la France moderne », *European Studies in Sports History*, n°8, 2014, p. 53-65.

Histoire des Jeux olympiques

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal *et alii*, *Une histoire mondiale de l'olympisme 1896-2024* [actes des colloques de Nice

2019, Paris 2020, Lausanne 2021 & Marseille 2022], Neuilly-sur-Seine et Saintes, Éditions Atlande et Éditions Atlantique, 2023.

BERMOND Daniel, *Pierre de Coubertin*, Paris, Perrin, 2008.

CHARPENTIER Henri et BOISSONNADE Euloge, *100 ans de Jeux olympiques : Athènes 1896-Atlanta 1996*, Paris, Éditions France-Empire, 1996.

CLASTRES Patrick, *Pierre de Coubertin : la réforme sociale par l'éducation et le sport*, Paris, Société d'économie et de science sociales, 2003.

COSTELLE Daniel et BERLIOUX Monique, *Histoire des Jeux olympiques*, Paris, Larousse, 1980.

ESPY Richard, *The Politics of the Olympic Games*, Berkeley, Berkeley University Press, 1979.

MALLON Bill et HEIJMANS Jeroen, *Historical Dictionary of the Olympic Movement*, Scarecrow Press, 2011.

Jeux olympiques, sport, culture et patrimoine

CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul, *Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Hachette, 2006.

COLLECTIF, *Firminy : le patrimoine Le Corbusier*, Firminy, Service architectural et culturel de la Ville de Firminy, 1995.

COLLECTIF, *Trésors des Jeux olympiques. Le livre officiel du musée olympique*, Monaco, Solar, 2008.

CONTE Richard et TABEAUD Martine, « À vos marques » : *Sport, art et architecture*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

GOLD John Robert et Margaret M., *The Making of Olympic Cities : Critical Concepts in Urban Studies*, New York, Routledge, 2012.

HUITOREL Jean-Marc, *La Beauté du geste : l'art contemporain et le sport*, Paris, Le Regard, 2005.

HUITOREL Jean-Marc, *Une forme olympique. Sur l'art, le sport, le jeu*, Jouy-en-Josas, Espace d'art contemporain HEC, 2017.

HUITOREL Jean-Marc, « *Sportivement vôtre* », *exposition présentée au domaine départemental de Chamarrande, 21 mars-19 septembre 2004*, Rennes, Lieux Communs, 2004.

ISELIN Claire (dir.), *Spectaculaire ! Le divertissement chez les Romains* [catalogue d'exposition], Lyon, Lugdunum, musée et théâtre romain, 6 octobre 2022 – 11 juin 2023.

SOL Anne-Laure (dir.), *Sport ! Quand les musées font équipe* [catalogue d'exposition], Poissy, musée du Jouet, 15 octobre

2009 – 19 septembre 2010.

Revue *Monumental*, n° 2023-2 – « Architecture et patrimoine du sport », février 2024.

Revue *Espaces*, n° 88 - « Patrimoine sportif et tourisme », mai 2006.

Olympisme en région Auvergne-Rhône-Alpes

ARNAUD Pierre et TERRET Thierry, *Le rêve blanc, olympisme et sport d'hiver en France : Chamonix 1924, Grenoble 1968*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1993.

BILLET Jean, « La région Rhône-Alpes et les Jeux olympiques : tourisme, compétitivité internationale et aménagement », *Revue de géographie alpine*, vol. 79, n° 3, 1991, p. 99-108.

FRANCILLON Claude, *Chamonix 24, Grenoble 68, Albertville 92 : le roman des jeux*, Grenoble, Glénat, 1991.

MONNIN Éric, *De Chamonix à Sotchi : Un siècle d'olympisme en hiver*, Gap, Éditions Désiris, 2013.

Chamonix 1924

ARNAUD Pierre, « Olympisme et sports d'hiver : les retombées des Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924 », *Revue de géographie alpine*, 1991, 79-3, p. 15-36.

PALLIERE Johannès, *Les premiers jeux d'hiver de 1924 : La grande bataille de Chamonix*, Chambéry, Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, 1990.

SOREZ Julien, *Chamonix 1924 les premiers jeux olympiques d'hiver*, Grenoble, Glénat, 2023.

VITALIEN Pierre, *La mémoire des 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver : Chamonix 1924*, Sérignan-du-Comtat, Pierre Vitalien, 2004.

Grenoble 1968

COGNE Olivier (dir.), *Grenoble 1968 : Les Jeux olympiques qui ont changé l'Isère (catalogue d'exposition)*, Grenoble, Musée dauphinois, 6 février 2018 – 7 janvier 2019.

TAILLANDIER Jean-Pierre et CHASTAGNOL Robert, *X^{es} Jeux Olympiques d'hiver Grenoble 1968*, B. Arthaud, 1967.

FRAPPAT Pierre, « Les Jeux Olympiques à Grenoble : une ville industrielle saisie par le sport », *Revue de géographie alpine*, vol. 79, n° 3, 1991, p. 45-48.

ARVIN-BÉROD Alain, *Les neiges de Grenoble : 1968-2008*, Grenoble, Conservatoire Observatoire Laboratoire des Jeux Olympiques de Grenoble 2008.

SUCHET André, « Les ruines des jeux olympiques de Grenoble 1968 », *Techniques & Culture*, vol. I, n°s 65-66, 2016, p. 434-447.

LEVY Patrick (dir.), « Grenoble, que reste-t-il des Jeux olympiques ? », (*H*)auteurs, Université Grenoble-Alpes, n° 4, hiver 2018, p. 6-15.

Albertville 1992

PONSON Claude, « Les XVI^e Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie : les enjeux de l'aménagement », *Revue de géographie alpine*, vol. 79, n° 3, 1991, p. 109-116.

DURAND Marie-Geneviève, « STAR : Système Tarentaise. Un modèle « Économie-Écologie » à l'épreuve des J.O. de 1992 », *Revue de géographie alpine*, vol. 79, n° 3, 1991, p. 117-123.

KUKAWA Pierre, PRÉAU Pierre, SERVOIN François et VIVIAN Robert, *Albertville 92 : les enjeux olympiques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1991.

BEAUVALET Marie, « L'aventure olympique. Les architectures des Jeux d'hiver d'Albertville 1992 : des projets inaboutis ? », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], 12 | 2021. URL : <http://journals.openedition.org/craup/8544>

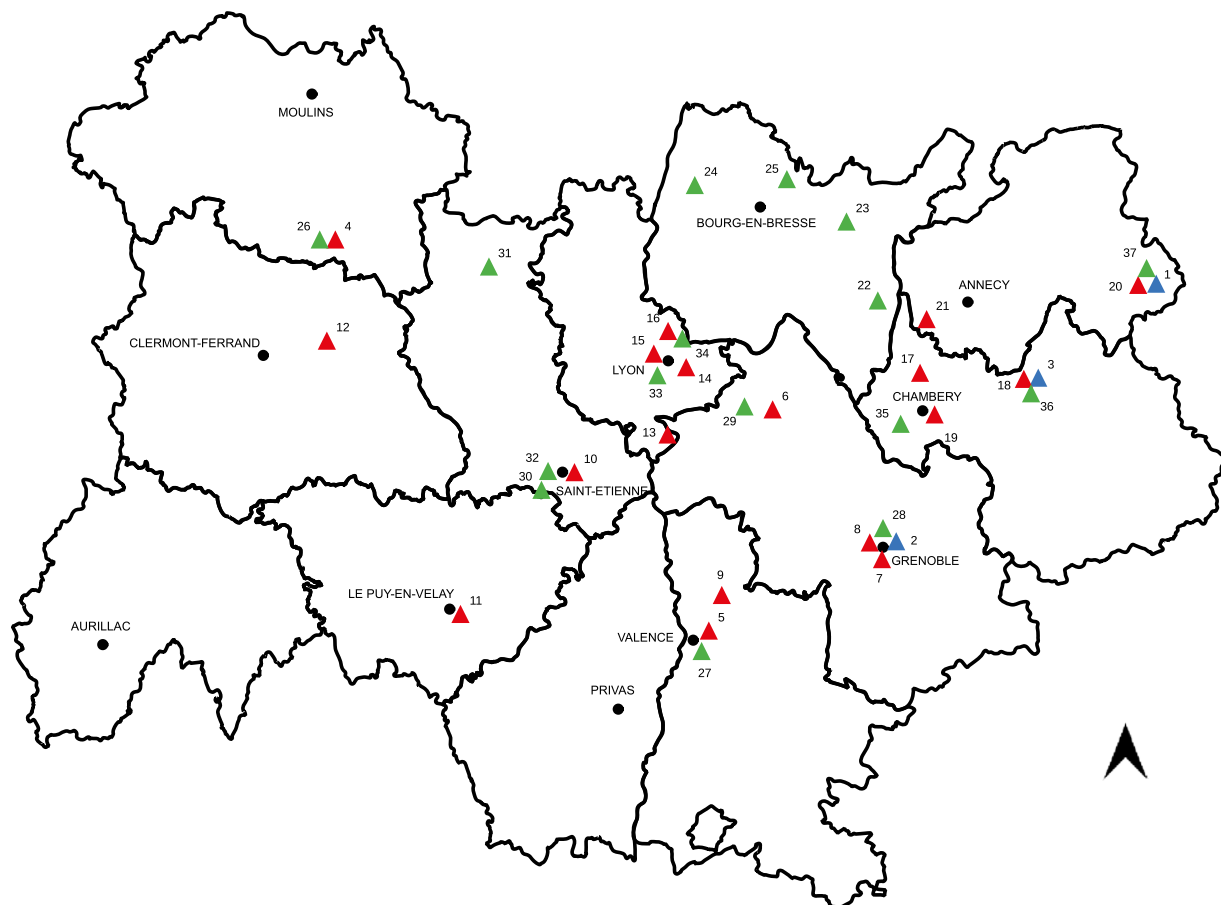
BEAUVALET Marie, « Ombre et lumière aux Jeux olympiques d'hiver de 1992 : un décor postmoderne pour un ensemble culturel à Albertville (1989-1993) », dans Éléonore Marantz (dir.), *L'atelier de la recherche. Annales d'histoire de l'architecture #2019#*, travaux des jeunes chercheurs en histoire de l'architecture (année universitaire 2018-2019), Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR 03 (Histoire de l'art et d'archéologie), site de l'HiCsA, mis en ligne en février 2022, p. 130-143.

Ressources en ligne

Le site Internet olympics.com, notamment dans sa section « Héritage olympique », offre un très grand nombre de ressources sur les différentes éditions des Jeux à travers le temps, en particulier les films officiels des JO d'hiver de Chamonix, de Grenoble et d'Albertville.

CARTE

Myriam Fresne



DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES - Myriam Fresne, CIDP - 04/04/2024
IGN Admin Express 3.2, édition 02/2024

▲ SITES DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1. Chamonix-Mont-Blanc (1924)
2. Grenoble (1968)
3. Albertville (1992)

▲ LIEUX DE CONSERVATION DES OBJETS DU « MUSÉE IMAGINAIRE DU SPORT »

Allier

4. Vichy (médiathèque Valery-Larbaud)

Drôme

5. Valence (Musée de Valence, art et archéologie)

Isère

6. Bourgoin-Jallieu (musée de Bourgoin-Jallieu)
7. Échirolles (musée Géo-Charles)
8. Grenoble (Bibliothèque municipale)
9. Romans-sur-Isère (musée de la Chaussure)

Loire

10. Saint-Étienne (musée d'art et d'industrie)

Haute-Loire

11. Le Puy-en-Velay (musée Crozatier)

Puy-de-Dôme

12. Lezoux (musée départemental de la Céramique)

Rhône

13. Saint-Romain-en-Gal (Musée et sites archéologiques de Saint-Romain-en-Gal)

Métropole de Lyon

14. Bron (cimetière municipal)
15. Lyon (Musée des Beaux-Arts, musée Gadagne, Lugdunum-musée et théâtres romains, Musée des Hospices civils, musée des Moulages, musée des Tissus)
16. Rochetaillée-sur-Saône (musée de l'automobile Henri Malartre)

Savoie

17. Aix-les-Bains (Musée Faure)
18. Albertville (Maison des Jeux olympiques d'hiver)
19. Chambéry (Musée savoisien)

Haute-Savoie

20. Chamonix-Mont-Blanc (Musée Alpin)
21. Rumilly (Musée de Rumilly)

▲ PROJETS « OLYMPIADE CULTURELLE PARIS 2024 » PRÉSENTÉS DANS CE VOLUME

Ain

22. Lochieu (Arrière-en-Valromey)
23. Nantua
24. Saint-Cyr-sur-Menthon
25. Cuisiat (Val-Revermont)

Allier

26. Vichy

Drôme

27. Valence

Isère

28. Grenoble
29. Villefontaine

Loire

30. Firminy
31. Roanne
32. Saint-Étienne

Métropole de Lyon

33. Lyon
34. Rillieux-la-Pape

Savoie

35. Aiguebelette-le-Lac
36. Albertville

Haute-Savoie

37. Chamonix-Mont-Blanc

Ouvrage publié par la

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Lyon :

Le Grenier d’Abondance

6 quai Saint-Vincent - 69 283 LYON CEDEX 01

Tél. 04 72 00 44 00

Site de Clermont-Ferrand :

Hôtel de Chazerat

2 rue Pascal - 63 000 CLERMONT-FERRAND

Tél. 04 73 98 65 00

Site de Grenoble :

Le Musée de Grenoble

Directeur de publication

Marc Drouet

Directeur régional des affaires culturelles d’Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Dijon :

Le Musée de Dijon

Directrice de la collection pour la création et l’action culturelle

Jacqueline Broll

Directrice régionale adjointe déléguée à la création, les industries

culturelles et l’action culturelle et territoriale

Site de Lille :

Le Musée de Lille

Coordinateur éditorial de la collection

Site de Paris :

Le Musée de la Ville de Paris

Conseiller pour l’action culturelle patrimoniale

Site de Strasbourg :

Le Musée de la Ville de Strasbourg

Conception graphique

trente et un

Site de Valenciennes :

Réalisation

Céline Tosi

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Remerciements

Le coordinateur et les autrices et auteurs du présent volume tiennent à remercier l’ensemble des personnes, des collectivités et des institutions qui ont apporté leur concours à ce projet, ainsi que tous les musées de France qui ont répondu à l’appel à contributions pour la section « Le musée imaginaire du sport en Auvergne-Rhône-Alpes ».

Des remerciements particuliers s’adressent à celles et ceux qui ont participé à l’Olympiade culturelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, dont tous les projets n’ont pu être présentés dans le présent ouvrage.

Merci aux propriétaires et gestionnaires de monuments historiques, d’édifices patrimoniaux ou de collections patrimoniales et muséales qui ont accepté que des images en figurent dans ce volume.

Merci à Georges Million pour ses dessins originaux, à Dominique Hervieu et à Janine Martin-Prades d’avoir accepté nos propositions d’entretiens.

Merci enfin au COJOP de Paris 2024 pour son accompagnement, son aide et ses conseils.

Crédits photographiques

Aniakra/Creative Commons : p. 9 ; Roland Arhelger/Creative Commons : p. 120 ; L. Bertagnolo : p. 34 [2] ; BnF : p. 118 [3] ; Benjamin Boccas-Paris 2024 : p. 82 [1] ; Bourgoin-Jallieu, musée de Bourgoin-Jallieu : p. 67 [20], 72 [31] ; C. Brochier/Maestro Production : p. 35, 76 [37 et 38], ; Echirolles, musée Géo-Charles : p. 68 [23], 73 ; Emmanuel Cagnart : p. 34 [1] ; Eric Caillet/Ville de Valence : p. 11 [5] ; Cambridge, Fitzwilliam Museum : p. 123 [3] ; CCLA : p. 106, 107 ; Chamonix-Mont-Blanc/Ville : p. 109/Pah : p. 21/Archives municipales : p. 23 [3]/Musée Alpin : p. 20, 23 [4 et 5], 70 [27] et [28] ; Clermont-Ferrand, Fonds historique Michelin : p. 41, 47, 48 ; Thierry Chenu, Ville de Grenoble : couverture, p. 16, 26, 27 [5], 28, 29 ; I. Couette, Musée Faure, Aix-les-Bains : p. 65 [16] ; COJOP Paris 2024/Mathieu Lehanneur/Arcelor Mittal : p. 15 [10] ; Jean-Michel Degueule, Christian Thioc/Lugdunum : p. 60 [4] ; Louison Desforêts/Lugdunum : p. 8, 60 [5] ; Département de l’Ain/ musée du Bugey-Valromey : p. 86 ; Pierre Desrumeaux-Studio NORDE : p. 98 ; Alain Doucé : p. 105 ; DRAC Auvergne-Rhône-Alpes : Claire Aubaret/CRMH : p. 54, Florence Delomier-Rollin : p. 57, Florence de Peyronnet-Dryden : p. 49, Gilles Soubigou/ACP : p. 33 [5], 69 [24], 79 ; Dysturb/Louise Bourlier : p. 80/Ines Pauthier : p. 99 [1]/Hugo Ribes : p. 99 [2] et 100 ; Patrice Gardin/Ville de Bourg-lès-Valence : p. 91 ; Grenoble, archives municipales et métropolitaines : p. 25 [1], 27 [4]/bibliothèque municipale : p. 62 [10] et 63 [11]/Musée dauphinois : p. 13, 76 [39]/Musée de Grenoble : p. 118 [2] ; Le Puy-en-Velay, musée Crozatier : p. 11 [4], 65 [15], 66 [17] ; Les Grands Ateliers : p. 95 ; Les Variétés lyriques : p. 88 ; Lyon, Archives municipales : p. 53, Lyon, Musée des Beaux-Arts/Photo Alain Basset : p. 58, photo DR : p. 62 [9], Lyon, Musée de l’automobile Henri Malartre : p. 69 [25], Lyon, musée des Tissus et des Arts décoratifs-Pierre Verrier : p. 78, Lyon, Musée d’histoire de Lyon-Gadagne/Pierre Aubert : p. 64 [13], 64 [14] ; Alain Maillot/Cd.63. : p. 60 [2] et [3] ; MC2 : p. 92-93 ; Mémoire de la Drôme/17mdhem468 : p. 91 ; Georges Million : p. 85, 104 ; MuMo, Claude Mouchot, 2010 : p. 61 [7] ; Musée savoisien, Département de la Savoie, cliché Solenne Paul : p. 71, 75 ; Musée des Hospices Civils de Lyon, diffusion sous licence CC BY-SA 4.0 : p. 67 [19] ; Nice, musée national du Sport : p. 10 ; RémiH/Creative Commons : p. 32, 33 [4] ; G. Rochefort : p. 36, 38, 39 ; Rumilly, Musée de Rumilly : p. 63 [12], 68 [21], 70 [26] ; Jacek Ruzyczka/Creative commons : p. 123 [2] ; Saint-Etienne, musée d’art et d’industrie : p. 66 [18] ; Saint-Romain-en-Gal, Musée et sites archéologiques : p. 61 [6] et [8] ; Sebleouf/Creative Commons : p. 55 ; Jean-Philippe Somme : p. 110 à 115 ; Gilles Soubigou : p. 87 ; Blandine Soulage : p. 124 ; Magali Stora/E.L.C./ADAGP : p. 43, 45 ; Juliette Treillet : p. 6, 101 ; Torino, Museo Nazionale della Montagna : p. 19 ; Philippe Vacher : p. 44 ; Valence, Musée de Valence, art et archéologie : p. 72 [32] ; Ville de Firminy : p. 97 ; Ville de Vichy, Médiathèque Valery-Larbaud : p. 74 ; Frédérique Voisin-Demery/Creative Commons : p. 50 ; WashingtonDC/Library of Congress : p. 15 [11] ; Wikijoe/Creative Commons : p. 68 [22] ; D.R. : p. 12, 22, 23 [6], 25 [2], 31, 40, 52, 117.

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

©trente et un

Cet ouvrage a été achevé d’imprimer

sur les presses de l’imprimerie CHIRAT

(France) en Juin 2024.

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

Site de Valenciennes :

LES JEUX OLYMPIQUES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : PATRIMOINES DU SPORT ET OLYMPIADE CULTURELLE

La culture est un sport olympique ! En 2024, Paris et la France accueillent les XXXIII^e Jeux olympiques et paralympiques d'été de l'histoire moderne. En région Auvergne-Rhône-Alpes, cet événement et cette date sont très symboliques. Il y a cent ans, Chamonix accueillait la première édition des Jeux olympiques d'hiver. Ce furent ensuite le tour de Grenoble en 1968 et d'Albertville en 1992. De ces trois éditions subsistent de nombreux éléments de patrimoine, qui constituent un riche héritage, reflet de l'histoire du sport et de ses valeurs. En dehors des Jeux olympiques, les patrimoines sportifs, qu'il s'agisse d'édifices ou d'œuvres d'art, sont très présents dans notre région, et ce depuis l'Antiquité. Enfin, le sport est un thème qui, depuis longtemps, stimule la création artistique, une relation qui s'est renforcée avec l'« Olympiade culturelle » lancée en amont des Jeux de 2024, qui a trouvé de nombreuses manifestations sur notre territoire régional, et permis de diffuser les valeurs du sport et l'esprit de la culture auprès des habitantes et des habitants, et notamment des plus jeunes.

